Evaluation nationale du label Forêt d'Exception®

L'utilité et les effets du label Forêt d'Exception ®

Grande Chartreuse, Source : Guillaume Laget

Céline TAIN

Formation IAE - Formation Initiale

Dominante : Gestion Forestière

Année 2018 – 2019

Stage de 6 mois

du 26/02/2019 au 23/08/2019

Soutenu le : 30/09/2019

Maître de stage : **Christèle Gernigon**, Responsable Forêt d'Exception, ONF

Enseignant référent : **Eric Lacombe**, Enseignant Chercheur, AgroParisTech Nancy

Bercé. Source : médiathèque

Rouen, Source : Romain Lepillé

Office national des forêts, Direction générale, Direction forêts et risques naturels

Ce rapport comprend des liens hypertextes pour simplifier la navigation à travers le document

AgroParisTech
INSTITUT DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT
PARIS INSTITUTE OF TECHNOLOGY FOR LIFE, FOOD AND ENVIRONMENTAL SCIENCES

Engagement de non-plagiat

❶ Principes

- Le plagiat se définit comme l'action d'un individu qui présente comme sien ce qu'il a pris à autrui.

- Le plagiat de tout ou parties de documents existants constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée

- Le plagiat concerne entre autres : des phrases, une partie d'un document, des données, des tableaux, des graphiques, des images et illustrations.

- Le plagiat se situe plus particulièrement à deux niveaux : ne pas citer la provenance du texte que l'on utilise, ce qui revient à le faire passer pour sien de manière passive ; recopier quasi intégralement un texte ou une partie de texte, sans véritable contribution personnelle, même si la source est citée.

❷ Consignes

- Il est rappelé que la rédaction fait partie du travail de création d'un rapport ou d'un mémoire, en conséquence lorsque l'auteur s'appuie sur un document existant, il ne doit pas recopier les parties l'intéressant mais il doit les synthétiser, les rédiger à sa façon dans son propre texte.

- Vous devez systématiquement et correctement citer les sources des textes, parties de textes, images et autres informations reprises sur d'autres documents, trouvés sur quelque support que ce soit, papier ou numérique en particulier sur internet.

- Vous êtes autorisés à reprendre d'un autre document de très courts passages *in extenso*, mais à la stricte condition de les faire figurer entièrement entre guillemets et bien sûr d'en citer la source.

❸ Sanctions

- En cas de manquement à ces consignes, la DEVE ou le correcteur se réservent le droit d'exiger la réécriture du document sans préjuger d'éventuelles sanctions disciplinaires.

❹ Engagement

Je soussigné (e) __Céline TAIN__, reconnais avoir lu et m'engage à respecter l'engagement de non-plagiat.

À _Grenoble_ le _12 Septembre 2019_.

Signature :

Cet engagement de non-plagiat doit être inséré en début de tous les rapports, dossiers, mémoire

Sommaire

Table des abréviations **6**

Introduction **7**

I. Contexte général de la mission d'évaluation **9**

A. Présentation de l'Office national des forêts (ONF), commanditaire de la mission 9
B. Direction forêt et risques naturels (DFRN), missionnée sur Forêt d'Exception 10
C. Contexte forestier 10
D. Présentation du label Forêt d'Exception® 11
E. Objectifs de la mission d'évaluation 18

II. Processus méthodologique pour l'évaluation **19**

A. Méthodologie globale 19
B. Commandes pour l'évaluation nationale 21
C. Résumé de l'objectif et des hypothèses d'évaluation 22
D. Déroulé du stage 23

III. Protocole et création du questionnaire **24**

A. Choix de l'échantillonnage global 24
B. Entretiens : échantillonnage et guide d'entretien 24
C. Echantillonnage et processus de création du questionnaire 28

IV. Résultats et Analyse du questionnaire **35**

A. Résultats bruts du questionnaire 35
B. Premières Analyses 38
C. La significativité pour créer des typologies (utilisation de l'importance statistique de Survey Monkey) 47

V. Synthèse et propositions d'améliorations du label **57**

A. Synthèse de l'évaluation 57
B. Propositions d'amélioration 59

VI. Discussion et enseignements de l'évaluation **61**

A. Enseignements de la mission 61
B. Perspectives 62
C. Avis personnel 63

Conclusion **65**

Bibliographie **66**

Tables des matières **68**

Table des figures **70**

Table des tableaux **71**

Table des équations **71**

Liste des Annexes **71**

Fiche signalétique d'un mémoire
rédigé dans le cadre d'études à AgroParisTech

Titre : Evaluation nationale du label Forêt d'Exception® ~ Utilité et effets du label

Auteur : Céline TAIN	Mots clés : évaluation, ONF, label, multifonctionnalité, enquête sociologique
Stage assistant ingénieur ☒ Dominante d'approfondissement ☐ CEI ☐ Autre ☐	Date de fin de rédaction : 14 septembre 2019

Caractéristiques : 1 volume ; 72 pages ; 34 figures ;17 annexes ; bibliographie.

Organisme d'accueil : Office national des forêts

Nom du maître de stage : Christèle GERNIGON
Fonctions dans l'organisme : Chargée de mission nationale Forêt d'Exception

Nom du référent AgroParisTech : Eric Lacombe

Résumés français et en d'autres langues :

Résumé

L'Office national des forêts a créé un label *Forêt d'Exception*. Il promeut une concertation dans les dix-sept forêts domaniales concernées et incite à l'innovation de pratiques, outils, et méthodes sur le territoire. Nommé *Forêt Patrimoine*, à son lancement en 2007, il a ainsi pris le nom *Forêt d'Exception*® en septembre 2011. Seuls treize massifs forestiers domaniaux sont actuellement labellisés et quatre sont candidats au label. La labellisation s'effectue selon un cahier des charges précis : une série d'actions et le montage d'un dossier. Le label s'organise autour des dix-sept forêts en un réseau animé et soutenu par un comité d'experts et la direction générale de l'Office national des forêts. La mission dans le cadre de ce stage de six mois est d'évaluer nationalement, pour la première fois depuis sa création, le label *Forêt d'Exception*®.

L'évaluation a pour objectif de questionner l'utilité et les effets du label pour permettre d'impulser une nouvelle dynamique. Elle repose sur des enquêtes auprès des différents acteurs liés au label afin de recueillir leurs avis et leurs ressentis. Cette évaluation utilise principalement 33 entretiens semi-directifs et un questionnaire déployé à l'échelle nationale, auprès de 1526 acteurs. Les différentes méthodes et outils prennent en compte la diversité des acteurs engagés dans Forêt d'Exception (professionnels de la forêts, service technique de collectivités, élus ou associatifs). Les autres sources d'inspirations correspondent aux dossiers de candidature au label des douze forêts labellisées ainsi que divers réseaux (Facebook, LinkedIn, Chlorofil) où des fils d'actualités sont publiés sur chaque forêt.

Ce mémoire explique la méthode et les choix effectués ainsi que les résultats du questionnaire réalisé sur le site de sondage en ligne Survey Monkey. L'évaluation révèle principalement deux souhaits : une continuité de la dynamique déjà engagée par Forêt d'Exception et une amplification des actions. Une majorité de la population interviewée est actuellement satisfaite par ce label et souhaiterait seulement plus d'innovations dans les actions réalisées. Une minorité est très insatisfaite à cause d'un manque de reconnaissance du label, des manques de moyens humains et financiers et d'une communication peu marquée autour du label. L'analyse du questionnaire montre aussi des barrières d'informations entre les échelons locaux et nationaux.

Il est donc nécessaire de consolider le réseau Forêt d'Exception, en travaillant avec tous les acteurs impliqués, au niveau national et local. Il apparaît aussi qu'un effort de communication doit porter sur une amélioration de la reconnaissance du label et de ses effets. Ainsi, à la suite de cette évaluation nationale, il est proposé que des ateliers et réflexions se déroulent dans chaque forêt sur ces thématiques.

Abstract

The Forest national office created a label called *Forêt d'Exception® (FE),* French for "Remarkable Forest". It promotes dialogue in seventeen French state-owned forests, and encourages the creation of tools, methods, or practices on the French territory. This label was named *Forêt Patrimoine* (French for "Heritage Forest") when it was launched in 2007; thus the name *Forêt d'Exception®* really began to be used in September 2011. Only thirteen state-owned forests are currently labelled under FE, and four others are candidates for the label. The labelling is carried out after a precise set of specifications: a series of actions and the setting up of a file. The label is organized around the seventeen forests into a network led and supported by a committee of experts and the Forest national office's general management. A six month internship is therefore to evaluate nationally for the first time of its creation, the *Forêt d'Exception®* label.

The purpose of the evaluation is to question the label usefulness and effects in order to impulse a new dynamic. The evaluation is based on surveys carried out with various actors linked to the label to collect their feelings and opinions. It mainly uses 33 interviews and a questionnaire deployed on a national scale to 1526 person. The different methods and tools used, taking into account a diversity of implicated people in *Forêt d'Exception.*

This study explains the method and the choices made as well as the results of the questionnaire conducted on the website SurveyMonkey. It shows a wish to develop the dynamic of FE, and news actions. An important part of the population is actually satisfy by this label and only wish more innovations. A minority is very dissatisfied because of a lack of recognition of the label, lack of human and financial resources and limited communication around the label. The analysis demonstrates also some information fences.

It is therefore necessary to re weld the *Forêt d'Exception* network, and improve it recognition. In addition, the necessity of working with every possible local actor is clear. Thus, following this evaluation, workshops and talks will be held in each forest to reflect on these themes.

Remerciements

En premier lieu, je tenais à remercier ma maître de stage Christèle Gernigon, qui m'a soutenue, épaulée, corrigée durant ces 6 mois. Mon tuteur de stage Eric Lacombe qui passe toujours autant de temps pour aider ses élèves. Je remercie également Romain Lepillé pour avoir accepté de faire partie de mon jury de soutenance. Ainsi que les membres du Comité national d'orientation qui m'ont aidée dans mes réflexions, ma démarche et ont pu être présents lors de groupes de travail.

De plus, je remercie la Direction Forêts et risques naturels de m'avoir accueillie chaleureusement et dont je garderai de bons souvenirs. Je voudrais exprimer aussi ma reconnaissance à tous les chefs de projets qui ont accepté que j'intervienne dans leurs forêts et auprès de leurs interlocuteurs. Je remercie toutes les personnes qui ont accepté d'être interviewées et toutes celles qui m'ont assistée pour mes déplacements ainsi que celles ayant répondu à mon questionnaire.

Enfin, un grand merci à mes nombreux relecteurs de guide d'entretien, de questionnaire et de mémoire qui ont pris le temps de me relire.

Table des abréviations

CNO : Comité national d'orientation
CoPil : Comité de pilotage
COTECH : Comité technique
COP : Contrat objectif et performance
CP : Contrat de projet
DA : Directeur d'agence
DC : Dossier de candidature
DFRN : Direction Forêts et risques naturels
DG : Direction générale
DT : Direction territoriale
FE : Forêt d'Exception®
FEED : Fonds pour l'environnement et le développement durable
GDMF : Département Gestion durable et multifonctionnelle des forêts
GT : groupe de travail
GSF : Grand Site de France
OGS : Opération Grand site
ONF : Office national des forêts
PA : Protocole d'accord
PNR : Parc naturel régional
TFT : Technicien forestier territorial
UT : Unité territoriale

Introduction

Le contexte international de l'année 2019 se révèle intense en actualités à propos du climat. Les sécheresses à répétitions, les canicules, les attaques de pathogènes et d'insectes et les feux de forêts à travers le monde font réagir les Hommes. Cette année charnière amorce peut-être le début de changements radicaux. A l'Office national des forêts (ONF) l'année 2019, est aussi synonyme de changements avec une nouvelle direction, de nouvelles orientations et un contrat entre l'Etat et l'ONF à renégocier en 2020. Pour cela, il est nécessaire de réaliser une évaluation des politiques déjà mises en œuvre.

C'est dans ce contexte que s'inscrit l'évaluation du label *Forêt d'Exception®* mis en place par l'ONF en 2007. Il concerne dix-sept forêts domaniales répondant à une charte *(annexe 1)***.** Ce label a pour objectif d'inciter l'ONF et ses partenaires à travailler ensemble sur ces forêts domaniales pour réaliser des projets innovants et concertés à l'échelle des massifs forestiers. Forêt d'Exception est aussi un moyen pour l'ONF, établissement public national, de s'affirmer comme acteur dans les territoires. A la date d'août 2019, treize labels ont été attribués à des massifs forestiers intégrant 21 forêts domaniales de métropoles et d'Outre-mer.

Une évaluation est une démarche particulière, avec un processus de vérification et questionnement qui repose sur une méthode globale commune à toute évaluation (DREES, 2011) et (SGMAP, 2015) :

1) La définition du contexte, et le cadrage de l'évaluation
2) La définition de la méthode d'évaluation
3) La récolte des données et son analyse
4) Les propositions d'amélioration ainsi que leur communication

L'évaluation demandée est réalisée à l'échelle nationale. Son objectif est donc d'améliorer le label nationalement. Elle s'appuiera sur chaque projet local sans être une somme d'évaluations locales. **La mission d'évaluation nationale essaie de prendre en compte la globalité du label dans sa complexité et les liens établis au sein du réseau national comprenant des échanges entre les forêts ainsi que les relations entre le niveau local et national.** Pour réaliser cette mission, il a été choisi de questionner l'utilité du label et ses effets. La problématique de la mission a été résumée sous la forme suivante : « **Quels sont les effets de Forêt d'Exception ? Quelles composantes de Forêt d'Exception seraient à généraliser ou à amplifier ; avec quels objectifs, dans quels contextes et sous quelles formes ? »**

Deux enquêtes ont été mises en œuvre auprès des acteurs du dispositif : des 33 entretiens et un questionnaire en ligne envoyés à 1526 personnes. Cette méthode d'obtention des données permet de questionner les acteurs et de recueillir directement leurs impressions et les idées de ces partenaires. Cette méthode est en cohérence avec le principe de concertation.

Ce rapport explique dans un premier temps le contexte particulier du label Forêt d'Exception®, de la méthode utilisée puis le traitement des résultats des entretiens et du questionnaire et de leurs analyses. Ces recueils de données et leur début d'analyse, menés sur une période de 6 mois, ont permis de comprendre le fonctionnement de Forêt d'Exception, de recueillir le ressenti des différentes parties prenantes, de percevoir les besoins d'amélioration globale et enfin, d'entrevoir quelques pistes d'actions pour les années à venir.

I. Contexte général de la mission d'évaluation

Le contexte général permet de mieux comprendre nos choix d'évaluation.

A. Présentation de l'Office national des forêts (ONF), commanditaire de la mission

L'Office national des forêts est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) sous tutelle des deux ministères en charge de la forêt et de l'écologie, avec un contrat d'objectif de performance (COP) les engageant pour la période 2016-2020 (article L221-1 et 3 du code forestier) (Ministère Agriculture, 2019). Ce contrat fixe les priorités de l'ONF et oriente ses choix budgétaires pour cinq ans. L'ONF gère 4,6 millions d'hectares de forêts publiques en métropole ce qui représente 25% de la forêt métropolitaine, dont 1,8 millions d'hectares en forêt domaniale. Le rôle de l'ONF consiste à réaliser une gestion multifonctionnelle des forêts publiques [1] :

- La gestion des forêts comprenant tout son cycle et la production de bois (coupes et travaux forestiers)
- La protection de l'environnement et l'acquisition de connaissances sur la biodiversité
- L'accueil du public et l'éducation à la forêt
- La prévention des risques naturels (érosion, avalanche, incendie, etc.)

L'ONF est organisé sur la métropole en six directions territoriales, et dispose de cinq directions régionales ou territoriales en Outre-mer. Chaque direction territoriale est redécoupée en agences elles-mêmes divisées en unités territoriales (UT). La *Figure 1*, inspirée de la publication Concertation et dialogue territorial en forêt (ONF; Gernigon C., 2019), illustre le dispositif ONF. La *Figure 2* permet de replacer Forêt d'Exception dans cette organisation (*D. Présentation du label Forêt d'Exception®).*

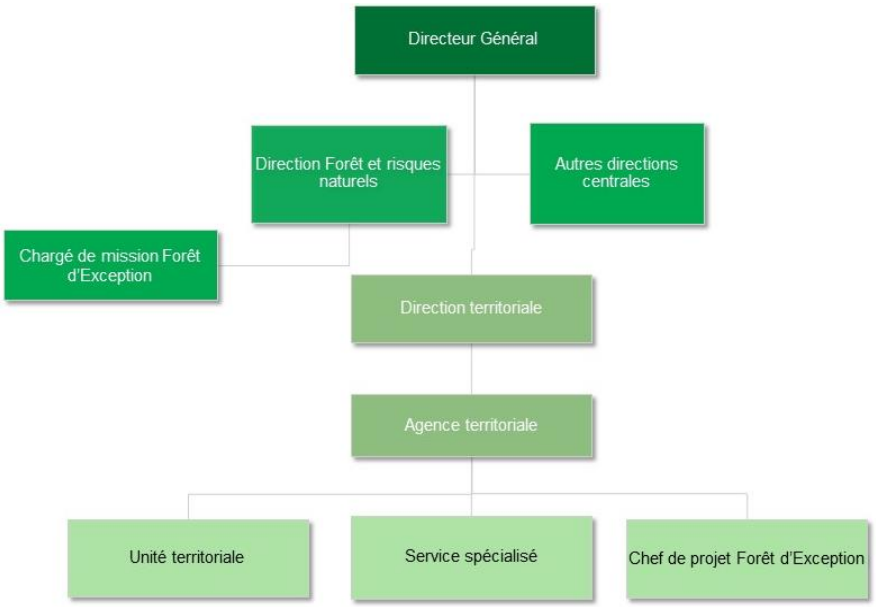

Figure 1 : Organisation de l'ONF d'après (ONF; Gernigon C., 2019)

Le siège (environ 300 personnes), se compose d'une direction générale avec cinq directions centrales : la Direction forêts et risques naturels (DFRN) ; Direction commerciale bois et service (DCBS) ; Direction économique, financière et des systèmes d'informations (DEFSI) ; Direction des ressources humaines (DRH) ; Direction de la communication (DCOM) (ONF ; DG, 2018). Rattachée à la DFRN, **la mission « Forêt d'Exception » est un sujet transversal qui concerne toutes ces directions** (ONF, et al., 2017).

[1] Toutes les forêts publiques gérées relèvent du régime forestier. Elles doivent l'être de façon durable et multifonctionnelle par l'Office national des forêts selon le code forestier.

B. Direction forêt et risques naturels (DFRN), missionnée sur Forêt d'Exception

La DFRN, environ 50 personnes, regroupe les activités de gestion durable des forêts publiques. La direction pilote l'élaboration des aménagements forestiers (EAM) ainsi que leur suivi (SAM), et la coordination des missions d'intérêt général (MIG). Elle coordonne et appuie les directions et agences territoriales pour conforter la place de la forêt dans les politiques territoriales de développement durable, tout particulièrement dans le domaine des fonctions sociales et des services écosystémiques rendus par la forêt publique, (ONF ; DG, 2018). À ce titre, cette direction est *« chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique « Forêt d'Exception ».»,* (ONF, DFRN, 2012). Elle est divisée en trois départements : GDMF, Gestion durable et multifonctionnelle des forêts ; RDI, Recherche, développement et innovation ; RN, Risques naturels.

Le stage s'effectue dans le département GDMF (13 personnes), dont le chef de département (anciennement un directeur d'agence d'une Forêt d'Exception) suit l'avancée de la mission. La chargée de mission pilote le projet Forêt d'Exception® à l'échelle nationale, pour 70% de son temps et suit également la politique paysage et la stratégie d'accueil du public en forêt. Son rôle d'animation, amène à une réunion des chefs de projets tous les mois et un séminaire par an. Elle soutient les équipes locales pour des actions, des réflexions ou la rédaction de documents. Elle anime le Comité national d'orientation, réuni 4 à 6 fois par an, et organise le travail des rapporteurs des candidatures au label.

C. Contexte forestier

Le contexte international du changement climatique et les incertitudes qu'il entraine sur le futur de la forêt et sur la société en général, marquent particulièrement l'actualité de l'été 2019 et mettent un focus sur la forêt. Conscient de ces enjeux, l'ONF élabore en 2019 une prospective à vingt ans pour concevoir des scénarios de gestion de la forêt publique intégrant de nouveaux paramètres : risques climatiques mais également évolution des relations entre la société et la forêt.

En réponse aux engagements de gestion durable des espaces forestiers et à la dynamique de débat public sur l'environnement observée depuis les années 1990, l'Office national des forêts a participé à de nouveaux dispositifs de concertation en France (Natura 2000, Opérations Grands Sites, par exemple) (ONF; Gernigon C., 2019). De plus, suite au désengagement progressif de l'État et à la politique de décentralisation dans les régions et départements, l'ONF a vu ses moyens nationaux, en particulier pour l'accueil du public, se réduire. Ce contexte a amené l'établissement à solliciter de plus en plus les collectivités pour financer les travaux d'accueil du public en forêt domaniale.

Depuis 10 ans, la société exprime vis-à-vis de la gestion des forêts publiques relevant du régime forestier de plus en plus d'exigences notamment via la presse et l'utilisation des réseaux sociaux. Leur demande est de préserver et protéger davantage la nature. Cela demande à l'ONF d'être toujours plus présent et interactif avec toutes les composantes de la société : grand public, associations de citoyens, élus des collectivités territoriales, services de l'Etat et acteurs économiques.

L'idée de développer la concertation en forêt pour mieux concilier les enjeux écologiques, sociaux et économiques, s'est concrétisée dès 1998 avec les premières chartes forestières de territoires (CFT [2]). A partir de 2007, Forêt d'Exception fait franchir à l'ONF une marche de plus en souhaitant repositionner la forêt domaniale et sa gestion dans le territoire.

Le label Forêt d'Exception® a pour objectif de permettre aux acteurs du territoire de se réapproprier la forêt et certaines décisions pour engager de nouveaux projets. Cette démarche veut rassembler les différentes parties prenantes à l'échelle d'un massif forestier domanial, pour construire ensemble une vision multifonctionnelle de la gestion forestière présente sur le territoire.

[2] Document d'orientation élaboré par différents acteurs du territoire de la filière bois sur les politiques forestières et actions à mener au sein de ce territoire, souvent grand, à l'issue d'une initiative locale. Il inclut à la fois les forêts privées et publiques. La charte forestière avait pour objectif de créer en forêt une solidarité entre la ville et le territoire rural associé.

D. Présentation du label Forêt d'Exception®

1) Cadre politique et juridique

Le label avait une autre dénomination à l'origine : *Forêt Patrimoine*. Cette marque *Forêt Patrimoine* ayant été réservée en 2007 par un autre acteur économique, un nouveau nom a été défini. En septembre 2011, *Forêt d'Exception®* a été déposée par l'ONF à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) pour protéger le nom du label et son logo, et s'en réserver l'usage. Avant le dépôt, il y a eu un questionnement la charte, le sens et l'identité du label.

Les premiers axes stratégiques apparaissent sous la dénomination *Forêt Patrimoine* dans le projet d'établissement de l'ONF de 2007 à 2011 et une note de service de mai 2007. Sous le nom Forêt d'Exception, cette stratégie a été reconduite les années suivantes dans le COP 2012-2016, puis l'actuel contrat 2016-2020 où le label est cité dans la partie 3.3 valoriser les démarches innovantes.

Le label Forêt d'Exception® a pour objectif de mettre en place une concertation entre les acteurs du territoire et l'ONF, d'inciter les innovations et expérimentations, et de valoriser tous les patrimoines de la forêt (culturel, naturel, paysager, historique, sylvicole etc.). L'objectif de ce label était de créer « **un réseau de forêts domaniales emblématiques à haute valeur patrimoniale** ». Ces forêts représentent environ 10% de la surface domaniale gérée par l'ONF. Cette mission est inscrite dans la stratégie de l'ONF depuis 2007, et le label a été intégré dans ses contrats d'objectifs et de performance successifs en 2012 et 2016. Une charte nationale (publique, accessible via le site de l'ONF) définit le label et son périmètre. Elle énonce les grands principes à respecter, en dix points, et suggère le fonctionnement du dispositif. Une note de service interne de l'ONF traduit cette charte et en explicite la mise en œuvre. (Annexe 1 et ONF, Direction forêts et risques naturels, 2012)

> « *L'ONF souhaite mener dans ces forêts une politique de mise en valeur ambitieuse, à la hauteur de leur renom, concrétisée par l'attribution à certaines, parmi les plus remarquables d'entre elles, d'un signe de reconnaissance spécifique : le label Forêt d'Exception®* » (ONF, DFRN, 2012).

En 2005, au sein du budget de gestion des forêts domaniales, l'ONF avait créé un fonds national pour initier des projets de développement durable avec de nouveaux partenariats locaux. Appelé Fonds pour l'environnement et le développement durable (FEDD), il permettait à la DFRN d'inciter les porteurs de projet ONF à mener de nouvelles actions en faveur de la biodiversité, des paysages ou d'accueil du public. Le projet Forêt d'Exception y était inscrit en priorité. Le FEDD a été supprimé en 2015, avec une délégation directe des enveloppes globales de gestion de la forêt domaniale aux directions territoriales.

Aujourd'hui, la DFRN pilote et finance uniquement l'animation nationale du dispositif Forêt d'Exception avec une chargée de mission (environ 70% d'un équivalent temps-plein), des actions de communication (avec le soutien de la DCOM), la logistique du Comité national d'orientation et des séminaires, l'animation du réseau et l'accompagnement des équipes locales. Chaque directeur d'agence territoriale négocie son budget sur une Forêt d'Exception : en interne, auprès de la Direction territoriale, en externe avec la recherche de partenaires cofinançant ou portant directement certaines actions. Concrètement, aucune ligne budgétaire spécifique n'est réservée et cela ne permet donc pas de faire un suivi financier national du projet Forêt d'Exception.

Pour ce faire, chaque territoire sélectionné met en place un comité de pilotage (CoPil) qui décide collectivement des orientations du projet à développer sur sa forêt. Le label sera décerné par le directeur général de l'ONF à la suite de différentes étapes formelles, dont la validation de la candidature par le Comité national d'orientation Forêt d'Exception.

La *Figure 2* présente l'organisation du pilotage de Forêt d'Exception au niveau national et local dans l'organigramme de l'ONF.

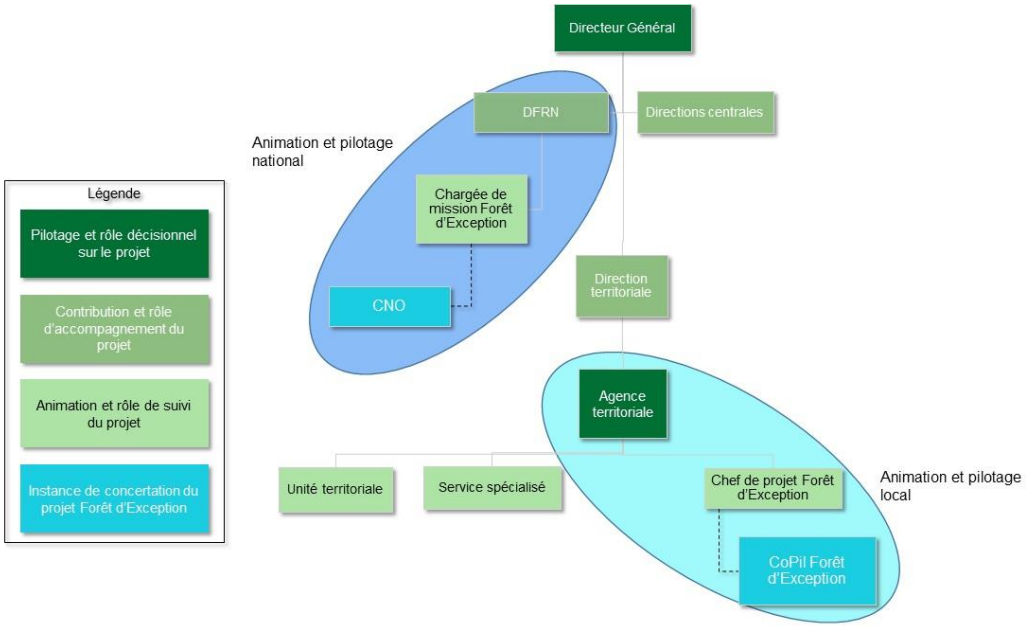

Figure 2 : Le positionnement du programme Forêt d'Exception au sein de l'ONF, d'après ONF, Gernigon C., 2019

2) Animation et déploiement du label

a) Rôles du Comité national d'orientation (CNO)

Un acteur fondamental du dispositif Forêt d'Exception est le comité national d'orientation. Son organisation est définie par un règlement intérieur, annexé à la note de service ONF du 31 juillet 2012 (ONF, DFRN, 2012) [3]. Il est composé d'experts, de représentants des ministères de tutelle de l'ONF (écologie et agriculture) et de six représentants de l'ONF (*Figure 3*). Depuis 2018, des représentants de la forêt communale et de la forêt privée ont rejoint le CNO. Seuls les dix-huit membres externes à l'ONF ont un droit de vote.

Le Comité national a un rôle consultatif et délivre des recommandations au directeur général de l'ONF. Son rôle est aussi d'accompagner les projets locaux dans les différentes démarches, afin de permettre leurs bons aboutissements. La diversité des experts de ce comité permet d'apporter des éléments de méthode et une expertise dans les domaines utiles au projet : médiation, aménagement du territoire, tourisme, écologie, communication etc.

Le CNO interagit avec les Comités de pilotage locaux (CoPil) à certaines étapes-clés des projets (*Figure 5*). Il n'a pas de rôle décisionnaire au niveau local, il veille uniquement à conseiller et apporter un point de vue extérieur utile à l'ONF et ses différents partenaires.

3 Certaines annexes sont actualisées régulièrement comme la composition du CNO, la note de service n'a pas été remise à jour depuis le 31 juillet 2012.

NOM Prénom	Qualité
ARNOULD Paul	**Président du Comité national d'orientation Professeur émérite** - ENS de Lyon
AUREAU François	**Personnalité qualifiée** - Animateur national du projet "Forêt Patrimoine" de 2007 à 2010 (retraité)
BARRERE Sylvie	**Responsable Environnement et développement durable du tourisme** - ATOUT France
BARRET Philippe	**Médiateur territorial** - Association GEYSER
BURIDANT Jérôme	**Professeur des universités** - Unité EDYSAN - UFR Histoire Géographie - Université de Picardie
CHAUVIN Christophe	**Personnalité qualifiée** - Ingénieur chercheur en gestion intégrée des forêts (retraité) - IRSTEA Grenoble
DEHEZ Jeoffrey	**Chargé de recherches en économie.** Unité Environnement territoires et infrastructures - IRSTEA Bordeaux
FAVREL Adeline	**Coordinatrice du réseau Forêt** - France nature environnement
GERARD Catherine	**Chargée de mission Tutelle de l'ONF** -MAA - DGPE / Sous-direction Filères forêt-bois, cheval et bioéconomie
GRANET Anne-Marie	**Personnalité qualifiée** - Expert Accueil du public en forêt
HARALAMBON Marie-Louise	**Présidente des communes forestières de Meurthe et Moselle** - Maire de Favières (54)
LEFEBVRE Thierry	**Chargé du programme "Aires protégées"** - UICN France
PICARD Olivier	**Directeur Recherche-Développement et Relations européennes** - Centre national de la propriété forestière

NOM Prénom	Qualité
RAOULT Paul (BRUA Eric)	**Vice-président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France** - Président du Parc de l'Avesnois
THIBAULT Jean-Pierre	**Président Groupe "sites, espaces patrimoniaux et paysage"** - Icomos-France / Inspecteur général du CGEDD
THOMAS Marie (GAYTE Xavier)	**Chargée de mission agriculture et forêt.** Direction parcs naturels marins, parcs nationaux et territoires Agence française de la biodiversité
VENDRYES Caroline (LECONTE Pierre)	**Chef du bureau des sites et espaces protégés** - MTES - DGALN/DHUP/QV1 - Sous-direction de la Qualité du cadre de vie
VOURC'H Anne (ESTEVE Lydiane)	**Vice-présidente du Comité national d'orientation Conseillère technique** - Réseau des Grands sites de France

NOM Prénom	Qualité (ONF)
FALCONE Patrick (FELDER Christophe)	**Adjoint au Directeur général, en charge des relations institutionnelles** - Office national des forêts
GERNIGON Christèle	**Expert Paysage et responsable Forêt d'Exception** - Office national des forêts
LE FAILLER Françoise (BERTRAND Olivier)	**Directrice de la communication** - Office national des forêts
LE LEGARD-MOREAU Laurence (TRESMONTANT David)	**Chef du Service Forêt Bois** - Agence Bouches-du-Rhône Vaucluse - Office national des forêts
MAILLET Albert (MENGIN-LECREULX Patrice)	**Directeur forêts et risques naturels** - Office national des forêts
VINOT Véronique	**Chargée de communication** - Office national des forêts

Mise à jour 01/02/2019 — **24 membres titulaires** (8 membres suppléants) — **18 membres externes à l'ONF** (votants) **6 membres de l'ONF** (non votants)

Office national des forêts
Direction Forêts et risques naturels

Figure 3 : Composition du Comité national d'orientation (ONF, 2019)

b) Animation et mise en œuvre du label au niveau local

En 2007, une liste de forêts domaniales a été étudiée au CNO puis validée par le directeur général (DG) de l'ONF. Ces forêts proposées par les directions territoriales devaient répondre à des critères prédéfinis en termes d'enjeux patrimoniaux, de diversité de situation biogéographique, de type de forêt, d'actions innovantes et de dynamique locale. En 2007, les dix-sept massifs forestiers[4] présélectionnés par le directeur général de l'ONF ont fondé le premier réseau Forêt d'Exception. Depuis 2012, deux nouvelles forêts les ont rejointes suites à une demande des élus locaux [5], et deux en sont sorties.

Lorsqu'une forêt est sélectionnée, le processus de labellisation se met en place progressivement. Avant sa labellisation, c'est une *Forêt candidate*. (*Figure 4*)

Figure 4 : Principe simplifié de labellisation d'une Forêt d'Exception : du logo Forêt Candidate au logo nominatif

Pour obtenir le label, la forêt sélectionnée doit franchir quatre étapes clés présentées *Figure 5* **:**

- ✓ La création d'un **comité de pilotage** (CoPil)
- ✓ La signature d'un **protocole d'accord** (PA)
- ✓ La signature d'un **contrat de projet** (CP)
- ✓ La validation d'un **dossier de candidature au label** (DC)

[4] Les massifs forestiers seront simplifiés par le terme « forêt », le nombre de forêts par projet est indiqué *annexe 2.*
[5] C'est un cas particulier, il n'a donc pas été schématisé dans la Figure 5.

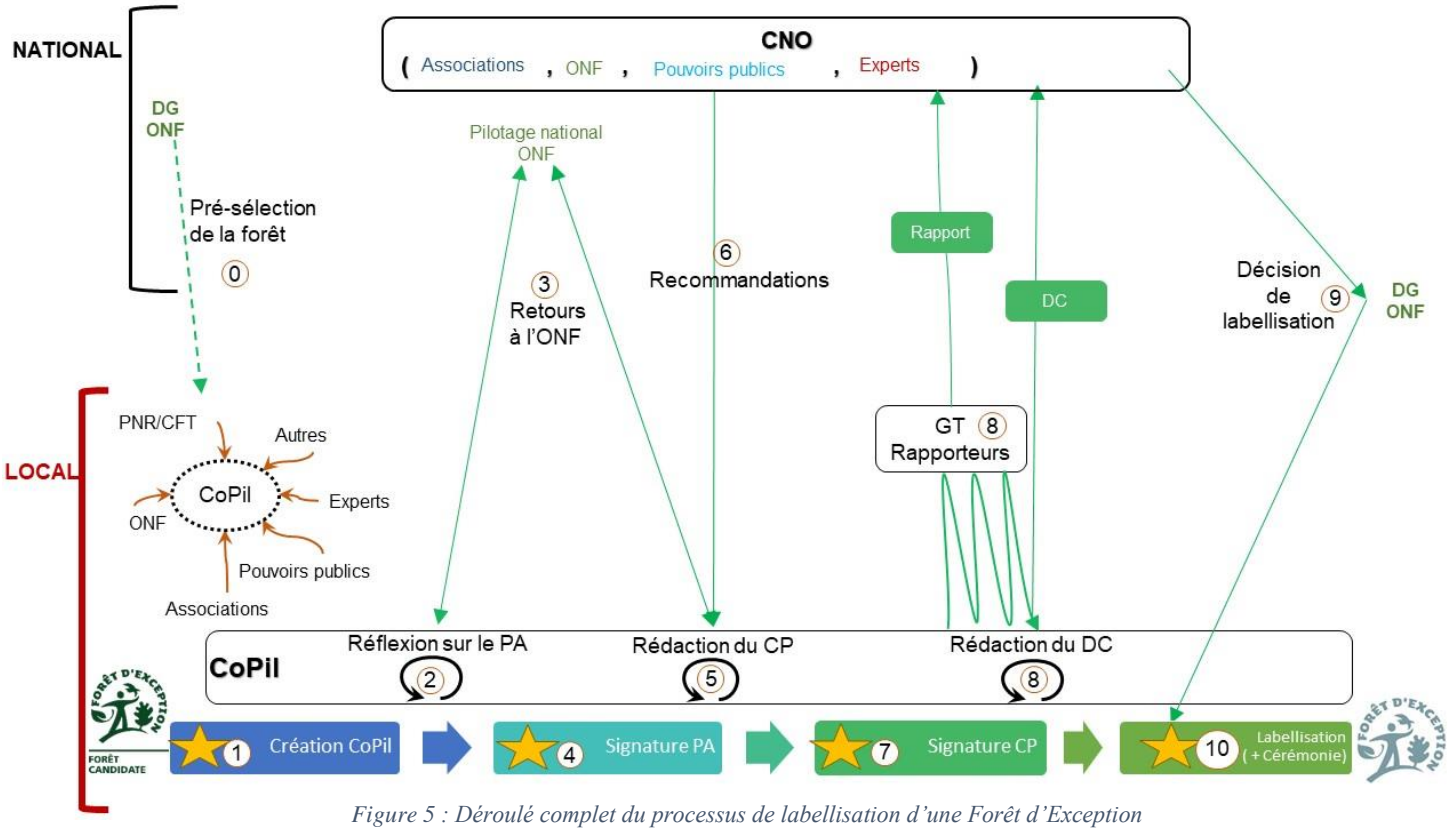

Figure 5 : Déroulé complet du processus de labellisation d'une Forêt d'Exception

Ce schéma précise aussi les interactions avec le CNO et la direction générale de l'ONF aux différentes étapes de la labellisation. Chaque étape majeure demande une validation formelle par le CoPil et sans cette approbation, notamment la signature engageant moralement les partenaires, le projet ne peut pas avancer. C'est pour cette raison que quelques projets ne sont pas encore labellisés ou qu'ils ont mis plus de temps à aboutir.

- ✓ Tout d'abord, un **comité de pilotage** (CoPil) doit se créer. Le CoPil est le lieu de décision et d'approbation. Il comprend tous les acteurs décisionnels du territoire : des élus des différentes collectivités, des représentants de l'État et les services techniques, des personnels de l'ONF, des représentants d'association. Un exemple de composition de CoPil, *Figure 6*, issu du dossier de candidature de Rouen (p.65) montre la diversité des acteurs, (PAGES, et al., 2015).
  Pour enrichir les échanges et le contenu du projet, il y a souvent la création de comités techniques ou groupes de travail. Dans ces instances, d'autres acteurs peuvent être invités à contribuer aux réflexions. Chaque forêt a une organisation de gouvernance différente en fonction de son contexte, sa dynamique et ses enjeux. Ainsi, tous les acteurs du territoire sont conviés à un espace de dialogue et concertation.
- ✓ Ensuite, le **protocole d'accord** (PA) retrace les grands enjeux du projet local et est signé avec les membres institutionnels du CoPil. Cette étape est issue uniquement de réflexions locales. La DFRN et le CNO sont simplement tenus au courant de l'avancée du dialogue.

Figure 6 : La diversité des membres du CoPil de Rouen, source : (PAGES, et al., 2015).

- ✓ La rédaction d'un **contrat de projet** (CP) intervient après. Ce document relate les actions à mettre en place, leur financement et les acteurs porteurs des opérations. La finalisation du document et sa signature peuvent être longues du fait de divergences politiques, ou d'un frein à engager des financements. Le contrat de projet est élaboré avec les acteurs locaux, le CNO pouvant ensuite faire des recommandations avant sa validation finale.
- ✓ Enfin pour obtenir la labellisation par l'ONF et le CNO, il faut présenter un **dossier de candidature** (DC) qui développe les caractéristiques de la forêt, une explication du projet et l'exposition des différentes actions menées ou en projet. Le format des dossiers de candidature a évolué au fil des labellisations. Il comprend actuellement une analyse de la forêt ses valeurs patrimoniales et son historique, de l'animation et de la conduite du dialogue dans le temps, une présentation des actions réalisées, accompagnés par des témoignages et des illustrations schématiques… Deux membres du CNO, **les rapporteurs,** sont présents pour **accompagner la rédaction,** et tenir le CNO informé des évolutions. C'est la seule étape où le CNO intervient et à la fin émet un avis favorable ou non sur la labellisation de la forêt. Le directeur général doit ensuite approuver la labellisation pour qu'elle soit effective.

3) Les objectifs et valeurs de Forêt d'Exception

Les objectifs de Forêt d'Exception sont formulés dans la charte nationale (ONF, DFRN, 2012). En 2016, un groupe de travail (composé de représentants du CNO) visant à préparer un cahier des charges pour l'évaluation du label, a revisité les termes de la charte et proposé une première reformulation des objectifs nationaux de Forêt d'Exception.

1. Améliorer la gestion multifonctionnelle des forêts avec un projet de territoire concerté
2. Valoriser la diversité des patrimoines forestiers auprès du grand public
3. Transmettre des expériences innovantes auprès des autres territoires

En mars 2019, un atelier de travail du CNO auquel j'ai participé, a conclu qu'il serait nécessaire de réaliser un travail national sur les objectifs nationaux de Forêt d'Exception et les messages associés. En préparation de cette séance du comité national, j'avais explicité les quatre principes complémentaires suivants pour Forêt d'Exception :

- ✓ Etre un réseau national de forêts et de projets portés par un Copil
- ✓ Favoriser la concertation sur la gestion forestière avec un ancrage territorial des forêts
- ✓ Valoriser tous les patrimoines forestiers et la multifonctionnalité
- ✓ Être un lieu d'expérimentation et d'innovation

Les thématiques de l'évaluation nationale doivent s'inspirer de ces principes.

4) Les treize labels Forêt d'Exception®

Figure 7 : Carte du réseau Forêt d'Exception avec les treize projets labellisés, (ONF, juin 2019)

Cette carte montre un réseau varié et représentatif des différentes forêts de France intégrant à la fois des forêts de plaine, méditerranéenne, du littoral ou de montagne, des forêts de production, en situation périurbaine ou rurale, en métropole et outre-mer. Elles ont toutes des caractères remarquables qui ont amené leur intégration dans ce réseau. Les entrées ont été conditionnées par une volonté forte du territoire et la sortie par le manque de portage local et l'absence de création d'un CoPil.

Les différents moments clés de chaque forêt ont été résumés dans le tableau ci-dessous, *Figure 8*. Au niveau national, le directeur général avait souhaité en 2015 que l'ensemble des forêts du réseau

soient labellisées en 2019. Ceci explique l'aboutissement de presque tous les projets entre 2016 et 2019 (*Figure 8*). Dans la suite du mémoire, il ne sera question que des quatorze forêts ayant un contrat de projet signé, les treize forêts labellisées et Haguenau qui a la volonté de labelliser la forêt début 2020.

Les particularités de chaque forêt ont été résumées sous la forme de fiche synthétique en annexe *(annexe 2 : Fiches forêts rangées alphabétiquement).*

	Forêt	Protocole d'accord signé	Contrat de Projet signé	Label attribué ; décision	Label à renouveler	Visite CNO	Cérémonie
1	**Fontainebleau**	août-08	Août 2019	Mars 2012	16 06 2017	2010 ; 2011	**2013 - 2017**
2	**Verdun**	Octobre 2011	Mai 2014	Juin 2014	2019 - prorogation en 2020	2012	**2014**
3	**Grande Chartreuse**	Février 2012	Avril 2014	Septembre 2014	2019	2013 ; 2018	**2015**
4	**Rouen**	Juin 2012,	2015-2020 (correspond à la CFT)	Mai 2015	2020	2008 ; 2015	**2015**
5	**Val Suzon**	Novembre 2012	Avril 2014	Juin 2016	2021	2013	**2016**
6	**Montagne De Reims**	Mai 2013	Juin 2015	Novembre 2016	2021	2012	**2017**
7	**Berce**	Juin 2009 Octobre 2016	Février 2017	Mars 2017	2022	2010 ; 2017	**2017**
8	**Tronçais**	Janvier 2012	Copil Juin 2017	Décembre 2017	2022	2017	**2018**
9	**Bassin D'Arcachon**	mars 2013	Mars 2016	Avril 2018	2023	2015	**2018**
10	**Sainte Baume**	Octobre 2014	1er trim. 2018	Avril 2018	2023	2016	**2018**
11	**Boscodon**	Validé Décembre 2009	1er trim. 2018	Avril 2018	2023	2009 ; 2017	**2018**
12	**Aigoual**	Juin 2014	Juillet 2018	Janvier 2019	2024	2016	**2019**
13	**Volcans de Martinique**	Juillet 2014	Octobre 2018	Mars 2019	2024	2015	**2019**
17	**Haguenau**	Novembre 2016	Février 2019	nov-19		2018	**2020**
14	**Compiègne**	mai-12	Validé 2013 ; Signature reportée			2017	?
15	**Massif Du Valier**	Décembre 2012	Validé 2015, en attente relance Copil			2014	?
16	**Les Camporells**	Validé 2008	Projet suspendu			2014	?

Figure 8 : Résumé de l'état d'avancement des Forêts d'Exception actualisé en été 2019 (ONF, DFRN, juillet 2019)

E. Objectifs de la mission d'évaluation

Nous avons pu voir dans les parties précédentes que le début des réflexions sur un label ONF a commencé en 2007. Avec dix ans de recul et treize forêts labellisées, le CNO a initié une réflexion pour évaluer le label Forêt d'Exception® en 2017. Comme vu précédemment, les années 2016 à 2018 ont été monopolisées par l'objectif de labelliser les forêts, ce qui laissait moins de temps pour mettre en place une évaluation nationale et la conduire. De plus, le premier label Forêt d'Exception® a été attribué en 2012, l'ancienneté du label n'était donc pas de dix ans, mais de cinq ans. Ainsi, il a été jugé opportun de reporter ce projet à 2019 avec la préparation du renouvellement du contrat État- ONF.

L'objectif de mon stage était donc d'évaluer nationalement le label, ce qui correspond à :

- ✓ Elaborer, tester et consolider un système d'indicateurs nationaux :
  - Déterminer l'objectif exact de l'évaluation,
  - Choisir une méthode,
- ✓ Etablir un premier bilan de la démarche, en termes quantitatifs et qualitatifs :
  - Appliquer la méthode
  - Recueillir des données, et en faire la synthèse,
  - Restituer (proposer une forme et des cibles)
- ✓ Sur ces bases, proposer des axes d'amélioration de la démarche et du label.

Ce travail a nécessité des réflexions avec les deux acteurs nationaux du label : la DFRN à l'ONF et le CNO. Ils ont dû approuver la démarche et les objectifs de l'évaluation. Leurs commandes seront détaillées par la suite.

II. Processus méthodologique pour l'évaluation

A. Méthodologie globale

1) Processus d'évaluation

Evaluer, c'est aider à décider, et à construire, contrairement au contrôle qui sanctionne ou à l'audit qui alerte et rappelle à l'ordre (DREES, 2011). L'objectif d'une évaluation est positif : il s'agit de comprendre un dispositif ou une politique, pour pouvoir l'améliorer en termes stratégiques et opérationnels.

Contrôle, pilotage, audit et évaluation

	Contrôle	Pilotage (contrôle de gestion)	Audit	Évaluation
Objet	Vérifier la conformité à la réglementation	Suivre l'exécution des actions	Réduire les risques	Optimiser les effets-besoins Expliquer les écarts entre effets attendus et atteints
Normes, référentiels	Loi, règlement (cadre comptable)	Programme fixé *ex-ante*	Standards professionnels	Référence à construire en fonction des objectifs
Conséquences	**Sanctionner un écart** : amendes, poursuites judiciaires	**Rectifier la trajectoire** : dialogue de gestion	**Alerter** : recommandations, rappels à l'ordre	**Aider à la décision** (stratégique ou opérationnelle) selon les besoins de la société

Lecture • La démarche de pilotage analyse la conformité de l'exécution des actions au programme fixé *ex-ante*.

Figure 9 : Comparaison d'une évaluation, d'un audit, du contrôle et du pilotage, source : (DREES, 2011)

Une évaluation est un processus normé et cadré par différentes étapes clés. Une recherche bibliographique a permis de recueillir différentes méthodes et principes d'évaluation. Deux références ont semblé en partie adaptées au contexte de Forêt d'Exception : la méthode d'évaluation des politiques publiques et la méthode d'évaluation de l'utilité sociale[6]. Elles se basent sur la même méthode globale mais la schématisent différemment.

Toute évaluation commence par une **définition du contexte**, des objectifs, du périmètre. Elle est suivie d'une **réflexion sur la méthode d'évaluation** et sa conception adaptée au contexte décrit : cette étape nécessite des choix. Elle rassemble enfin **des résultats** qui permettent ensuite de formuler **des conclusions** visant à réorienter ou actualiser le dispositif évalué. Ainsi, une évaluation est composée de quatre grandes phases.

- ✓ Le **cadrage et la compréhension du contexte.** Cette phase est primordiale pour la bonne conception et la conduite de l'évaluation. Il faut répondre aux questions suivantes : **pour qui, pourquoi, quand, avec qui évaluer ?** (AVISE, 2007). La partie I. permet de répondre à ces questions.
  - Pour qui : la direction de l'ONF et le CNO qui l'accompagne
  - Pourquoi : connaître et questionner l'utilité du label, fournir des clés pour négocier le prochain COP
  - Quand : en 2019, en 6 mois
  - Avec qui : tous les acteurs impliqués dans sa mise en œuvre

[6] L'utilité sociale correspond à tout ce qui peut être apporté à la société. Forêt d'Exception a un objectif social. Un exemple détaille les apports de Forêt d'Exception en annexe 16 d'après des guides (AVISE, 2007), (AVISE, 2019). L'utilité sociale est un concept à 6 dimensions : économique, épanouissement, politique, sociétale, sociale, environnementale.

- ✓ **La définition de la méthode**. C'est une étape où des choix importants doivent être faits.
- ✓ Elle est suivie de l'évaluation en elle-même, avec **l'acquisition des données et l'analyse** des résultats. C'est la phase la plus longue et celle qui demande le plus de moyens.
- ✓ Les **propositions.** L'objectif d'une évaluation n'est pas de noter mais d'aider. Ainsi l'objectif consiste à proposer un plan d'action et à le communiquer. Cette dernière phase est la plus importante.

Ces principales étapes ont été schématisées dans la *Figure 10*. Les différentes phases ont été re-situées dans le temps de la mission et du stage.

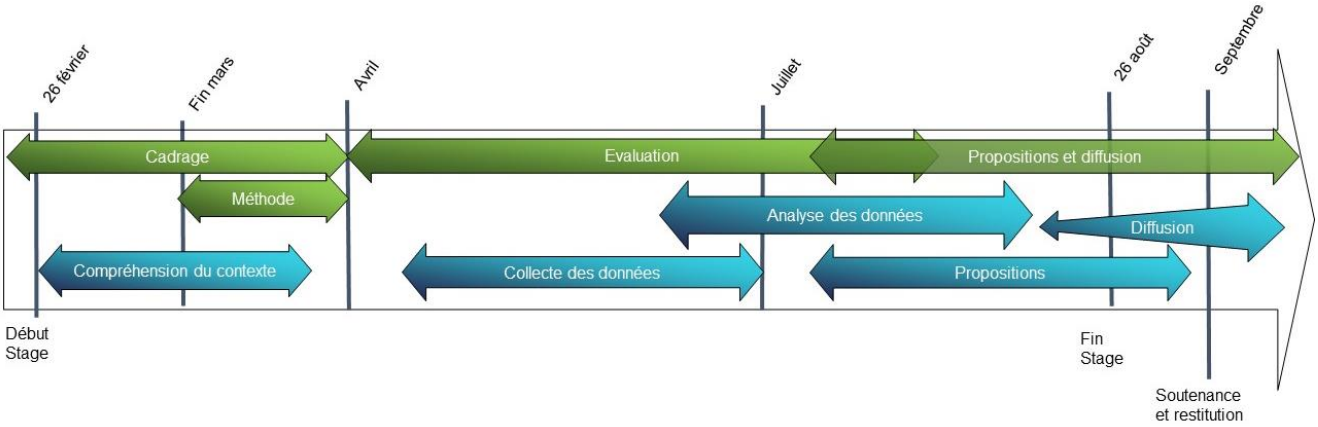

Figure 10 : Les étapes d'une évaluation replacées dans le temps de la mission, d'après : (AVISE, 2019) et (SGMAP, 2015)

2) Principes méthodologiques utilisés

L'évaluation de politiques publiques se base sur le principe de la « **chaîne d'action** ». Cela correspond à détailler l'amont et l'aval d'une action. La chaîne d'action simplifiée de Forêt d'Exception est présentée dans la *Figure 11*.

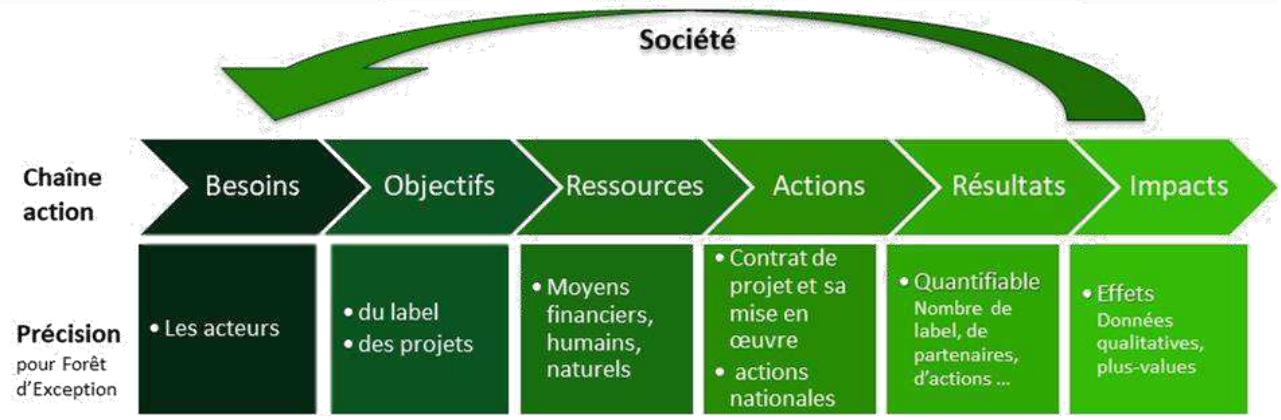

Figure 11 : Chaîne d'action Forêt d'Exception, d'après : (DREES, 2011) et (SGMAP, 2015)

Cette méthode de la chaîne d'action permet de ne pas oublier le fonctionnement et le contexte d'une action. Cela a rappelé que le premier maillon est celui du besoin des acteurs.

Lors d'un consensus, les acteurs traduisent leurs besoins en objectifs, puis des ressources sont affectées aux objectifs pour réaliser des actions. Ces dernières vont aboutir à des résultats dans le court terme et des effets pour le long terme.

Il est long d'évaluer toute la chaîne d'action, des angles d'évaluations[7] sont à privilégier. L'idée est de mettre en perspective deux éléments de la chaîne d'action.

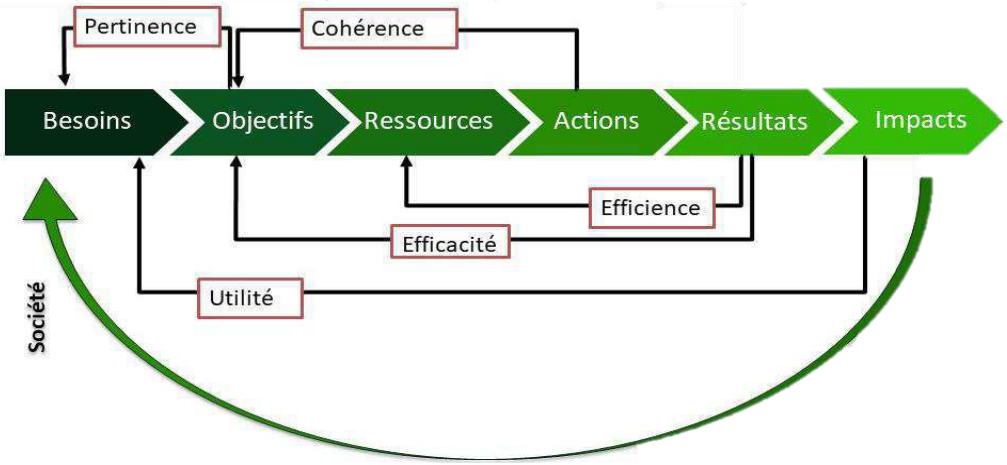

Figure 12 : La définition des angles d'évaluation, d'après : (DREES, 2011) et (SGMAP, 2015)

Les différents choix ont été effectués en fonction des commandes des deux décisionnaires du label, elles seront détaillées dans le paragraphe suivant.

B. Commandes pour l'évaluation nationale

1) Commande de l'ONF par le directeur de la DFRN

Comme annoncé dans le paragraphe I. B, il était nécessaire de recueillir l'avis du directeur Forêts et risques naturels (M. Albert Maillet) sur les objectifs de l'évaluation nationale. Cette dernière lui servira à guider le futur directeur général de l'ONF et **lui fournira des éléments pour négocier le futur COP.**

Lors de notre rencontre, début avril 2019, il a formulé trois scénarios pour envisager le futur de Forêt d'Exception et orienter les termes de l'évaluation nationale :

A. Garder la même philosophie du label, avec l'objectif d'amplifier la diffusion des retours d'expériences et les actions, sur la base du réseau actuel constitué des quatorze forêts labellisées ou engagées dans la labellisation.

B. Gardant la philosophie actuelle, rechercher une dynamique nouvelle du label et sa mise en œuvre, avec une impulsion répondant aux ambitions mises en exergue par l'évaluation.

C. Promouvoir le label au-delà du cercle actuel. L'objectif est de faire évoluer le label et sa philosophie avec un nouveau statut dépassant le périmètre des forêts domaniales**.**

Les trois scénarios n'impliquent pas les mêmes ressources, notamment en termes de personnes à solliciter. Le directeur de la DFRN nous a donc proposé de retenir le **scénario B**, comme le plus probable d'être retenu par la prochaine direction générale.

[7] Un angle d'évaluation peut être nommé de différentes manières dans la bibliographie, comme critères évaluatifs SGMAP, 2015 (SGMAP, 2015) ou registre de l'évaluation, DREES, 2011 (DREES, 2011). L'efficience correspond à comparer les résultats de la politique menée aux ressources financières, et l'efficacité à la comparaison des effets propre de la politique à ses objectifs initiaux.

Ainsi, l'objectif de cette commande est d'améliorer le processus sans bouleverser le dispositif Forêt d'Exception. Il nous faudra donc réaliser une évaluation au sein du réseau Forêt d'Exception, sans obligatoirement collecter le témoignage ou les besoins d'intervenants extérieurs au dispositif actuel.

Cette évaluation cherchera à étudier le ressenti des membres du réseau Forêt d'Exception, à identifier les effets perçus du label, à mesurer leur satisfaction et à recueillir les suggestions d'amélioration des acteurs impliqués.

2) La commande du Comité national d'orientation, CNO

Le deuxième acteur national de Forêt d'Exception, le Comité national d'orientation, a pour objectif de faire fonctionner le label et de le faire vivre *(I.D.2)a)).* C'est pourquoi lors de la présentation du vocabulaire et des axes possibles d'évaluation, le CNO a validé que le plus important était de savoir en quoi Forêt d'Exception et le **label associé sont utiles**.

En reprenant la *Figure 12*, l'utilité correspond à la mise en écho des effets par rapports aux besoins. Il remet en question toute la chaîne d'actions, et c'est l'axe le plus englobant : il interroge l'essence même du label et la direction prise.

Nous ne pouvions pas proposer d'évaluer l'efficience du label car il nous est impossible actuellement de faire une analyse financière de Forêt d'Exception, comme abordé dans la partie *I.D. 1),* les financements de Forêt d'Exception étant locaux et non coordonnés depuis le niveau national. Cela nécessiterait donc un bilan financier de tout le système avec tous les acteurs, travail impossible dans le temps imparti des six mois de stage et ce bilan reste une piste de proposition pour un futur stage.

Certains membres du CNO ont aidé à la réflexion via des échanges de mail et deux réunions. Ils ont été régulièrement informés de l'avancée de l'évaluation via des mails et deux notes (*annexe 4 et 8).*

C. Résumé de l'objectif et des hypothèses d'évaluation

1) Objectif d'évaluation

A la suite de ces deux commandes, un groupe de travail s'est réuni le 4 avril pour débattre, poser les problématiques et les hypothèses de l'évaluation. Avec six membres volontaires du CNO (*la composition annexe 3),* cet atelier a permis de synthétiser les commandes en questions évaluatives[8].

« Quels sont les effets de Forêt d'Exception ? Quelles composantes de Forêt d'Exception seraient à généraliser ou à amplifier ; avec quels objectifs, dans quels contextes et sous quelles formes ? »

2) Hypothèses d'évaluation retenues

Nous avons voulu formuler des questions plus concrètes et compréhensibles.

Quels sont les effets du label Forêt d'Exception®?

- ✓ Hypothèse 1 : le label national est une source de motivation pour les acteurs locaux.
- ✓ Hypothèse 2 : le label offre un accompagnement national utile au niveau local.
- ✓ Hypothèse 3 : le label met en réseau les forêts et conforte les projets locaux.

Quels sont les effets de la méthode Forêt d'Exception ?

- ✓ Hypothèse 4 : Forêt d'Exception permet de travailler ensemble et de concilier les besoins de chacun.
- ✓ Hypothèse 5 : Forêt d'Exception modifie les liens entre l'ONF et les acteurs du territoire.
- ✓ Hypothèse 6 : Forêt d'Exception modifie la façon de travailler au sein de l'ONF.

Ces différentes hypothèses sont celles de l'évaluation et nos questions fondamentales de l'évaluation.

[8] Une question évaluative est une question centrale de l'évaluation, et l'oriente.

D. Déroulé du stage

Pour tester les six hypothèses, il a été choisi de revenir aux besoins des acteurs. L'utilité questionne les effets constatés par rapport aux besoins initiaux des acteurs (*Figure 11*). Pour obtenir cette information, il nous fallait réaliser des enquêtes.[9] Il a donc été choisi de suivre la méthode suivante :

- ✓ Se renseigner sur Forêt d'Exception afin de **comprendre le contexte**, cette étape remplace l'observation et correspond au cadrage.
- ✓ Réaliser une vingtaine d'entretiens semi-directifs[10] dans quelques forêts, auprès d'un échantillon d'acteurs représentatifs du réseau national, pour obtenir **une diversité d'expression et de ressentis** sur Forêt d'Exception.
- ✓ Réutiliser les résultats de ces entretiens pour construire une **enquête compréhensible et adaptée au contexte,** à destination de tous les acteurs du réseau Forêt d'Exception, et visant à objectiver les premiers résultats issus des entretiens.

Cette méthode croisant les deux types d'enquêtes l'une de données qualitatives et l'autre aboutissant à des données quantitatives est généralement déconseillée pour des stages de six mois. La durée d'un stage ne permet pas normalement d'explorer et traiter correctement les données. De plus, le succès du questionnaire dépend de la réactivité des acteurs. Dans le contexte de Forêt d'Exception, au vu de la nécessité d'avoir le point de vue des acteurs, cette méthode semblait nécessaire.

Il aurait été possible par exemple d'inverser les deux enquêtes. Dans ce cas-là, le questionnaire aurait été construit en fonction des données issues de la bibliographie et des connaissances de diverses personnes. Ensuite pour expliquer les résultats du questionnaire, des entretiens auraient été réalisés auprès de profils particuliers. Ces entretiens auraient plutôt permis de comprendre leur ressenti, quelle en était l'origine ainsi que leurs motivations. Cette méthode ne semblait pas optimale pour trois raisons :

- ✓ La première est de ne pas oublier une thématique importante selon les acteurs, qui n'aurait pas été réfléchi en amont sans les acteurs.
- ✓ La seconde est d'avoir la vision de tous les acteurs du dispositif Forêt d'Exception. Cette vision aurait été faussée si le questionnaire n'était pas leur expression et venait seulement de nous.
- ✓ Le dernier objectif de l'évaluation est d'aboutir à des propositions qui émanent des acteurs. Il aurait été compliqué de suggérer des propositions dès le questionnaire. Réaliser des entretiens ne semble pas suffisant pour avoir une vision globale des avis sur des propositions.

Ainsi, avec un rétro-planning, nous avons construit une chronologie de travail pour le stage :

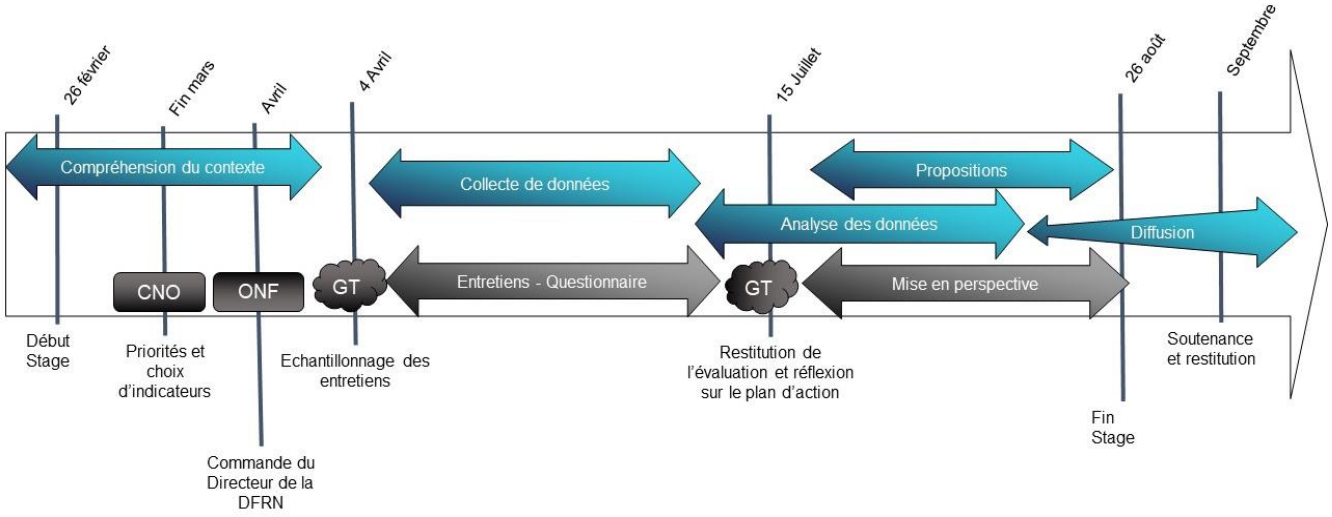

Figure 13 : Frise chronologique du déroulement du stage avec les étapes de l'évaluation et moments importants

[9] Remarque : la question « quel est votre besoin à propos de Forêt d'Exception ? » n'a jamais été posée. Il est difficile et inhabituel d'exprimer directement ses besoins. Cela demande un temps de dialogue et de reformulation : une question directe à l'écrit aurait été incomprise et contre-productive.

[10] Méthode d'enquête où l'enquêteur centre l'entretien sur des thématiques sans avoir un questionnaire précis

III. Protocole et création du questionnaire

L'objectif dans cette partie est d'expliquer comment ont été effectuées les deux enquêtes et quel travail a permis d'aboutir à ce questionnaire en fonction des objectifs définis dans les parties précédentes. Une frise des différentes étapes permet de positionner dans le temps la phase de conception, réalisation et synthèse des entretiens semi-directifs. Elle situe aussi celle de conception de l'enquête en ligne, son lancement puis l'analyse et la mise en perspective des résultats au niveau national.

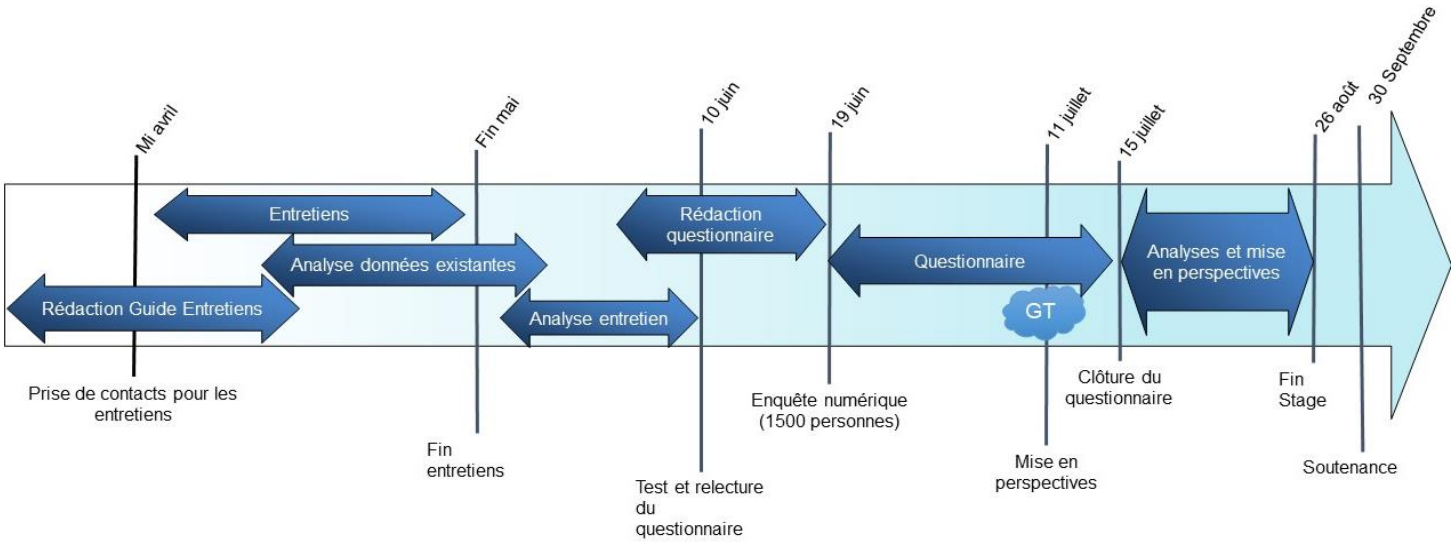

Figure 14 : Déroulement chronologique de la conception à l'analyse des deux enquêtes

A. Choix de l'échantillonnage global

Nous avons donc défini **les limites et le cadre de l'échantillonnage** dans les parties précédentes. Suivant les choix réalisés pour l'évaluation, l'échantillonnage n'est pas le même. L'objectif est de rencontrer tous les acteurs locaux qui ont participé aux différents projets, et d'être éclairé par quelques acteurs nationaux : personnel l'ONF ou du CNO pour les choix et les analyses.

Suite à un groupe de travail (GT) avec le CNO en avril, il a été décidé d'enquêter auprès des acteurs impliqués dans Forêt d'Exception :

- ✓ Salariés de l'ONF
- ✓ Représentants d'associations locales
- ✓ Elus locaux de tous niveaux (par exemple : commune, métropole, département)
- ✓ Salarié d'un service technique d'une collectivité territoriale au service de l'État
- ✓ Professionnels de la filière forêt-bois

Ce sont tous les acteurs présents dans le dispositif Forêt d'Exception et il était nécessaire d'avoir un retour de l'ensemble de ces catégories. Cette décision induit de ne pas faire de focus ni sur les entreprises privées, ni sur les personnes extérieures au réseau Forêt d'Exception. Ce choix a aussi restreint le périmètre en excluant une analyse comparative avec d'autres forêts.

B. Entretiens : échantillonnage et guide d'entretien

1) Echantillonnage des entretiens

Au vu de la problématique, il était important, *(paragraphe II. D. Déroulé du stage*) de retourner aux besoins des acteurs concernés par Forêt d'Exception. La méthode d'enquête est le moyen le plus direct d'obtenir cette donnée. Une **vingtaine d'entretiens semi-directifs** dans quelques forêts était pertinente afin d'avoir un aperçu des besoins des acteurs. Le choix des forêts a été fait en fonction du temps de déplacement, de l'ancienneté du label, et de la diversité des forêts sélectionnées. Des entretiens ont donc

été réalisés à **Bercé, Rouen et en Grande Chartreuse**. Ces trois forêts ont des contextes différents géographiquement, politiquement et dans leur gouvernance[11]**.** Rouen est une forêt périurbaine[12] qui présente une des premières chartes forestières de territoire, labellisée en 2015, avec un binôme Métropole – ONF **durable**. Bercé correspond à une forêt rurale, sans autre label que Forêt d'Exception ou « autre structure » sur le territoire, (par exemple : Parc Naturel Régional), une forêt de production de chênes, labellisée en 2017. Grande Chartreuse, labellisée en 2014, apporte la relation forte PNR – ONF. C'est également une forêt de montagne, proche de la ville, avec des enjeux de production et d'accueil du public. Ces trois forêts ont aussi été choisies de facilité d'accès en train depuis Paris et Lyon en vue de faciliter les déplacements au cours du stage.

2) Construction du guide d'entretien et thématiques

Un guide d'entretien a été réalisé avec les contributions de l'ONF, du CNO et des professeurs de Nancy (Blondet, 2019) *(annexe 5 : Guide d'entretie*n). Il comprend majoritairement des questions pour répondre au scénario B[13] proposés par le directeur de la DFRN (*II.B)*.

Le guide débute par une présentation de l'interviewé, de manière à identifier et caractériser les profils d'acteur, puis il est découpé en six thématiques :

1) **Comment définissez-vous Forêt d'Exception ?**
2) **Quels sont les effets locaux du dispositif Forêt d'Exception ?**
3) **Quel est votre ressenti personnel de la concertation locale ?**
4) **Quelle est la diffusion des actions et enseignements de Forêt d'Exception ?**
5) **Quelle est votre perception du réseau et de l'échelon national de Forêt d'Exception ?**
6) **Quelles sont vos suggestions pour améliorer le label ?**

L'objectif était de recueillir les avis sur l'éventail le plus large de thématiques et pouvoir ainsi répondre aux hypothèses de l'évaluation *(II. C. Hypothèses d'évaluation retenues*). Les données sont uniquement qualitatives et ne pourront en aucun cas être traitées quantitativement. Elles ont été prises en note non enregistrés pour limiter le temps de relecture.

3) Retours d'entretien : le profil des enquêtés

Les entretiens ont été effectués entre le 18 avril et 22 mai, en regroupant au maximum les déplacements. Vingt-quatre entretiens ont été réalisés en face à face et seulement huit par vidéo conférence ou téléphone. La durée de tous les entretiens est comprise entre 30 minutes et 2h30. Certains entretiens se sont déroulés en présence de deux acteurs. Il était prévu initialement d'effectuer vingt entretiens et en définitive, il en a été réalisé **trente-trois**. Grâce aux entretiens rajoutés, nous avons pu avoir tous les types de profils. (*Tableau 1 et annexe 9 : liste des personnes interviewées*)

Nombre d'acteurs par type	
Elus	9
Salariés des services, des collectivités de l'Etat	5
Salariés de l'ONF	12
Représentants d'associations	7
Professionnels de la filière forêt-bois	3
Autres acteurs	2
Nombre d'acteurs par forêts	
Bercé	18
Grande Chartreuse	6
Rouen	12
Autre	*1*

Tableau 1 : Répartition des 38 acteurs rencontrés par types d'acteurs puis par forêt

[11] Les photos de couverture proviennent des trois forêts citées pour illustrer leur diversité.
[12] Par simplification, la forêt de Rouen sera assimilée à la catégorie des forêts périurbaines et non forêt urbaine.
[13] Des questions d'ouverture en fin d'entretien répondent au scénario C afin de collecter des avis sur cette thématique.

Les prises de contacts en Grande Chartreuse ont été réalisées après le début des enquêtes dans les autres forêts. De plus, les acteurs sollicités à Bercé ont été plus réactifs et plus nombreux. Ces faits expliquent la différence du nombre d'entretiens entre les forêts.

Le nombre de personnels interrogés de l'ONF est important car varié : technicien forestier territorial, responsable d'unité territoriale, aménagiste, chargé de communication, chef de projet Forêt d'Exception, directeur agence, directeur territorial. Il en va de même pour les élus : maire, conseiller municipal, président d'un PNR etc. Parmi les élus, des présidents de CoPil ont pu être interviewés.

Tous les types de profils du réseau Forêt d'Exception ont pu être interviewés, y compris des personnes n'étant dans aucune instance.

4) Retour des entretiens sur les 6 thématiques

Des éléments marquants sont ressortis pour chaque thématique du guide d'entretien, *Tableau 2*.

- ✓ Les retours ont été variés au cours des entretiens. Le recueil de ce large éventail d'avis correspond à l'objectif primaire des entretiens.
- ✓ Une partie des acteurs a signalé avoir découvert, grâce à Forêt d'Exception, de nouvelles missions de l'ONF à propos de l'accueil du public, de la sensibilisation à l'environnement et à la forêt. Une de leurs satisfactions provient de la possibilité de sortir de leur domaine de compétences, ils ont travaillé avec d'autres équipes, échangé avec d'autres acteurs …

Globalement nous pouvons retenir que les acteurs ont **peu de connaissances de FE**, d'identification du réseau Forêt d'Exception. De plus, certains projets **sont trop récents** ou les acteurs sont nouveaux dans le projet : ils n'ont pas tous le même recul pour pouvoir noter des effets liés à Forêt d'Exception.

Toutes ces informations nous ont aidées à construire le questionnaire. Les problématiques acceptées à l'unanimité, comme l'intégration des acteurs dans la concertation, sont supposées sans enjeu majeur actuel pour l'évaluation du label Forêt d'Exception®.[14] Par rapport à d'autres problématiques, elles occupent une place moins importante dans le questionnaire.
De plus, les problématiques qui n'ont pas été acceptées ou comprises en entretiens ont également été écartées. Les destinataires du questionnaire correspondent à une population plus large. Le questionnaire en ligne ne permet pas d'expliquer une question ou de reformuler une proposition de réponse mal comprise. Ainsi, il a été choisi de commencer la première évaluation nationale avec des sujets n'occasionnant pas incompréhension ou blocage afin de ne pas de perturber les dynamiques locales.

[14] La supposition est que les réponses potentielles à ces thématiques seront identiques pour tous les acteurs.

Thématiques	Constats observés	Causes	Citations
1)Comment définissez-vous Forêt d'Exception ?	Les acteurs ont peu de connaissances sur Forêt d'Exception et les projets	Ils ne sont pas invités au CoPil.	*« On veut de la visibilité sur les actions »*
	Les acteurs n'ont pas tous conscience du réseau et du nombre de forêts labellisées.	Ils ne sont pas informés	*«Je ne suis pas au courant des autres forêts, comme s'il y avait une seule Forêt d'Exception»*
	Le choix du nom Forêt d'Exception ne fait pas l'unanimité.	Le mot « Exception » ne les satisfait pas.	*« Forêt Patrimoine ça me parle plus ! »*
2) Quels sont les effets locaux du dispositif Forêt d'Exception ?	Les effets de Forêt d'Exception sont confondus avec l'évolution de la société, ou une concertation forte historique.	Le projet est encore trop récent pour pouvoir en identifier les effets.	*« La présence toute la semaine de joggeurs, vélos, dans les années 2000 ça monte en puissance»*
	Certains acteurs ont parlé de l'établissement ONF sur un ton accusateur et négatif, par contre lorsqu'ils abordaient leurs relations avec les équipes locales ,les adjectifs employés étaient plus positifs.	Une vision lointaine et ancienne d'une administration « dinosaure » et de bonnes relations avec le terrain	*« ONF, je n'ai pas un problème avec les agents, mais la structure »*
3) Quel est votre ressenti personnel de la concertation locale ?	La concertation locale est à l'unanimité bien vécue. Tous les acteurs se sentent écoutés, entendus et peuvent s'exprimer.	Ils viennent pour discuter et avancer en réunion	*« Le panel des personnes présent est assez élargi, tout le monde a la possibilité de s'exprimer »*
	Il a cependant été évoqué des débats et réunions parfois trop longs, *5) c).*	Une difficulté d'animation	*« 30 min de production pour 3h de discussion »*
4)Quelle est la diffusion des actions et enseignements de Forêt d'Exception ?	La transmission et la diffusion des enseignements de Forêt d'Exception est une problématique comme évoqué dans les hypothèses de l'évaluation, *II.C,* sur laquelle les interviewés n'ont pas été très inspirés.	Il est probable que le recul des acteurs soit trop faible sur des projets de cinq ans maximum et un manque d'informations disponibles sur les autres forêts.	
5) **Quelle est votre perception du réseau et de l'échelon national de Forêt d'Exception ?**	Le réseau Forêt d'Exception est peu perçu par des acteurs. Deux attitudes se distinguent : une forte attente du réseau ou au contraire, une focalisation sur le projet local.	Une envie d'être en réseau de découvrir d'autres forêts. Une envie de s'améliorer chez soi d'abord	« N*ous demandons des temps d'échange entre les territoires Forêt d'Exception» / « Il faut déjà connaitre sa forêt »*
	Le label est souvent compris différemment entre les acteurs par rapport aux autres projets de territoire.	Méconnaissance du vocabulaire et une approximation de sa signification	*« Forêt d'Exception c'est vraiment une charte forestière de territoire» / « Je constate qu'une charte forestière de territoire c'est des actions forestières et Forêt d'Exception c'est le contraire »*
	Ils n'ont pas tous des connaissances forestières.	Ils ne sont pas tous des forestiers	*« Nous ne sommes pas gestionnaire forestier»*
6) Quelles sont vos suggestions pour améliorer le label ?	Ils ont été très négatifs en premier lieu concernant l'élargissement du label à des massifs privés et communaux.[15]	Ils craignent que les propriétaires privés n'acceptent pas les contraintes si on les intègre.	*« Sur le papier c'est intéressant, mais est-ce que les propriétaires seront prêts à jouer le jeu ? »*
	La question sur l'évolution de la propriété du label a été mal perçue car les acteurs n'ont pas conscience des enjeux liés à cette question.	Certains ne savaient pas que le label appartenait à l'ONF	*« Au vu de la situation économique de l'ONF, je comprends qu'ils veulent arrêter le label »*

Tableau 2 : Synthèse des 38 entretiens selon les six axes du guide d'entretien

[15] La plupart des personnes ont eu des difficultés pour répondre à cette question. Cette dernière thématique perturbait les acteurs.

C. Echantillonnage et processus de création du questionnaire

Les entretiens n'aboutissent qu'à des données qualitatives, le questionnaire créé à partir des conclusions des entretiens permet d'obtenir des données quantitatives.

Une particularité de ce stage est l'utilisation des entretiens dans un questionnaire. L'objectif était de pouvoir utiliser les mots des acteurs dans la formulation du questionnaire. De plus, avoir le panel le plus large d'expressions de ressentis au travers des entretiens donne la possibilité à chaque acteur de se reconnaître dans le questionnaire.

Pour la construction du questionnaire, nous avions comme objectif qu'il soit simple et pas trop long (10 à 20 minutes) pour avoir un taux de réponse important. Il a été créé sur la plateforme de sondage en ligne ***Survey Monkey*** qui comprenait différents outils d'aide à la création. La version de l'abonnement disponible à l'ONF (*Avantage*) a permis de créer le questionnaire adapté, d'analyser toutes les réponses et d'utiliser l'importance statistique (*IV. C. Explication statistique*). Des fonctionnalités des abonnements supérieurs auraient pu être utiles, comme le regroupement de propositions de réponses. Survey Monkey permet également d'estimer le temps de remplissage du questionnaire lors de sa création et d'étudier le nombre de réponses en temps réel (*IV.A. Résultats globaux*)

1) Population échantillonnée

La population interviewée correspond à la population la plus large. Toute personne ayant participé à Forêt d'Exception dans les projets locaux. Chaque chef de projet a transmis ses contacts à partir de la requête suivante : *« transmettre l'échantillon le plus large de vos contacts, par exemple vos invités de la cérémonie de labellisation Forêt d'Exception ».* Ces contacts ont été harmonisés autant que possible au niveau national pour avoir les mêmes types d'acteurs dans chaque forêt :

- ✓ Elus des collectivités territoriales de tout niveau (commune, communauté de communes, métropole, département, …)
- ✓ Représentants d'associations (environnement, culturel, usagers, sportif, interprofession, etc.)
- ✓ Salariés de l'ONF (unités territoriales concernées, responsable d'unité territoriale, directeur d'agence territoriale, chargé de communication, responsable du service « forêt », autre personnel intervenant sur la forêt, directeur territorial, services territoriaux impliqués)
- ✓ Salariés des collectivités, des services de l'État ou d'autres établissements publics
- ✓ Autres professionnels de la filière forêt-bois

Pour pouvoir comparer l'ensemble des acteurs, il fallait avoir un questionnaire commun. Néanmoins, il a été décidé d'avoir deux questions spécifiques aux salariés ONF. Ces deux questions ont le double objectif de répondre à l'hypothèse 6 : *« Forêt d'Exception a modifié la façon de travailler au sein de l'ONF »* et d'espérer de meilleurs résultats et un meilleur recul que lors des entretiens sur la question de la transmission d'expérience. (*II. C. Hypothèses d'évaluation retenues*).

2) Règlement général sur la protection des données, RGPD

Conformément à la loi actuelle, il a été nécessaire de renseigner une fiche sur la loi du Règlement général sur la protection des données (RGPD) *(annexe 6 : RGPD*). Cette réflexion effectuée avec le service juridique du siège de l'ONF a amené à la suppression d'une question sur le sexe des enquêtés. En effet, la loi sur la RGPD essaie de limiter les stéréotypes et incite à ne pas enregistrer de données inutiles. Ce questionnaire est établi dans le cadre des missions de l'ONF et d'une commande de l'État (FE est inscrit dans le COP et le projet d'établissement). Ainsi, selon la directive du 27 avril 2016 n°2016/680, le traitement des données personnelles est licite s'il relève de l'exercice de l'autorité publique.

3) Choix d'élaboration à l'envoi

Lors de la création du questionnaire, suite à des ouvrages bibliographiques (Fenneteau, 2007) ; (Combessie, 2007), l'attention a été portée sur différents faits (voir *Tableau 3,* page suivante).

Il faut noter que les questions obligatoires ne peuvent pas être passées afin d'assurer une réponse pour chaque question du questionnaire. C'est pourquoi pour éviter l'arrêt de l'enquêté lors du remplissage des questions, il convient de prendre en compte tous les faits rappelés ci-dessus.

Faits théoriques à limiter	Moyens pratique mis en œuvre
Favoriser le taux de réponse	Informer les enquêtés avant l'envoi pour augmenter leur réactivité, réduire toute mauvaise compréhension
Limiter le nombre de réponses factices [16]	Aboutir à un questionnaire pertinent et compréhensible par tous
Limiter le nombre de non-réponse aux questions/ arrêt au milieu du questionnaire	Créer un questionnaire court pour diminuer la lassitude des enquêtés et varier les formes de questions et possibilités de réponses
Diminuer les biais	Mettre un ordre aléatoire des propositions de réponses et quelques questions aléatoires
Eviter l'imposition de problématique[17]	Effectuer les entretiens en amont et les utiliser pour créer les propositions de réponses
Eviter l'induction des réponses [18]	Faire relire par des experts
Limiter au maximum le nombre de réponses ouvertes et offrir un nombre important de possibilités pour obliger les acteurs à choisir	
Faire attention aux modalités neutres. Elles sont nécessaires pour ne pas arrêter l'enquêté, sans devenir une modalité refuge.	

Tableau 3 : Points d'attention pour la création d'un questionnaire, d'après (Fenneteau, 2007) ; (Combessie, 2007), (Blondet, 2019)

Un questionnaire est toujours testé par un expert ou une partie de la population concernée avant l'envoi à l'échantillon, (p 121, (Fenneteau, 2007)). Il a donc été relu par différents salariés de l'ONF, des spécialistes du CNO, d'AgroParisTech et du FCBA. Les chefs de projets ont été invités à relire le questionnaire en tant que représentant de leur forêt. Cette étape a permis de corriger des oublis, et a aidé à l'acceptation du questionnaire et ses propositions par les représentants locaux. L'évaluation doit être utile aux équipes locales, et ne pas les mettre en situation de difficulté, un questionnaire mal compris par un acteur peut aboutir à des tensions au sein d'un comité de pilotage.

Afin de maximiser le taux de réponses au questionnaire, nous avons demandé aux chefs de projets d'informer les destinataires du questionnaire avant son envoi. Ils ont été appuyés par un message du président du CNO accompagné d'une note explicative de l'évaluation *(annexe 7 : Note explicative de l'évaluation et annexe 8 : message de Paul Arnould, président du CNO)*. Le questionnaire a été envoyé, par forêt, à partir du 19 juin. Les niveaux nationaux et territoriaux de l'ONF ont reçu un seul mail groupé pour ne pas augmenter le nombre de mails.

[16] « Les réponses factices sont celles que l'on obtient quand on amène la personne interrogée à se prononcer alors qu'elle n'est pas en mesure de le faire ». p.81, (Fenneteau, 2007)

[17] « L'imposition de problématique est manifeste quand on invite des individus à formuler une opinion sur des questions qui leur sont totalement étrangères et qui ne renvoient à aucun de leurs centres d'intérêts. » p.82 , (Fenneteau, 2007)

[18] « Une réponse peut être considérée comme induite lorsque son contenu est influencé par les termes utilisées dans le libellé de la question, l'emploi de certaines modalités de réponse ou l'évocation de certains thèmes se trouvant favorisés. » p.87, (Fenneteau, 2007)

4) Appui des entretiens pour réaliser les questions du questionnaire

Le questionnaire complet se situe en annexe 10 ; Tableau 4 est le sommaire des 27 questions

Concernant le choix des questions, un focus a été réalisé sur les questions en rapport avec le second scénario retenu par le directeur de la DFRN. Les propositions de réponses sont basées sur les entretiens, en essayant de reprendre au maximum les termes utilisés par les interviewés. Une attention particulière a été portée sur le nombre de propositions et leur cohérence. Un choix trop important de réponses rallonge le temps du questionnaire, et peut arrêter l'enquêté. Un choix trop faible peut frustrer et décevoir. De plus, un manque de propositions peut donner des réponses factices qui sont un des biais à éviter. Ainsi, ces éléments ont amené l'ajout de propositions « autres ».

Pour expliquer la démarche de création du questionnaire, nous allons nous appuyer sur quelques questions issues de celui-ci, dans les pages suivantes :

- ✓ Q10 : Quelles sont les deux phrases avec lesquelles vous êtes le plus d'accord ?
- ✓ Q12 : Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de partenaire est l'Office national des forêts ?
- ✓ Q21 : Quel est, selon vous le frein principal de Forêt d'Exception ?

Thématique		Sommaire des questions du questionnaire	
Forêt	Q1	Dans quelle **forêt** êtes-vous impliqué ?	1 réponse
Profil	Q2	A quelles **instances** Forêt d'Exception participez-vous ?	Plusieurs réponses possibles
	Q3	A quel **titre** intervenez-vous dans Forêt d'Exception ?	1 réponse
	Q4	Quelle est votre **profession** ?	1 réponse
	Q5	Quel est votre **âge** ?	1 réponse
	Q6	Depuis **combien d'années** travaillez-vous/vivez-vous sur ce territoire ?	1 réponse
	Q7	Quelle est votre **motivation** principale pour participer à Forêt d'Exception ?	1 réponse
Définition de Forêt Exception	Q8	Qu'**évoque** pour vous Forêt d'Exception ?	1 ou 2 réponses
Améliorer	Q9	Quelle **autre forêt** vous semblerait pouvoir rejoindre le réseau Forêt d'Exception ?	Libre
Définition de Forêt Exception	Q10	Quelles sont les **deux phrases** avec lesquelles vous êtes **le plus d'accord** ?	2 réponses
Perception locale	Q11	Êtes-vous globalement **satisfait** du dispositif Forêt d'Exception **auquel vous contribuez** ?	Une réponse
	Q12	Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel **type de partenaire** est l'**Office national des forêt**s ?	1 ou 2 réponses
Perception nationale	Q13	Pour vous, quel est l'**apport principal** du Comité national d'orientation (**CNO**) de Forêt d'Exception ?	1 réponse
Perception locale	Q14	Selon vous, les **effets observables** du dispositif Forêt d'Exception en 2019 sont :	1 ou 2 réponses
	Q15	Suite à l'expérience Forêt d'Exception, en quoi les **liens entre les acteurs** ont-ils été modifiés ?	Maximum 5 propositions
Perception nationale	Q16	Êtes-vous **satisfait de l'animation nationale** Forêt d'Exception ?	1 réponse
	Q17	**En quoi** l'animation nationale est-elle **satisfaisante** :	Plusieurs réponses possibles
	Q18	En quoi l'animation nationale n'est-elle **pas satisfaisante** :	Plusieurs réponses possibles
Améliorer	Q19	Que faut-il faire en **priorité** selon vous pour améliorer Forêt d'Exception dans les **5 ans à venir** ?	1 ou 2 réponses
	Q20	Devrait-on modifier la **gestion forestière** dans une Forêt d'Exception ?	Plusieurs réponses possibles
	Q21	Quel est, selon vous, le **frein principal** à Forêt d'Exception ?	1 réponse
ONF	Q22	Êtes-vous un **personnel de l'ONF** ?	1 réponse
	Q23	Pensez-vous que Forêt d'Exception a **modifié l'ONF** ?	1 ou 2 réponses
	Q24	Donnez des **exemples d'actions** Forêt d'Exception qui ont été t**ransposées** à d'autres forêts :	Libre
Définition de Forêt Exception	Q25	En une phrase, pour vous, qu'est-ce qui **définit l'esprit** de Forêt d'Exception ?	Libre **obligatoire**
Améliorer	Q26	Votre dernière **suggestion** pour faire **progresser** le label Forêt d'Exception ® :	Libre
Autre	Q27	Commentaire libre concernant ce questionnaire ou l'évaluation nationale	Libre

Tableau 4 : Sommaire des vingt-sept questions du questionnaire

Un marque page est présent pour faciliter le retour à ce sommaire durant la lecture

a) Création de la question 10

À la suite des entretiens, il a semblé nécessaire de ne pas seulement demander la définition de Forêt d'Exception mais aussi, leur perception du label via différentes phrases ou citations d'entretiens. Il a été utilisé des ressentis exprimés positivement et négativement par les acteurs pour permettre aux enquêtés d'avoir le choix et d'éviter l'imposition de la problématique. Certaines idées ressortant des entretiens ont été retravaillées pour uniformiser les propositions et avoir le même angle de réponse par rapport à la question. Ce travail nous permettra de comparer les choix de réponses.

Q10 : Quelles sont les **deux phrases** avec lesquelles vous êtes **le plus d'accord** ?

Propositions de réponses	Origine de la proposition
Forêt d'Exception n'apporte pas grand-chose	Entretien, reformulation
Tout avait déjà démarré avant Forêt d'Exception	Entretien, citation
Forêt d'Exception est retombé comme un soufflé	Entretien, citation
Forêt d'Exception ne doit pas être une contrainte	Entretien, citation
Forêt d'Exception désamorce des tensions	Entretien, reformulation
Forêt d'Exception est une mise sous cloche de la forêt	Entretien, reformulation
Forêt d'Exception est un rassemblement inédit autour de la forêt	Entretien, reformulation
Forêt d'Exception c'est un petit pas en avant	Entretien, citation
Forêt d'Exception est au service de la société	Complément en relecture
Forêt d'Exception c'est un lieu où tout le monde est solidaire	Complément en relecture
Forêt d'Exception donne une nouvelle place aux élus du territoire, en forêt	Complément en relecture
Forêt d'Exception c'est développer des synergies pour agir	Complément en relecture
Forêt d'Exception c'est réservé à une élite	Entretien, reformulation

Tableau 5 : Explication de l'origine des propositions de la question 10 du questionnaire

L'objectif premier était de demander un classement de trois phrases, ce choix n'était pas possible avec le logiciel, il fallait simplement choisir deux propositions. Ces réponses étaient disposées de manière aléatoire pour ne pas influencer les enquêtés avec un ordre des réponses. Lors des relectures (par ma maître de stage, les chefs de projets, des membres du CNO et des professeurs d'AgroParis Tech), de nouvelles idées ont complété la question, c'est le cas, par exemple, de la proposition « tout le monde est solidaire ».

b) Création et relecture de la question 12

La question 12 *(Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de partenaire est l'Office national des forêts ?*) portant sur l'avis de l'ONF semblait aussi importante après le retour des entretiens. L'analyse des entretiens a dévoilé deux visages de l'ONF :

- L'un serait plutôt négatif, d'une institution critiquée
- L'autre plus positif, il est lié aux salariés locaux de l'ONF

Il était essentiel d'interroger tous les acteurs dont les membres de l'ONF pour connaître leurs ressentis en tant que salariés de l'établissement national. De même que pour la question 8, des citations tirées des entretiens ont été réutilisées pour l'ensemble des propositions. La principale complexité était de retranscrire le sens des entretiens tout en ayant des propositions claires et neutres. Avant la relecture, les propositions de réponses correspondaient exactement aux citations. La relecture a permis de se rendre compte que les propositions étaient trop provocatrices. Ainsi, nous avons « adouci » les propositions et évité des répétitions. Il a aussi été envisagé d'ajouter une proposition pour des acteurs ne connaissant pas l'ONF, ou ne souhaitant pas se prononcer.

Q12 : Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel **type de partenaire** est l'**Office national des forêt**s ?

Propositions de réponses avant relecture	Propositions de réponses actuelles
Ami avec qui je travaille en toute confiance	Un partenaire avec qui je travaille en toute confiance
Guide riche de connaissances à partager	Un partenaire riche de connaissances à partager
Gestionnaire encore trop méconnu	Un partenaire encore trop méconnu
Acteur inquiet pour son avenir	Un partenaire inquiet pour son avenir
"Dinosaure" qui n'a pas su évoluer	Un partenaire qui n'a pas su évoluer
Instable qui ne tient pas ses promesses	Un partenaire qui ne tient pas ses promesses
Gestionnaire pas assez présent	Un partenaire pas assez présent
Égoïste qui capture seul l'image de Forêt d'Exception	Un partenaire qui capture seul l'image du label
Moteur sans qui toute la dynamique retombe	Un partenaire sans qui toute la dynamique retombe
Interlocuteur ouvert au dialogue	Un partenaire ouvert au dialogue
/	Un partenaire qui participe à la dynamique du territoire
/	Ne peut pas se prononcer

Tableau 6 : Explication de l'origine des propositions de la question 12 du questionnaire

Pour permettre aux enquêtés de nuancer ou d'appuyer leurs réponses, il était possible de sélectionner au maximum deux réponses, une analyse est effectuée dans la *partie IV.B 2) Deux exemples de regroupement par tonalité de réponses*. Les propositions sont aussi disposées de manière aléatoire pour ne pas influencer les réponses. De plus, les questions 12, 13, 14 sont disposées aléatoirement sur la page de sélection.

c) Création de la question 21

L'objectif étant d'améliorer le label, il faut poser des questions sur les souhaits des acteurs mais aussi sur les freins actuels qu'ils identifient. Cette question (*Q21, Quel est, selon vous, le frein principal à Forêt d'Exception ?)* a pour objectif de comprendre les dysfonctionnements du dispositif. Il a été nécessaire de proposer des choix de réponses pour toutes les thématiques de Forêt d'Exception :

- ✓ « Sens du label » regroupant l'identité du label et sa compréhension par les acteurs,
- ✓ « Dynamique d'acteurs » : la dynamique des acteurs et leurs interactions
- ✓ « Animation » comprenant la mise en œuvre le label
- ✓ « Moyens » : tous les types de moyens financiers et humains

Comme pour les autres questions, la plupart des propositions sont aussi tirées des entretiens.

Q21 : Quel est, selon vous, le frein principal à Forêt d'Exception

Propositions	Thématique	Origine
La difficulté pour mobiliser des financements	Moyens	Entretien
Trop d'acteurs passifs qui ne s'impliquent pas	Dynamique d'acteurs	Entretien
Forêt d'Exception n'est pas compris	Sens du label	Entretien
Le manque de moyens humains	Moyens	Entretien
Les réunions ne sont pas assez efficaces	Animation	Entretien
Les interlocuteurs changent trop souvent	Dynamique d'acteurs	Entretien
Une dynamique nationale insuffisante	Animation	Chefs de projets
Il est compliqué de mobiliser des personnes sur le terrain	Dynamique d'acteurs	Entretien
Forêt d'Exception n'est pas suffisamment connu ou reconnu	Sens du label	Entretien
Le portage du label par l'Office national des forêts	Animation	Entretien / Chefs de projets

Tableau 7 : Explication de l'origine des propositions de la question 21 du questionnaire

L'origine « chef de projet » correspond à un séminaire réalisé en mai 2019. Lors de celui-ci, la question suivante leur a été posée : « *Quelle dimension de Forêt d'Exception vous semble insuffisamment traitée au sein de votre Forêt d'Exception ?* » (*la partie V. B explicite l'atelier*).

Le questionnaire a été ouvert le 19 juin au soir aux 1426 acteurs, les résultats sont présentés dans la partie suivante.

IV. Résultats et Analyse du questionnaire

Les graphiques utilisés dans la partie proviennent majoritairement du site Survey Monkey.

A. Résultats bruts du questionnaire

1) Résultats globaux

Le questionnaire a été envoyé à 1426 personnes. Les acteurs ont été très réactifs. Le site *Survey Monkey* permet de comptabiliser toute réponse même incomplète.

Le questionnaire a été ouvert pendant un mois avec au total deux relances : le 2 juillet, et le 8 juillet, fermeture initiale qui a été décalée au 15 juillet. Les relances ont été efficaces et ont permis d'obtenir 522 réponses au questionnaire. Ce nombre montre l'implication des acteurs dans Forêt d'Exception et leur réactivité. Les questionnaires ont été complétés en moyenne en 14 minutes.

Si 522 réponses ont été enregistrées sur la plateforme de sondage en ligne, seules 426 sont complètes c'est à dire que 426 enquêtés ont répondu à l'ensemble des questions fermées communes[19]. Pour réaliser une analyse pertinente, nous nous baserons uniquement sur ces **426 résultats** *(annexe 11 : Résultats du questionnaire).*

Le taux de réponses a été calculé par forêt en fonction de contacts fournis par les chefs de projets. Ce nombre diffère, il dépend du nombre d'acteurs impliqués par forêt comme le nombre de communes, la taille des forêts et le nombre d'associations (a*nnexe 2 : Fiches forêts, pour plus d'information).*

Dans le

Tableau 8, les forêts sont classées par **nombre de réponses à l'enquête**. Le taux de réponses est le ratio du nombre de réponses, rapporté au nombre d'envois (nombre de mails). Il donne un ordre de grandeur mais ne constitue en aucun cas une valeur absolue[20].

Forêts	Nombre de mails différents recueillis par forêt	Répartition globale de réponse à l'enquête en fonction de la forêt	Taux de réponses des personnes contactées par forêt
Haguenau	101	52	51%
Bercé	121	50	40%
Aigoual	122	46	38%
Montagne de Reims	140	33	23%
Rouen	126	31	24%
Fontainebleau	144	30	21%
Sainte-Baume	173	29	17%
Bassin d'Arcachon	65	26	40%
Grande Chartreuse	72	24	33%
Verdun	77	23	29%
Val Suzon	105	22	21%
Tronçais	55	16	29%
Volcans de Martinique	60	16	27%
National ou plusieurs forêts	39	15	38%
Boscodon	61	13	21%
Total / Moyenne	1476	426	**30%**

[19] 426 personnes ont complété la dernière question ouverte commune à tous, la question Q22, *Tableau 4*

[20] Une association peut n'avoir qu'un seul mail mais plusieurs de ses membres répondent au questionnaire. Inversement, elle peut utiliser plusieurs mails mais ses membres répondent une seule fois collectivement

Tableau 8 : Taux de réponses au questionnaire par forêt en fonction des contacts recueillis

Un premier point de cette évaluation est le taux de réponses nationales à l'enquête, de 30%, correspondant à un bon taux de réponses. Les couleurs des cases correspondent **aux trois forêts extrêmes** pour quatre catégories (le moins de contacts, le plus de contacts, le taux le plus bas et le taux le plus haut). Il est cependant, intéressant de noter que le taux de réponses n'est pas fonction du nombre de contacts. Les forêts avec le plus de contacts ont des taux plus faibles. Analyser le taux de réponses permet de relativiser des forêts et leur nombre de réponses. Ainsi les forêts avec peu de réponses, ont en majorité moins d'acteurs et un taux de réponses proche de la moyenne (30%).

2) Les profils des interviewés

Six questions concernaient le profil des répondants. L'objectif était de savoir quels types de profil répondaient et si leurs réponses étaient corrélées à leur profil. La première conclusion globale est que nous avons réussi à toucher des personnes aux profils variés.

Tout d'abord, la répartition dans les instances Forêt d'Exception montre que nous avons au moins la moitié des personnes dans un comité de pilotage et un quart dans aucune instance. Un quart sont dans un comité technique, COTECH. Plusieurs réponses sont possibles pour une même personne car celle-ci peut appartenir à plusieurs instances à la fois. *(Figure 15)*

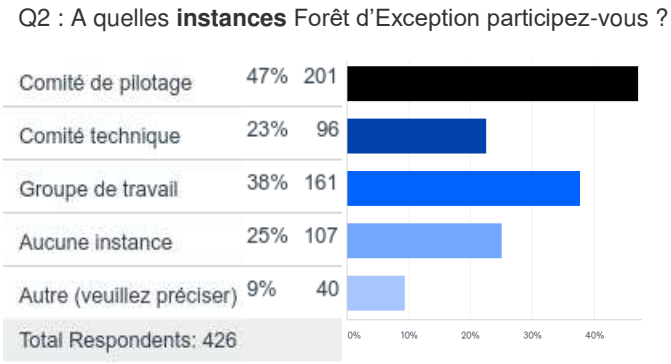

Figure 15 : Répartition des 426 réponses à la question 2 du questionnaire, Survey Monkey

Concernant les catégories des personnes interviewées, à la question 3 (*A quel titre intervenez-vous dans Forêt d'Exception ?*), il y a beaucoup de salariés d'institution ou collectivité, 35 %. Ce chiffre est normal car il regroupe une grande diversité d'acteurs : services des collectivités, de l'État, établissements publics (hors Office national des forêts qui fait l'objet d'une catégorie propre). Les salariés de l'ONF représentent un quart des répondants, ensuite les représentants d'association sont 23%, et 10 % correspondent à des élus. Les deux dernières catégories auraient pu être les moins mobilisées

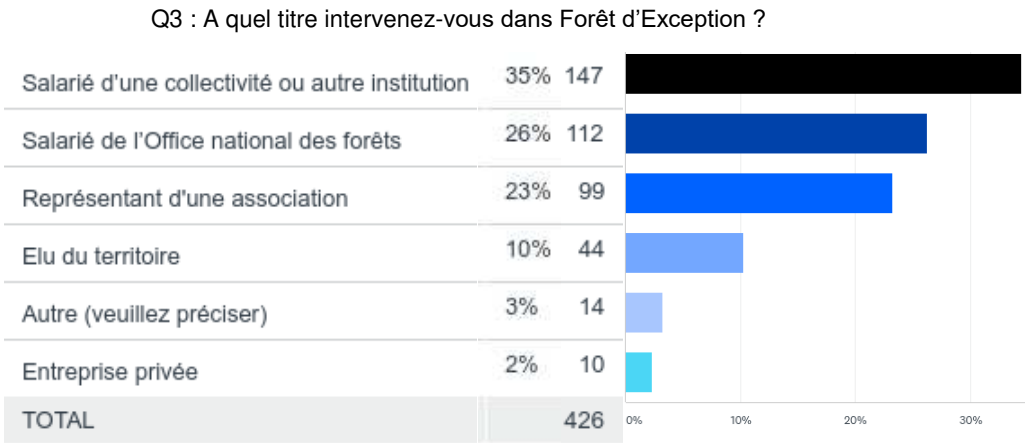

Figure 16 : Répartition des catégories d'acteurs pour les 426 réponses à la question 3, Survey

dans le questionnaire car peu disponibles et peut-être moins réceptives aux demandes de l'ONF. Elles ne sont pas minoritaires, ce qui aboutit à des catégories variées.

Enfin, la dernière question de la partie renseignant le profil a été entièrement construite avec les entretiens. Il s'agit du temps vécu sur le territoire. Les résultats sont équilibrés entre les quatre classes (25% environ) avec une surreprésentation des personnes ayant vécu plus de 30 ans sur le territoire (36%). **Ainsi, la conclusion principale est que le profil des personnes enquêtées est varié, ce qui permettra d'avoir des possibilités d'analyses croisées.**

Une remarque est à ajouter sur les interviewés ne remplissant pas tout le questionnaire. Ils s'arrêtent généralement après la présentation, avant la question 7. Ajouter ces personnes ne change pas l'ordre de chaque proposition, leur profil est généralement : d'âge 60-80 ans et représentants d'association. Des mails ont été reçus d'une ou deux personnes ne voulant pas répondre car ne se considérant pas assez impliquées et destinataires d'une telle évaluation. On peut donc supposer qu'une centaine de personnes s'arrêtent car les questions deviennent trop concrètes et expertes.

3) Analyses globales

Lors de la création du questionnaire nous avons réduit le nombre de réponses à 1 ou 2 pour la plupart des questions (voir *Tableau 4 : Sommaire des vingt-sept questions du questionnaire*). Ce choix oblige les interviewés à choisir la proposition la plus pertinente selon eux. Il n'y a qu'entre 3 et 10 % de réponses de personnes mécontentes. Les résultats du questionnaire sont **encourageants et positifs.**

Une analyse globale des cinq autres thématiques du questionnaire va être effectuée : Définition de FE / Perception locale / Perception nationale / ONF / Améliorer. Dans la partie suivante, seules quelques questions pertinentes seront abordées. La thématique Définition de FE, va entièrement être analysée dans les parties suivantes.

Perception des effets locaux. La moyenne de satisfaction des dispositifs Forêts d'Exception locaux est de 3,04 sur 5 et est au-dessus de la moyenne (de 2,5). La perception locale du dispositif est globalement très positive car elle permet de développer une meilleure synergie entre les acteurs (environ 1/3 des acteurs). Les relations entre les acteurs se sont améliorées. L'hypothèse 4 (*Forêt d'Exception a permis de travailler ensemble et de concilier les besoins de chacun*) est nationalement validée.

Perception du niveau national. Les résultats concernant le CNO seront analysés par la suite. La répartition des réponses à la question Q16 portant sur l'« animation nationale » a été la plus inattendue du questionnaire **avec 46 % de réponses « Indifférent »**. La modalité neutre avait été ajoutée suite aux retours des entretiens (*III. B 4) Retour des entretiens sur les 6 thématiques)*. Cette possibilité a été proposée du fait de la préférence des acteurs à se focaliser sur leur projet local plutôt que le réseau national. Cette vision n'était pas majoritaire en entretien. C'est pourquoi, il n'y a pas eu de questions demandant pourquoi ils ont choisi cette modalité contrairement aux modalités oui et non. La satisfaction des personnes vis-à-vis de l'animation nationale est liée à la création de lien et d'un réseau (68%), ainsi qu'à la diffusion de la communication nationale (42%). Les personnes insatisfaites le sont par manque de contacts (52%) et un manque de communication (36%). **Il est intéressant de noter que les causes de satisfaction et insatisfaction sont similaires : la communication et le réseau**. Ceci peut s'expliquer par une réception différente d'informations par les interviewés. Une typologie est effectuée plus loin avec des croisements pour comprendre à quels groupes appartiennent ces personnes et expliquer leurs réponses (*IV. C. Typologie en fonction de l'indifférence statistique*).

Évolutions au sein de l'ONF. La question 23 (et 24) concerne seulement les acteurs ONF. Ceux-ci y expriment des incohérences entre les moyens et l'ambition initiale en première position de réponses (35%). Les trois autres propositions choisies entre 21 % et 29% par les enquêtés sont positives. Elles replacent Forêt d'Exception et son utilité à l'ONF, en permettant plus de communication, affirmant la position de l'ONF dans le territoire avec la pratique de la concertation. (Avec la thématique perception locale, où les acteurs placent l'ONF comme un acteur dynamique et incontournable, cette question valide l'hypothèse 5 : *Forêt d'Exception modifie les liens entre l'ONF et les acteurs du territoire.)* Il en ressort une **satisfaction globale atténuée par un manque de moyens apparent.**

Améliorer Forêt d'Exception. Les réponses aux quatre questions démontrent une volonté d'innover dans toutes les questions. L'objectif est aussi de respecter l'identité de la forêt, le patrimoine. Les réponses à la question facultative 9, (*Quelle autre forêt vous semblerait pouvoir rejoindre le réseau Forêt d'Exception ?*) a eu un taux de réponse de 50% avec 215 réponses. Les forêts mentionnées sont [21]:

Localisation	Nom de la forêt ou du massif	Occurrences
Bretagne	Brocéliande / Paimpont	7
	Huelgoat	5
Bourgogne Franche Comté	Cîteaux	4
	Chaux	3
	La Joux et Jura	3
Outre-mer et Corse	La Réunion	4
	Corse	3
	Guyane	3
Centre, Loiret	Orléans	7
Ile de France, Yvelines	Rambouillet	4
Normandie, Orne	Ecouves	4
	Brotonne	3
Grand Est, Lorraine	Vosges	5
	Haye	4
Aquitaine, Pyrénées-Atlantiques	Iraty	3
Rhône Alpes, Isère	Vercors	3

Tableau 9 : Répartition des 215 propositions de nouveaux massifs dans le réseau Forêt d'Exception de plus de 3 occurrences

Cependant peu d'acteurs ont exprimé la nécessité d'ajouter des forêts dans le réseau (Q19) *Figure 22. La dernière question (Q27) ouverte permettait aux acteurs de laisser un commentaire elle a recueilli 70 propositions, dont la moitié sont essentiellement un remerciement et du courage pour cette évaluation, l'autre moitié explique simplement des choix de réponses et leur contexte forestier.*

B. Premières Analyses

1) Focus sur quelques questions et interprétations, début de réflexion

Une analyse de quelques questions détaillées sera effectuée en reprenant celles dont la construction est expliquée en *III. C. 4)* et d'autres questions pertinentes à analyser.

a) Analyse de la thématique « Définition de Forêt d'Exception » via les questions 8, 10 et 25

La question 8 (*Qu'évoque pour vous, Forêt d'Exception ?*) concerne le sens de Forêt d'Exception. Elle peut être comprise au niveau textuel du terme ou de manière personnelle.

Elle s'est inspirée d'une question de l'enquête nationale « Forêt Société » réalisée en 2015 auprès d'un panel « grand public », (UCN, 2015). Cette enquête avait été envoyée à 1000 personnes, constituant un échantillon représentatif de la population française.

Lors de la construction de la question 8, les résultats des entretiens menés dans les trois forêts ont été mobilisés pour actualiser et enrichir notre questionnaire qui s'adresse aux acteurs du dispositif (et non au grand public). Pour le répondant, deux réponses étaient possibles avec pour objectif de pouvoir comparer ces résultats avec les réponses de l'enquête de 2015 qui demandait une priorisation de deux choix. Dans l'enquête Forêt et Société, les réponses du grand public sont majoritairement axées sur la biodiversité, le patrimoine et l'innovation.

[21] Seules les forêts à plus de 2 occurrences ont été comptées dans le calcul

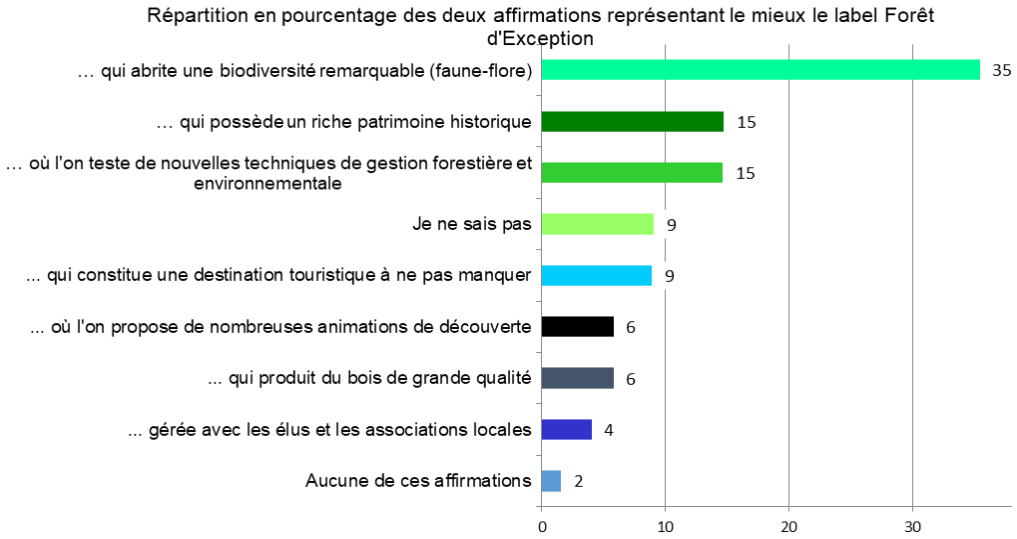

Figure 17 : Répartition des résultats dans l'enquête Forêt et société, 2015, d'après (UCN, 2015)

Les acteurs de Forêt d'Exception (*Figure 18*) choisissent majoritairement des propositions correspondant aux thématiques : patrimoine, réseau, concertation, biodiversité et expérimentation. Elles correspondent aux quatre principes fondant le label Forêt d'Exception® *(I. D. Les objectifs et valeurs de Forêt d'Exception*). Lorsque l'on compare les résultats avec l'enquête Forêt et Société de 2015 (UCN, 2015), les priorités formulées diffèrent. Les acteurs de Forêt d'Exception ont une perception plus fine du label : par leur expérience, ils en connaissent les vrais termes. **Ainsi, les acteurs ayant répondu au questionnaire comprennent le label Forêt d'Exception® et ses 4 principes.**

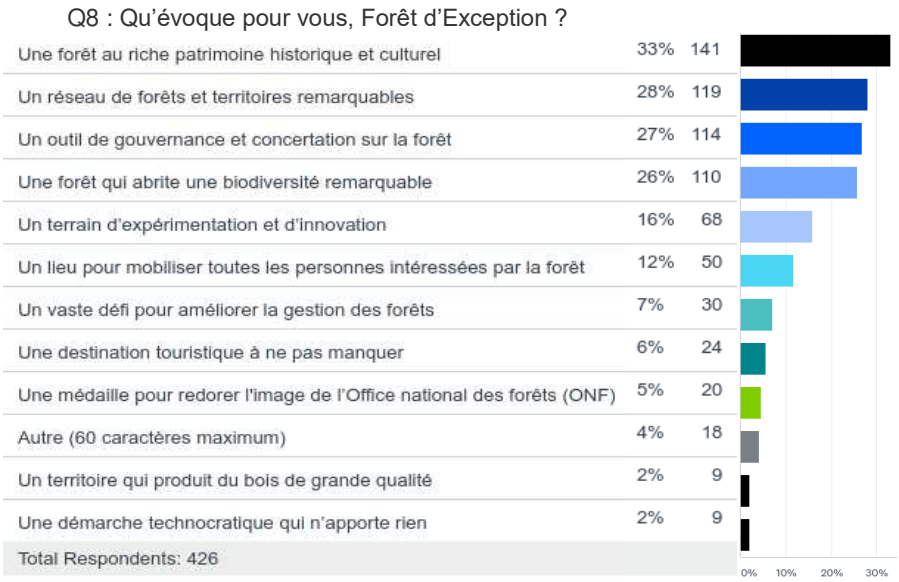

Figure 18 : Répartition de 426 réponse à la question 8 du questionnaire, Survey Monkey

Une autre question de la thématique « **perception des effets locaux** » est la question 10. Elle a été construite pour réellement savoir ce que pensent les acteurs de Forêt d'Exception. Elle visait à identifier l'utilité (ou non) du label avec une grande variété de propositions (*Création de la question 10*). Les réponses à cette question, *Figure 19*, prouvent que le label est perçu comme un label d'action, et une démarche insolite.

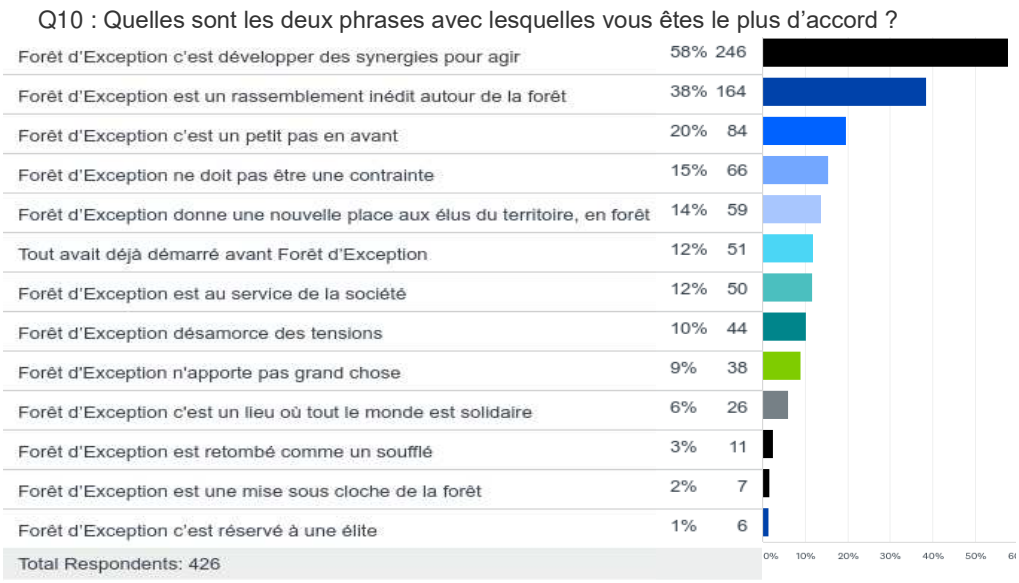

Figure 19 : Répartition des 426 réponses à la question 10 du questionnaire, Survey Monkey

Ces deux résultats ont été évoqués plusieurs fois en entretien par des acteurs *(C'est des « nouvelles passerelles entre tourisme, la communication, la forêt. Il n'y a pas de démarche comme ça, pas d'autre démarche qui rassemble les 3. Si ça s'arrête c'est dommage, on perd une source d'inspiration. »* Citation d'entretien d'acteur forestier). Forêt d'Exception par la concertation rassemble des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se rencontrer et interagir : les acteurs forestiers, politiques, touristiques et économiques. **C'est cet aspect pluridimensionnel qui est intéressant.**

La troisième proposition *(un petit pas en avant)* qui ressort peut avoir deux significations. L'une à connotation positive (*pas en avant*) signifiant une progression sans tout changer et dans la continuité, elle prend le temps nécessaire pour avancer. L'autre signification peut revêtir une connotation négative (*petit pas*) et fait ressortir une frustration, montrant aucun changement profond.

Les premières propositions choisies à connotation négative, le sont faiblement, par exemple « Forêt d'Exception ne doit pas être une contrainte ». Ainsi les résultats apparaissent majoritairement positifs, *(2)Deux exemples de regroupement par tonalité de réponses.* **Le label est compris et les acteurs semblent satisfaits.**

La question 25 est une question ouverte. Son analyse est différente. Nous avons utilisé des nuages de mots[22] afin de déterminer les idées majoritaires exprimées par les enquêtés. La question 25 est posée de la manière suivante : « *En une phrase, pour vous, qu'est-ce qui définit l'esprit de Forêt d'Exception ? »*. Il y a eu 356 réponses, ce qui correspond à 84% des enquêtés. Les thématiques majeures sur l'esprit de Forêt d'Exception qui sont ressortis sont :

Thématiques majeures	Occurrence	Citations de la question 25
Concertation	120	« C'est la conjonction de plusieurs perspectives portées par des entités qui pourraient être en désaccord par ailleurs »
Action commune / ensemble		« Volonté commune de conduire une gestion durable et efficace du milieu forestier »
Gestion multifonctionnelle, économie	70	« une meilleure connaissance de la forêt permettant un développement économique en évitant la mise sous cloche et en impliquant tous les acteurs locaux »
Préserver, protéger	50	« Une communauté qui œuvre pour la protection d'un patrimoine naturel unique »
Remarquable, exemplaire,	50	« Une forêt qui sort de l'ordinaire, par son patrimoine sylvicole ou culturel, par son impact touristique local »
Transmission, pédagogie, partage	40	« Communication et transmission des connaissances sur le patrimoine forestier et la gestion forestière »
Émerveillement, merveilleux	20	« Une forêt magique et magnifique » / « un havre de paix ou culture et réflexion s'entremêlent »
Rechercher et innover	12	« Laboratoire d'expérimentation de la gestion du patrimoine forestier dans toutes ses dimensions »
Avenir et vie	25	« Forêt d'Exception = Forêt d'Avenir, telle que l'imaginaire collectif la perçoit »

Tableau 10 : Synthèse des 356 propositions de la question 25 "Qu'est-ce que l'esprit de Forêt d'Exception ?"

Demander aux acteurs le sens de Forêt d'Exception en faisant appel à leurs propres mots, en fin de questionnaire, fait ressortir des thèmes habituels comme la concertation, la dimension remarquable, l'innovation et permet aussi d'ouvrir la voie à d'autres champs d'expression : le merveilleux, la vie et l'avenir. Cette question fait ressortir une autre problématique qui peut laisser place à des propositions et réflexion futures sur l'identité de Forêt d'Exception. Le thème de l'innovation est peu abordé.

Ces résultats incitent à continuer la réflexion sur l'esprit de Forêt d'Exception avec tous les acteurs.

[22] Méthode pour analyser une question ouverte, qui met en valeur les mots ou expressions les plus utilisés.

b) Analyse de la thématique « Perception locale » via la question 12

La question 12 concernant l'Office national des forêts était attendue dans le contexte actuel, incertain et parfois conflictuel, (*Création et relecture de la* question 12*).*

Q12 : Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de partenaire est l'Office national des forêts ?

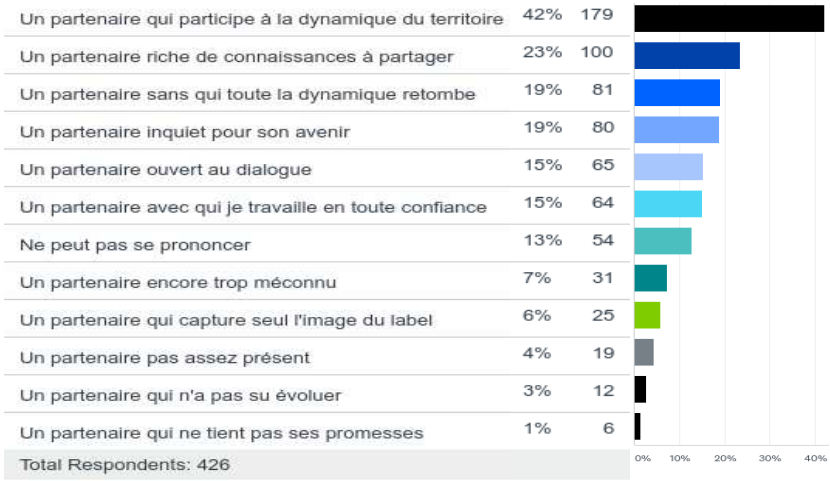

Figure 20 : Répartition des réponses à la question 12, Survey Monkey

Les résultats sont satisfaisants, ils sont très positifs et peu altérés par le contexte du printemps 2019 relié à un avenir incertain (19%). **Les 4 premières propositions replacent l'ONF comme le moteur du dispositif et au centre de la réflexion territoriale. Il est reconnu et perçu comme un acteur à écouter et incontournable.** Ceci correspondait aux objectifs initiaux de l'ONF pour créer le label. Il est néanmoins important de noter que au moins 6 % des interviewés sont dans l'attente (« pas assez présent ») ou déçus par l'institution (« pas su évoluer », « capture l'image du label »). Une proposition de regroupement des réponses est réalisée en *B. 2)* afin d'étudier leurs deux choix.

c) Analyse de la thématique « Perception nationale » via la question 13

La question 13 a pour objectif d'avoir un retour sur l'utilité du CNO aux projets locaux. Cette question est aussi un moyen de déterminer les liens entre le local et le national. Il a été considéré lors de la création de la question que la population interviewée appartenant au réseau connaissait le comité. Cette supposition a pu créer un phénomène d'« imposition de problématique », (Fenneteau, 2007) qui explique le nombre important de réponses « autre » de presque 10% d'autant qu'elles expriment toutes qu'elles ne connaissent pas ou peu le CNO.

Q13 : Pour vous, quel est l'apport principal du Comité national d'orientation (CNO) de Forêt d'Exception ?

Figure 21 : Répartition des 426 réponses à la question 13 du questionnaire, Survey Monkey

Les retours sont positifs, avec seulement 6% de réponses à connotation négative. L'utilité principale exprimée du CNO est son regard neuf et extérieur sur le territoire et les projets autant que son expertise (27%). Cette analyse est similaire aux conclusions d'entretiens, et témoigne du **besoin d'un regard neuf sur les projets** via des venues régulières du CNO dans les forêts.

Il semble que les acteurs locaux apprécient les visites et rencontres avec les membres du Comité national ainsi que tous les échanges sur le projet. Cette conclusion questionnera sur le fonctionnement du Comité national Forêt d'Exception et ses priorités à venir. Elle appuie l'idée d'une instance nationale de conseil et de décision à Paris, tout en gardant des disponibilités pour aller à la rencontre des projets notamment dans les phases de renouvellement de label. Une autre piste consiste à la possibilité de davantage solliciter les autres membres du réseau (Copils) pour aller à la rencontre des autres Copils (cette forme d'échange s'est concrétisée depuis 2017 sur 5 forêts). Si ces deux possibilités ne sont pas suffisantes et que le temps du CNO précédemment consacré aux candidatures ne peut pas être redistribué sur de nouveaux travaux, alors, il faudra prévoir une autre organisation. Les membres du CNO ne sont pas rémunérés durant leurs missions pour Forêt d'Exception, ils ne pourront pas dégager plus de temps.

Le CNO apporte son expertise et sa vision aux projets locaux, ainsi, le comité se révèle utile. Dans la synthèse de la thématique (*partie A),* l'analyse montre que la moitié des acteurs perçoivent l'animation nationale comme satisfaisante. Ces deux conclusions renforcent le sentiment d'utilité de l'animation nationale pour les acteurs sensibles à cette animation. L'hypothèse 2 (*le label offre un accompagnement national utile au niveau local*) peut être validée.

d) Analyse de la thématique « Améliorer » via la question 19 et 21

La question 19 a pour objectif de guider les décisions nationales en fonction des acteurs locaux et hiérarchiser les propositions. Il était essentiel d'avoir le retour direct des acteurs de Forêt d'Exception. Les propositions recouvrent cinq thèmes : l'innovation, les moyens, la communication, le réseau, et l'animation.

Figure 22: Répartition des 426 réponses à la question 19 du questionnaire, Survey Monkey

Il ressort de cette question que les acteurs veulent majoritairement de l'innovation, améliorer les moyens, puis la communication, *Tableau 11*. Ces réponses montrent une volonté de changement par l'innovation. Le faible taux de réponse sur l'ajout de forêt dans le réseau est surement dû au fait qu'ils appartiennent déjà au réseau. Cet échantillon est biaisé pour tester cette proposition. De plus, on peut supposer qu'ils veulent garder leur label exceptionnel. Le souhait de ne pas ajouter des forêts démontre aussi le besoin de renforcer le sens de Forêt d'Exception et le partage d'expérience plutôt que d'élargir le réseau en d'ajoutant de nouvelles forêts. Dans l'historique de Forêt d'Exception, il a été dit que ces dix dernières années ont été focalisées sur les labellisations de toutes les forêts du réseau. La conclusion de la question peut-être le besoin de mener **une nouvelle « campagne » de Forêt d'Exception, basée sur d'autres objectifs que la labellisation mais plutôt sur l'action et le transfert d'expérience.**

Thème de la question 19	Nombre de personnes sélectionnant le thème	Pourcentage
Innovation	194	46%
Moyens	111	26%
Communication	90	21%
Réseau (ajout et liens)	49	12%
Animation (évaluer et suivre)	42	10%

Tableau 11 : Répartition des 426 réponses à la question 19 par grand thème

Concernant l'amélioration, une autre question, la 21 traite de cette thématique. L'objectif de cette question a été traité précédemment *voir Création de la question 21.*

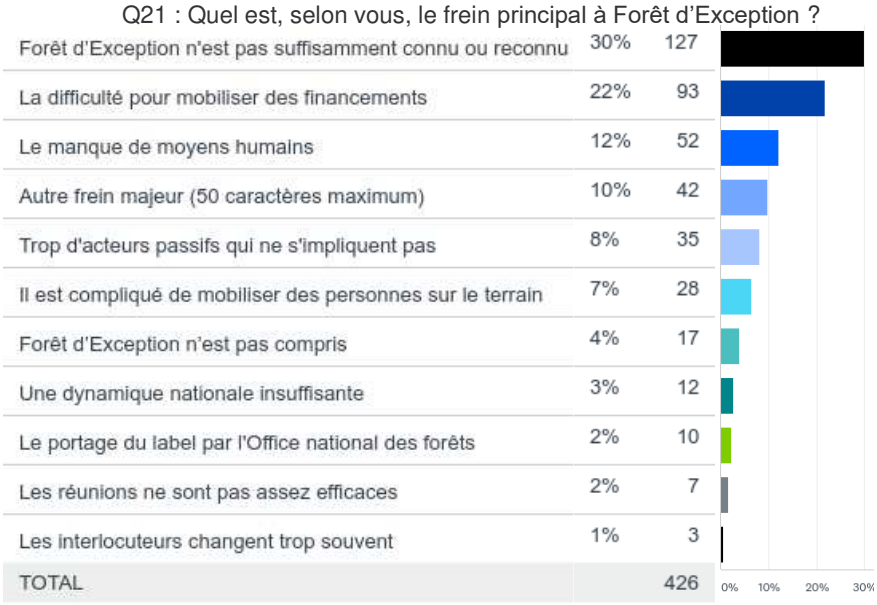

Figure 23 : Répartition des réponses à la question 21, Survey

Thème de la question 21	Nombre de personnes sélectionnant le thème	Pourcentage
Sens du label (reconnaissance et compréhension)	144	34%
Moyens (financier et humain)	145	34%
Dynamique d'acteurs (implication, mobilisation)	66	15%
Pilotage et animation (portage et dynamique nationale)	29	7%

Tableau 12 : Répartition des 426 réponses à la question 21 par grand thème

Avant les résultats du questionnaire, l'une des craintes était d'avoir une surreprésentation des propositions sur le manque de moyens. Le manque de moyens peut être perçu par un changement de fonctionnement, d'une organisation nationale à une déclinaison locale actuellement. De plus comme dit dans le contexte, chaque direction territoriale négocie et distribue son budget. Le thème des « moyens humains et financiers » est représenté et équivalent (34%) à un autre frein, « la méconnaissance et le manque de reconnaissance de Forêt d'Exception ». Ce frein n'a pas été étudié et mérite de l'être au vu des résultats.

Le premier facteur limitant est la connaissance du label et sa renommée au niveau du grand public et du monde professionnel. Le second correspond au manque de reconnaissance. Les prix ou labels constituent fréquemment un signe de reconnaissance de l'État (Caillé, 2007). Ce label n'en est

pas un et ne peut donc pas apporter ce signe-là aux forêts. La reconnaissance est liée à l'utilité[23], l'identification[24].

Etudier cette notion signifie étudier quatre questions, p.194, (Caillé, 2007) : **« qui doit –être reconnu ? Par qui ? Qu'est ce qui doit être reconnu ?** Que signifie l'idée de reconnaissance ? ». Pour Forêt d'Exception, les trois premières questions seront abordées. Il y a quatre **objets** : le label, une forêt labellisée, les acteurs participant au projet, et l'ONF. La question « **par qui** » a deux publics : les acteurs du monde professionnel (élus et acteurs économiques, touristiques et associatifs) et le grand public. Selon ces publics **l'objet de reconnaissance** sera différent :

- ✓ Pour le monde professionnel, le label peut apporter de la visibilité, des expérimentations de leurs produits, une satisfaction, montrer une utilité de participer au label.
- ✓ Pour le grand public, le label doit apporter un intérêt, des aménagements supplémentaires pédagogiques, des espaces plus propres, des animations, une explication sur la forêt

Il faut donc chercher à travailler sur ces aspects pour améliorer la reconnaissance du label. Enfin, le label peut être connu et reconnu pour de mauvaises raisons car il n'est pas compris (4% des réponses). Valoriser Forêt d'Exception peut être fait grâce à de la communication, de la sensibilisation et de la participation à des actions.

Les quarante-deux réponses **« autres** » se répartissent sur les thématiques suivantes :

- ✓ 24% n'ont pas voulu s'exprimer ou sont négatifs
- ✓ 17% sur la thématique du pilotage et l'animation
- ✓ 10% sur la thématique des moyens
- ✓ 10% sur la thématique de la dynamique d'acteurs
- ✓ 7% sur leur avis de l'ONF
- ✓ 7% sur le label
- ✓ 5% sur le sens du label.

Cette répartition ne comporte pas une tendance majoritaire à part les commentaires négatifs. Ces réponses « autres » n'inversent pas la répartition. Ainsi, g**lobalement sur la thématique de l'amélioration, nous avons des acteurs qui souhaitent plus s'impliquer en innovant et plus de communication, de reconnaissance et des moyens.**

2) Deux exemples de regroupement par tonalité de réponses

Lorsque la possibilité de cocher plusieurs réponses était offerte comme pour les questions 8, 10, 12, 14, 19, 23, une analyse a été effectuée pour savoir quels types de réponses étaient cochées. Pour les questions 10 et 12, un regroupement des réponses selon le ressenti a été effectué : positif, neutre, et négatif. Ce regroupement a pour objectif de savoir si les acteurs utilisent les deux possibilités de réponses pour se nuancer ou appuyer leur réponse.

Par exemple, le regroupement « Positif » comprend :

- ✓ Forêt d'Exception est un rassemblement inédit autour de la forêt
- ✓ Forêt d'Exception c'est un lieu où tout le monde est solidaire
- ✓ Forêt d'Exception donne une nouvelle place aux élus du territoire, en forêt
- ✓ Forêt d'Exception c'est développer des synergies pour agir
- ✓ Forêt d'Exception désamorce des tensions
- ✓ Forêt d'Exception c'est un petit pas en avant
- ✓ Forêt d'Exception est au service de la société

[23] Etre reconnu, cela veut dire être utile, et avoir une valeur sociale, donc une place dans la société. p.213-216, (Caillé, 2007). Cette thématique fait écho à l'évaluation de l'utilité sociale décrite p.19

[24] « Reconnaître c'est identifier quelqu'un » p.5, (Guéguen, et al., 2014), et l'identifier pour ce qu'il est.

Le regroupement négatif quant à lui, inclut :

- ✓ Forêt d'Exception n'apporte pas grand-chose
- ✓ Tout avait déjà démarré avant Forêt d'Exception
- ✓ Forêt d'Exception est retombé comme un soufflé
- ✓ Forêt d'Exception ne doit pas être une contrainte
- ✓ Forêt d'Exception est une mise sous cloche de la forêt
- ✓ Forêt d'Exception c'est réservé à une élite

L'intérêt est donc de savoir si les enquêtés ont utilisé la possibilité de répondre deux propositions, pour appuyer leur choix ou nuancer leur propos.

Q10 : Quelles sont les deux phrases avec lesquelles vous êtes le plus d'accord ? (1 ou 2 réponses)		
Regroupement	**Nombre de personnes ayant coché le regroupement**	**Pourcentage par rapport à la population de 426 répondants**
Au moins une phrase positive	394	92%
Au moins une phrase négative	147	35%
Positif - Positif	279	65%
Négatif - Négatif	32	8%
Positif - Négatif	**115**	**27%**

Tableau 13 : Répartition des réponses regroupées pour la question 10

Q12 : Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de partenaire est l'Office national des forêts ? (1 ou 2 réponses)		
Regroupement	**Nombre de personnes ayant coché le regroupement**	**Pourcentage par rapport à la population de 426 répondants**
Au moins une phrase positive	300	70%
Au moins une phrase négative	38	9%
Au moins une phrase neutre	174	41%
Ne se prononce pas	54	13%
Positif - Neutre	123	29%
Négatif - Neutre	17	4%
Positif - Négatif	**7**	**2%**

Tableau 14 : Répartition des répondants regroupées à la question 12

Ces deux tableaux, montrent qu'environ 30% des interviewés ont choisi deux réponses différentes pour la nuancer. Ainsi entre **60 et 70% répondent une même thématique pour l'appuyer**. Cette analyse montre que demander une seule réponse n'aurait pas beaucoup changé les tendances des réponses. **Les réponses majoritaires sont positives ou neutres, elles redémontrent le retour positif que renvoie le questionnaire.**

C. La significativité pour créer des typologies (utilisation de l'importance statistique de Survey Monkey)

Dans cette partie, les résultats du questionnaire seront analysés par les statistiques du test de Student.

1) Explication statistique

Le site Survey Monkey permet de comparer deux groupes de personnes avec le test de Student. *« Lorsque nous affichons une option de réponse comme étant statistiquement significative, cela signifie que la différence entre les deux groupes a moins de 5 % de probabilité de se produire du fait du hasard ou d'une erreur d'échantillonnage, ce qui est souvent indiqué sous la forme* ***p < 0,05****. »* (SurveyMonkey, 1999-2019). Pour pouvoir utiliser le test, les deux groupes doivent au moins avoir trente réponses chacune. La formule de la statistique de test est la suivante :

$$t = (p_1 - p_2) \times \frac{1}{\sqrt{p(1-p)\left(\frac{1}{n_1} + \frac{1}{n_2}\right)}}$$

Équation 1 : Statistique de test de Student

Avec $p = \frac{a_1 + a_2}{n_1 + n_2}$ la proportion d'échantillon regroupé, a_x la proportion du groupe x ; n_x la taille de l'échantillon x, ; p_x le % de l'échantillon x

La valeur absolue de la statistique de test doit **être supérieure à 1,96** pour que le test soit **significatif à 95 %.**

L'importance statistique peut être calculée entre plusieurs groupes tant qu'ils ont au moins trente réponses chacun. Pour chaque proposition de chaque question, un calcul établit si la différence de réponses entre deux groupes vient du hasard ou est significative. Si la différence est significative entre deux groupes alors il sera indiqué la lettre du groupe. Exemple :

	< 30 ANS	30 - 39	40 - 59	60 - 79	80 ET +	TOTAL
Q16: Oui (A)	1% 2 B	14% 29 B	49% 100	34% 69 B	2% 4	51% 204
Q16: Indifférent (B)	6% 12 A	22% 44 A	46% 91	23% 46 A	2% 4	49% 197
Total Respondents	14	73	191	115	8	401

Figure 24 : Explication de l'importance statistique à travers la question 5, Survey Monkey

Les deux groupes utilisés correspondent à la question 16, sur la satisfaction à l'animation nationale. L'exemple est proposé sur la question 5 sur l'âge des répondants. La statistique de test peut être calculée comme cela :

$$|t| = \left|(0{,}01 - 0{,}06) \times \frac{1}{\sqrt{\frac{14}{401} \times \left(1 - \frac{14}{401}\right)\left(\frac{1}{204} + \frac{1}{197}\right)}}\right| = |-2{,}7| > 1{,}96$$

Équation 2 : Exemple de calcul d'une statistique de test

L'importance statistique montre ainsi que le groupe A comporte significativement moins de personnes de moins de 30 ans que le groupe B. En utilisant la méthode sur les autres propositions, la conclusion est que les personnes répondant *« indifférence »* à la question 16 sont significativement plus jeunes que ceux qui répondent à *« oui »* à la question 16. Les personnes de moins de 30 ans sont donc plus fortement indifférentes à l'animation nationale.

2) Résultats, en typologies

L'analyse statistique sera effectuée sur les questions concernant : les forêts (Q1), les instances d'appartenance à FE (Q2), la catégorie de participant (Q3) et l'animation nationale (Q16). L'analyse statistique peut aider à comprendre un résultat ou réaliser une typologie.

a) Typologie en fonction des forêts, question Q1

L'évaluation est nationale et il a toujours été souligné que ce n'était pas une somme d'évaluations locales. Cependant des différences de points de vue peuvent exister entre les forêts et c'est pourquoi l'analyse statistique a été utilisée. Il faut rappeler que seules les forêts avec **plus de 30 réponses ont pu être intégrées à l'analyse** (une exception a été faite pour les forêts avec 29 réponses). Il y a donc sept forêts qui font partie de cette analyse statistique : Aigoual, Bercé, Fontainebleau, Haguenau, Montagne de Reims, Rouen et Sainte-Baume. **La significativité montre que la forêt a une valeur différente des autres forêts et se distingue pour cela**. Les résultats de l'analyse ont été présentés dans les tableaux suivants, *Figure 25*.

Le tableau se lit par colonne. Lorsque les résultats ne sont pas significativement différents entre les forêts la case est vide. Les trois colonnes sans significativité Q18, Q22 et Q23, peuvent s'expliquer par le nombre de répondants inférieur à 30. **Une case remplie signifie que les acteurs d'une forêt ont significativement plus répondu cette proposition par rapport aux autres. Il faut faire attention car cela ne veut pas dire non plus que la réponse est prépondérante dans cette forêt**. Certaines fois, il a aussi été noté quand les acteurs ont significativement le moins répondu une proposition. Ces remarques sont valables pour les analyses statistiques suivantes.

Forêt / Question-Réponse	Q2 : instance FE	Q3 : titre participant	Q4 : profession	Q5 : âge	Q6 : années sur le territoire	Q7 : motivation	Q8 : Forêt d'Exception c'est : _	Q10 : Les deux phrases, le plus d'accord : Forêt d'Exception _	Q11 : Satisfaction du dispositif
Aigoual		Salariés ONF / institution	le moins de retraités	40-60 ans		représente ma structure	destination touristique / forêt riche en patrimoine historique et culturel		3 cœurs
Bercé					le moins de 15-30 ans	fédérer mon territoire	production de bois de qualité	rassemblement inédit autour de la forêt	
Fontainebleau	CoPiL	le moins d'ONF	le moins d'employés	80 et +		défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine	outil de gouvernance et concertation en forêt	n'apporte pas grand-chose / tout avait démarré avant FE / est retombé comme un soufflé / désamroce des tensions / est réservé à une élite	1 cœur
Haguenau	CoTech / GT		cadres				terrain d'expérimentation et d'innovation /lieu pour mobiliser toutes les personnes intéressées	rassemblement inédit autour de la forêt	
Montagne de Reims	Autres : comité scientifique PNR						terrain d'expérimentation et d'innovation		
Rouen	Aucune instance	Elu	retraités	60 - 80 ans		faire évoluer les pratiques et la gestion forestière	un réseau de forêts et territoires remarquables / une démarche technocratique qui n'apporte rien		2 cœurs
Sainte Baume		Entreprise privée / associatif	Artisans / le moins professions intermédiaires		30 et +	défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine	une forêt qui abrite une biodiversité remarquable	ne doit pas être une contrainte	

Figure 25 : Analyse de l'importance statistique entre sept forêts

Forêt / Question-Réponse	Q12 : l'ONF un partenaire _	Q13 : avis sur le CNO	Q14 : Effets observables de FE	Q15 : Modification entre les acteurs	Q16 : satisfaction de l'animation	Q17 : Si Oui, en quoi ?	Q18 : Si non, en quoi ?	Q19 : Quelle priorité pour FE sur 5 ans	Q20 : Modification de la gestion forestière	Q21 : le frein principal de FE	Q22 : ONF	Q23 : modification de l'ONF par FE
Aigoual			apparition de nouveaux projets			déploiement d'une communication nationale			faire plus attention qu'ailleurs			
Bercé			apparition de nouveaux projets	dialogue s'est apaisé	oui	déploiement d'une communication nationale		communiquer nationalement / ajouter des forêts dans le réseau				
Fontainebleau	capture seul l'image du label	le moins d'accompagnement et soutien des projets / un regard distancié d'expert / aucun apport	Forêt mieux entretenue		indifférent			développer la recherche / mieux évaluer ou suivre les projets	faire participer la société civile	le portage du label par l'ONF		
Haguenau	qui participe à la dynamique du territoire		plus d'attentions portées sur la forêt	réseau acteur s'est constitué		identification de personnes ressources / création de liens et un réseau						
Montagne de Reims	riche de connaissances à partager / sans qui toute la dynamique retombe		acquisition de nouvelles connaissances	réseau acteur s'est constitué / partenariats engagés dans la durée				developper la recherche				
Rouen	inquiet pour son avenir	aucun apport		nouveaux acteurs participent / relations se sont dégradées				plus de communication sur les actions réalisées				
Sainte Baume	pas assez présent / ne peut pas se prononcer		meilleure prise en compte de l'environnement / aucun effet à ce jour	aucune modification à ce jour	oui			développer les liens entre les forêts labellisées	il n'a jamais été dit qu'il fallait modifier la gestion forestière			

Figure 26 : Analyse de l'importance statistique entre les sept forêts (Suite)

Suite à ces résultats dans le logiciel, il a été remarqué que les acteurs des forêts Montagne de Reims, Bercé et Haguenau n'ont pas de résultats significatifs entre elles, c'est-à-dire que les acteurs répondent globalement la même chose. Les retours de ces trois forêts sont significativement **plus positif qu'à Rouen et Fontainebleau**. Les acteurs de ces deux forêts ont significativement plus choisi les réponses où Forêt d'Exception est vu comme n'apportant pas grand-chose. Au vu des différences entre forêts, de fonctionnement, de profils et des répondants ainsi que le faible échantillon, il n'est pas intéressant statistiquement d'approfondir l'analyse par forêt au niveau national. De plus, il est plus intéressant de chercher des typologies nationales sur l'ensemble des projets et du réseau Forêt d'Exception. Ces éléments restent cependant disponibles pour cibler des pistes d'amélioration dans chaque forêt, pour les équipes locales et aussi pour les auditeurs du comité national. **Ces résultats peuvent être perçus comme des signaux d'alerte et de nouveaux éléments pour le dialogue à développer dans les prochaines années.**

b) Typologie en fonction de la question Q2, sur l'instance de participation des acteurs

Forêt d'Exception peut être représenté par des niveaux d'implication ou d'information. La *Figure 27* a été réalisée en s'inspirant du schéma présent à la page 38 de l'ouvrage « Concertation et dialogue territorial en forêt. Les enseignements de Forêt d'Exception », (ONF; Gernigon C., 2019).

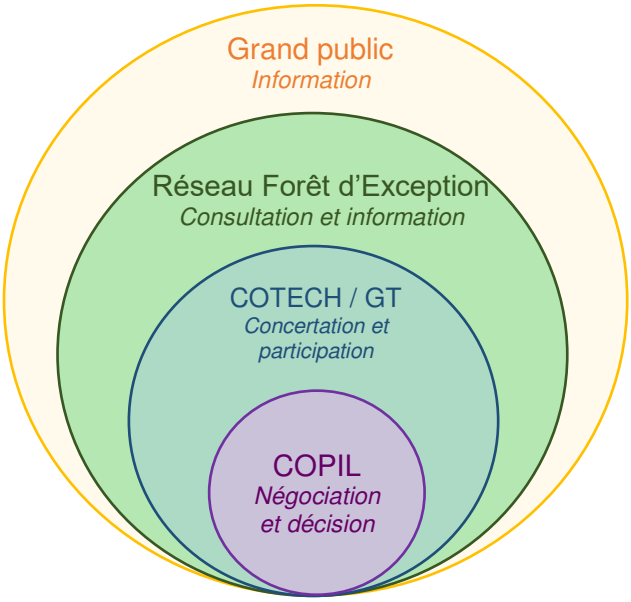

Figure 27 : Les cercles d'information et d'implication en fonction des instances Forêt d'Exception

Lors des analyses statistiques, une autre typologie est ressortie entre les personnes participant à un Copil, une autre instance ou aucune instance. Cette typologie fait ressortir des profils et des avis différents dans chaque instance. Les groupes de travail et comités techniques ont des noms différents selon les forêts et peuvent être confondus d'un projet à l'autre. Ils n'ont pas la même signification et les mêmes objectifs selon les forêts et ne peuvent pas être comparés. Survey Monkey ne permet pas de regrouper des propositions pour en faire une analyse statistique, ils ne seront donc pas abordés dans l'analyse.

Les personnes appartenant à un Copil peuvent être dans un GT ou COTECH car c'était une question à choix multiples. Un quart de la population est exclu de l'analyse car n'appartenant ni à un CoPil ni à la catégorie aucune instance, *Figure 28*. L'objectif de l'analyse est d'observer les liens entre le réseau et le CoPil, les deux extrêmes de notre population d'enquêtés.

Instance	Pourcentage	
COPIL	47 %	24 %
Autres	51 %	28 %
		23%
Aucune Instance	25 %	

Figure 28 : Répartition des réponses en fonction des instances

Lors de la demande de contacts, les chefs de projets avaient comme requête de transmettre les mails de toutes les personnes ayant participé ou ayant été invitées à une étape du dispositif Forêt d'Exception.

Les **personnes appartenant à aucune instance** sont des personnels ONF du territoire, des territoires voisins, ou des acteurs ressources participant aux actions Forêt d'Exception sans être dans les instances. Sur la *Figure 27*, ils sont présents dans le groupe « réseau Forêt d'Exception ». Ils représentent une catégorie particulière qui connaît et participe au label, ils ne peuvent pas être considérés comme du grand public. Le questionnaire national a permis de réaliser que les acteurs n'appartenant à aucune instance n'ont pas accès aux informations. Ils sont dans le réseau avec une volonté de changer la gestion forestière et d'être acteur, moteur. Ils représentent souvent le terrain, étant des artisans, des associatifs, et des professions intermédiaires de l'ONF (technicien forestier territoriaux) et ont donc une vision opérationnelle. Dans la question 21, il est intéressant de noter qu'ils se considèrent difficile à mobiliser. Ainsi, ce sont des **acteurs plutôt insatisfaits voulant changer la gestion, avec peu de temps libre, qui veulent accéder à l'information.**

Instance / Question-Réponse	Q3 : titre participant	Q4 : profession	Q5 : âge	Q7 : motivation	Q8 : Forêt d'Exception c'est : …	Q10 : Les deux phrases, le plus d'accord : Forêt d'Exception …	Q11 : Satisfaction du dispositif FE (sur 6 cœurs)	Q12 : l'ONF un partenaire …	Q13 : avis sur le CNO
CoPil	Elus / Salariés institution et collectivités	cadre / retraités	60 - 80 ans	représente ma structure / fédérer mon territoire		désamorce des tensions	5 cœurs		
Aucune Instance	ONF / représentants associatifs	Employés / Artisans / professions intermédiaires		faire évoluer les pratiques et la gestion forestière / défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine	un vaste défi pour améliorer la gestion des forêts	n'apporte pas grand-chose / ne doit pas être une contrainte	pas du tout satisfait	pas assez présent	aucun apport

Instance / Question-Réponse	Q14 : Effets observables de FE	Q15 : Modification entre les acteurs	Q16 : satisfaction de l'animation nationale	Q17 : Si Oui, en quoi ?	Q18 : Si non, en quoi ?	Q19 : Quelle priorité pour FE sur 5 ans	Q20 : Modification de la gestion forestière	Q21 : le frein principal de FE	Q22 : ONF	Q23 : modification de l'ONF par FE
CoPil	une meilleur synergie entre les acteurs		oui			développer les expérimentations et les innovations				
Aucune Instance	Aucun effet à ce jour	les relations se sont dégradées / aucune modification à ce jour	indifférent			plus de communication sur les actions réalisées		il est compliqué de mobiliser des personnes sur le terrain		rien a été modifié, cela n'a rien changé dans notre quotidien

Figure 29 : Synthèse de l'importance statistique pour des membres de CoPil et d'aucune instance, Q2

Les personnes des **CoPil** sont significativement plus des cadres ou des retraités et globalement satisfaits de leur dispositif Forêt d'Exception. **Ils ont accès aux informations et veulent continuer et avancer dans les expérimentations**.

L'analyse du questionnaire remettrait en question les cercles des informations et montrerait deux populations à rythmes, ambitions, et connaissances différentes. **Le CoPil réalisant des actions avec les autres instances, souhaite en concrétiser davantage. Le réseau Forêt d'Exception a pour volonté de transformer la gestion actuelle des forêts et n'ayant pas d'informations, il ne voit pas les effets de Forêt d'Exception. Les acteurs du réseau Forêt d'Exception sont donc insatisfaits.**

Il est probable que le CoPil n'est pas conscient de ces écarts, étant dans l'action et non dans la communication. Ceci est confirmé par leur souhait d'avancer dans le projet.

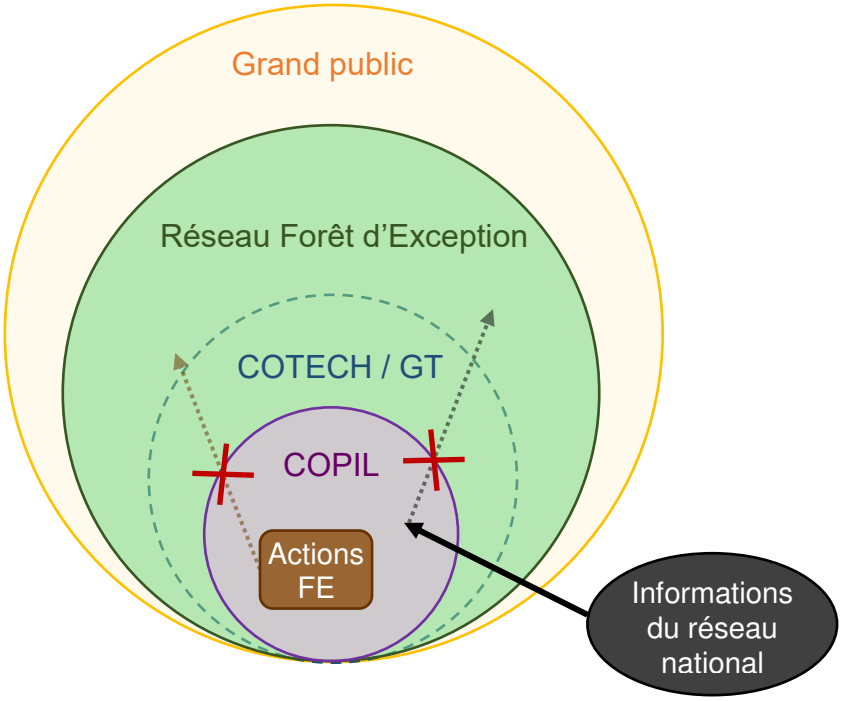

Figure 30 : Schéma d'analyse des cercles d'instances et transmissions d'informations

c) Typologie en fonction des catégories des acteurs, question Q3

Les colonnes non significatives des tableaux ont été enlevées pour la visibilité et la lecture

Une analyse a été effectuée en sélectionnant uniquement les personnels ONF, l'objectif étant d'obtenir une éventuelle typologie. Les résultats n'ont pas été intéressants car ils reprennent les observations concernant les instances ou forêts. Ils ne mettent pas en valeur un nouvel axe de compréhension de la population.

Une typologie a été effectuée en fonction des catégories de personnes intervenant dans Forêt d'Exception, salarié ONF, institution, représentant d'association ou élu. (Du *Tableau 15* au *Tableau 17*)

Titres / Question-Réponse	Q4 : profession	Q6 : années sur le territoire	Q7 : motivation	Q8 : Forêt d'Exception c'est : ...	Q10 : Les deux phrases, le plus d'accord : Forêt d'Exception ...	Q11 : Satisfaction du dispositif FE (sur 6 cœurs)	Q12 : l'ONF un partenaire ...	Q13 : avis sur le CNO
Elu du territoire	Agriculteurs exploitants / Sans activités professionnelle		fédérer le territoire autour de la forêt			très satisfait		soutien et accompagnement des projets
Représentant d'une association	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise				un lieu où tout le monde est solidaire / une mise sous cloche de la forêt	2 cœur	ne tient pas ses promesses / capture seul l'image du label	
Salarié de l'Office national des forêts	Professions intermédiaires			un outil de gouvernance et concertation sur la forêt	donne une nouvelle place aux élus du territoire en forêt		encore trop méconnu, ne peut pas se prononcer	
Salarié d'une collectivité ou autre institution		15-30 ans			développer des synergies pour agir	3 cœur		Autre

Tableau 15 : Synthèse de la significativité en fonction des catégories des répondants, question Q3

Titres / Question-Réponse	Q14 : Effets observables de FE	Q15 : Modification entre les acteurs	Q16 : satisfaction de l'animation nationale	Q19 : Quelle priorité pour FE sur 5 ans ? Il faut ..	Q20 : Modification de la gestion forestière	Q21 : le frein principal de FE
Elu du territoire		ONF est à l'écoute du territoire			il n'a jamais été dit qu'il fallait modifier la gestion forestière	la difficulté pour mobiliser des financements
Représentant d'une association		les relations se sont dégradés / aucune modification notée à ce jour	non satisfait	développer des recherches scientifiques sur ces territoires		une dynamique nationale insuffisante
Salarié de l'Office national des forêts	implication de nouveaux partenaires / l'apparition de nouveaux projets	ONF est à l'écoute du territoire		développer les liens entre les forêts labellisées	être transparent sur les décisions prises / il n'a jamais été dit qu'il fallait modifier la gestion forestière	la difficulté pour mobiliser des financements / manque de moyens humains
Salarié d'une collectivité ou autre institution			indifférent	developper les expérimentations et innovations		

Tableau 16 : Synthèse de la significativité en fonction des catégories des répondants, question Q3 (Suite)

Les salariés de l'**ONF** se distinguent significativement des autres catégories car ils ont une ambition axée sur la **concertation** et le **partage d'informations**. Ceci est visible pour les questions Q8, Q10, Q14, Q15, Q19, Q20. Cela peut s'expliquer car Forêt d'Exception à l'ONF incite des changements relationnels.

Les **salariés d'institutions** sont significativement **plus jeunes, veulent agir et expérimenter**. Ils viennent en tant qu'actifs. Leurs objectifs sont d'avoir des projets, de développer le territoire et d'agir.

Les représentants d'associations ont significativement une vision **plus négative** de l'ONF, de des animations nationale et locale, et des modifications des liens entre les acteurs. Ils se sont souvent engagés pour défendre des valeurs. Cette communauté est peut-être moins à même de concerter.

Les **élus** quant à eux sont significativement plus **satisfaits de l'animation** et de Forêt d'Exception. Ils se sentent soutenus, et écoutés par l'ONF, le CNO et les autres acteurs. Leur objectif est de fédérer ensemble le territoire. Ils sont souvent au cœur du dispositif Forêt d'Exception. Les élus ont une fonction de représentation de leurs citoyens, des intérêts et des enjeux locaux. Les associations regroupent des personnes engagées pour fédérer autour d'une cause et défendre des valeurs communes.

Les salariés d'institution sont au service de l'État et donc de l'intérêt général, ce sont des experts présents pour conseiller et mettre en œuvre. Les salariés de l'ONF ont le même point de vue (ONF; Gernigon C., 2019), page 23. Ainsi il est intéressant de noter que ces quatre catégories agissent au niveau des pouvoirs publics ou représentent la population. Ils ont des points de vue et ressentis différents suivant leurs objectifs propres, leurs missions, et leurs connaissances.

Les profils se divisent en deux catégories, ceux des **représentants** de personnes (élus) ou d'associations et ceux **salariés** de l'ONF ou d'une institution, *Tableau 17*. Chaque groupe a sa motivation pour participer, et son point de vue.

Titres / Question-Réponse	Q4 : profession	Q5 : âge	Q6 : années sur le territoire	Q7 : motivation	Q8 : Forêt d'Exception c'est : ...	Q12 : l'ONF un partenaire ...	Q14 : Effets observables de FE	Q19 : Quelle priorité pour FE sur 5 ans	Q20 : Modification de la gestion forestière
Représentant	retraités	60-80ans	30 et plus	défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine	une forêt qui abrite une biodiversité remarquable	pas assez présent	meilleure prise en compte de l'environnement		respecter l'identité de la forêt
Salariés	cadre	30-60ans	5-15ans	représente ma structure et c'est mon travail				mieux évaluer ou suivre les projets	expérimenter de nouvelles pratiques

Tableau 17: Significativité des réponses en fonction des catégories

Les représentants voient la forêt comme vecteur de **biodiversité, leur symbole, un patrimoine à protéger.** Ils sont retraités et connaissent leur territoire car ils y vivent depuis au moins 30 ans. Ils y sont attachés et donc ils se sont impliqués en tant qu'élus ou dans une association.

Les salariés, ont une vision différente, ils sont significativement des cadres, plus jeunes, **entre 30 et 60 ans**. Ils sont globalement présents sur le territoire depuis 5 à 15 ans. Les salariés sont présents en tant que représentant de leur structure, Forêt d'Exception constitue une part de leur travail. Ils voient Forêt d'Exception sous une forme plus fonctionnelle avec des projets pour aller plus loin dans leur mission.

d) Typologie en fonction de l'indifférence statistique, question Q16

Une analyse sur l'indifférence statistique, Q16, *« êtes-vous satisfait par l'animation nationale ?* » a été effectuée, comme annoncé précédemment. Il est étudié la différence entre la population ayant répondu *« Indifférent* » et celle qui a répondu « *Oui* », satisfaite de l'animation nationale. La modalité de réponses « *Non* » ne pouvait pas être intégrée à cause d'un trop faible taux de réponses (25 répondants).

Satisfaction / Question-Réponse	Q1 : Forêts	Q2 : instance FE	Q3	Q4 : profession	Q5 : âge	Q6	Q7 : motivation	Q8 : Forêt d'Exception c'est : …	Q10 : Les deux phrases, le plus d'accord : Forêt d'Exception …	Q11 : Satisfaction du dispositif FE(sur 6 cœurs)
Satisfait animation nationale	National ou plusieurs forêts			retraités	60 - 80 ans				rassemblement inédit autour de la forêt	5, 6 cœur (satisfait et très satisfait)
Indifférent animation nationale	Fontainebleau / Rouen	Aucune instance		Artisans / le moins professions intermédiaires	<40 ans		représente ma structure	une démarche technocratique qui n'apporte rien	n'apporte pas grand-chose / tout avait démarré avant FE / est un petit pas en avant / est réservé à une élite	1, 2, 3 cœurs

Satisfaction / Question-Réponse	Q12 : l'ONF un partenaire …	Q13 : avis sur le CNO	Q14 : Effets observables de FE	Q15 : Modification entre les acteurs	Q19 : Quelle priorité pour FE sur 5 ans	Q20	Q21 : le frein principal de FE	Q22	Q23 : modification de l'ONF par FE
Satisfait animation nationale	qui participe à la dynamique du territoire /riche de connaissances à partager / travaille en confiance	accompagnement et soutien des projets	meilleure synergies entre les acteurs / meilleure prise en compte de l'environnement	acteurs travaillent mieux ensemble					
Indifférent animation nationale	inquiet pour son avenir / n'a pas su évoluer / capture seul l'image du label /sans qui la dynamique retombe / ne peut pas se prononcer	aucun apport	aucun effets à ce jour	relations se sont dégradées /aucune modification à ce jour	communiquer sur les actions réalisées		FE n'est pas compris / le portage du label par l'ONF		rien a été modifié, cela n'a rien changé dans notre quotidien / cela surcharge les personnels avec de nouvelles sollicitations

Tableau 18 : Résultats de l'importance statistique sur la satisfaction à l'animation nationale, Q16

Les réponses montrent que globalement les personnes ayant répondu « **Indifférent** » sont moins satisfaites significativement de Forêt d'Exception et de l'ONF. Elles pensent plus significativement que le dispositif n'a rien apporté et qu'il n'a aucun effet. Leur profil n'est pas significatif pour les classer

convenablement. Ce sont significativement **plutôt des jeunes,** qui n'appartiennent pas à une instance Forêt d'Exception. Ils se situent donc en périphérie du dispositif dans le réseau FE sur la *Figure 27*. Ils souhaitent plus de communication. Ces personnes partagent la même analyse, d'un système Forêt d'Exception qui n'avance pas, peut-être pas assez vite pour ces jeunes qui n'ont pas le même vécu de certaines évolutions perceptibles sur un temps long. Le label ne leur a rien apporté, et ils n'en ont pas perçu les effets à leur niveau. L'ONF leur semble un partenaire en retard, trop présent au centre du projet Forêt d'Exception. Cette vision est partagée dans tous les projets.

Le biais de cette réponse sur l'animation national est qu'elle peut signifier deux choses : **soit les acteurs ne veulent pas d'animation nationale soit ils la désirent mais ne la perçoivent pas**. Dans un cas, il ne sera pas possible de répondre car Forêt d'Exception se définit par la dimension nationale du label et du réseau. Dans l'autre cas, l'analyse est semblable aux **informations qui ne sont pas transmises en dehors des CoPil**, ce qui redonne à cette problématique une dimension centrale à l'issue de l'évaluation.

Il est normal que les personnes travaillant dans plusieurs forêts ou nationalement perçoivent davantage l'animation nationale. Les personnes **satisfaites** de l'animation sont significativement plus âgées. Leur analyse de Forêt d'Exception et de l'ONF est significativement très positive. Forêt d'Exception est utile selon cette catégorie de personnes. Leurs souhaits ne sont pas significatifs, alors que **leur analyse de Forêt d'Exception est similaire.** Il faudrait donc trouver une autre typologie pour connaître les souhaits de chaque type d'acteur.

Une analyse supplémentaire peut être ajoutée avec la notion d'âge et de génération des répondants. Il s'agit de la vision temporelle, l'accélération des choses avec le numérique est un fait de société. Le monde forestier a une relation atypique avec la dimension temporelle. Un forestier ne récoltera jamais un arbre qu'il a planté étant donné que les âges d'exploitation peuvent être entre **55 ans** (Pin maritime, p 341 (Chabaud, et al., 2009)) et **200 ans** (Chêne sessile, p 401, (ONF, et al., 2008)) suivant les essences[25] forestières, et la fertilité du sol[26]. Ils savent donc être patients et attendre qu'un projet porte ses fruits.

Ainsi ces deux faits peuvent expliquer une déception et frustration chez les jeunes vis-à-vis d'un label de quelques années. Inversement, les personnes plus âgées sont habituées au temps long et sont satisfaites des quelques résultats apportés par le label.

25 Terme spécifique en foresterie qui signifie espèce

26 La fertilité du sol influence la vitesse de croissance de l'arbre

V. Synthèse et propositions d'améliorations du label

A. Synthèse de l'évaluation

1) Synthèse globale

Le questionnaire national a permis de vérifier nos hypothèses d'évaluation (2,4,5,6)[27]. Nous observons globalement les résultats suivants :

- ✓ Les acteurs sont satisfaits, veulent continuer dans la dynamique, il faut avancer.
- ✓ Le label et ses objets manquent de reconnaissance nationale.
- ✓ Les acteurs soulèvent une envie de faire autrement, d'innover et d'expérimenter.
- ✓ Le réseau est un élément majeur qu'il faut améliorer.
- ✓ La concertation et les liens entre les acteurs sont constructifs.
- ✓ Le besoin de liens entre le local et le national, et entre les différents niveaux locaux est souligné.

Cependant, il existe des groupes de personnes significativement plus insatisfaites. Ces personnes sont majoritairement hors des instances de Forêt d'Exception et jeunes. Une insatisfaction correspond à un manque de corrélation entre les besoins et les effets observés.

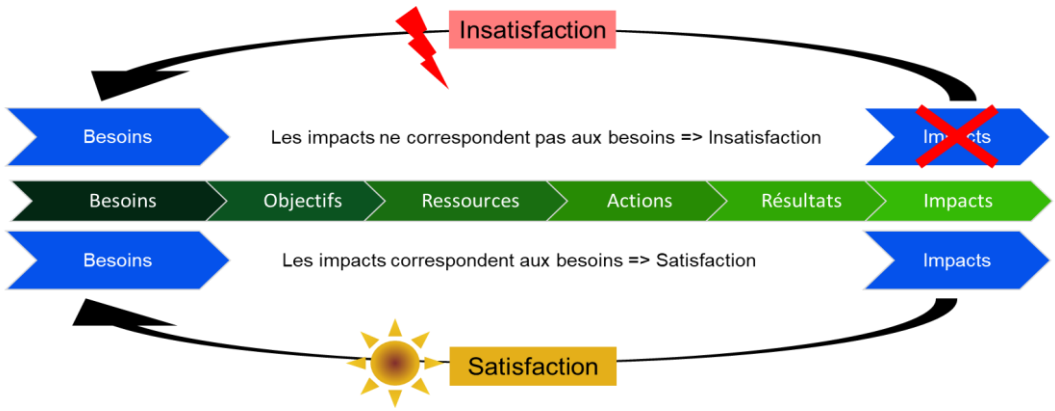

Figure 31 : Explication du processus de satisfaction en fonction de la chaîne d'action

L'objectif d'une évaluation est l'amélioration de l'objet étudié. Il existe deux groupes :

- ✓ **Personnes satisfaites** qui représentent une majorité (70 et 90% suivant les thématiques), et qu'il faut **continuer de satisfaire**. Ils veulent généralement continuer la dynamique actuelle, en mettant un focus sur l'**expérimentation, l'esprit de réseau** et améliorer la **reconnaissance** du label.
- ✓ **Personnes insatisfaites** qui représentent une minorité. Cette insatisfaction peut avoir pour plusieurs origines :

Hypothèses d'insatisfaction	Résolution par
Ils ne voient pas les effets	la communication
Ce ne sont pas les effets qu'ils voulaient	la redéfinition des besoins et objectifs avec eux
Ils n'ont pas le temps, ne sont pas constructifs	La mise en œuvre de nouvelles forme de dialogue

Tableau 19 : Causes d'insatisfaction des acteurs suite à l'évaluation nationale

Il faut donc continuer à combler les satisfaits et faire adhérer les non-satisfaits. Les grandes synthèses ont été regroupées sous la forme d'objectifs souhaités par les acteurs.

[27] **Hypothèse 2** : le label offre un accompagnement national utile au niveau local. / **Hypothèse 4** : Forêt d'Exception permet de travailler ensemble et de concilier les besoins de chacun. / H**ypothèse 5** : Forêt d'Exception modifie les liens entre l'ONF et les acteurs du territoire. / **Hypothèse 6** : Forêt d'Exception modifie la façon de travailler au sein de l'ONF.

2) Les conclusions de l'évaluation

À partir des conclusions, nous pouvons tirer les points forts du label qu'il faut entretenir et les points faibles à améliorer ou développer. Les besoins sont inspirés du guide pratique du dialogue territorial. (Barret, 2012)

Points à …	Origine du point	Objectif	Besoin
Entretenir	Continuer	Concertation	Besoin d'être accepté et intégré > Besoin d'appartenance et de reconnaissance
		Label d'action	Besoin d'agir > Besoin d'estime de soi et de considération
		Label unique	Besoin d'être reconnu > Besoin de reconnaissance
	Esprit de réseau	Réseau	Besoin d'échanges et de connexions > Besoin de réalisation de soi
Améliorer et développer	Faire autrement	Expérimenter	Besoin de créativité > Besoin de liberté, réalisation de soi
	Moyens	/	/
	Cercles d'information	Manque de communication	Besoin d'appartenir à un réseau connu > Besoin de reconnaissance et d'appartenance
		Manque de liens local - national	Besoin de soutien > Besoin de sécurité
	Reconnaissance du label	Manque	Besoin d'appartenance et de reconnaissance

Tableau 20 : Résumé de l'évaluation et lien aux besoins

Ce positionnement a permis la construction de la chaîne d'action, *Figure 32*, ainsi, il est nécessaire de choisir des propositions d'amélioration du label qui répondent à ces besoins et ces objectifs. Ces axes sont ciblés sur la communication, les liens du réseau, la concertation et l'action innovante.

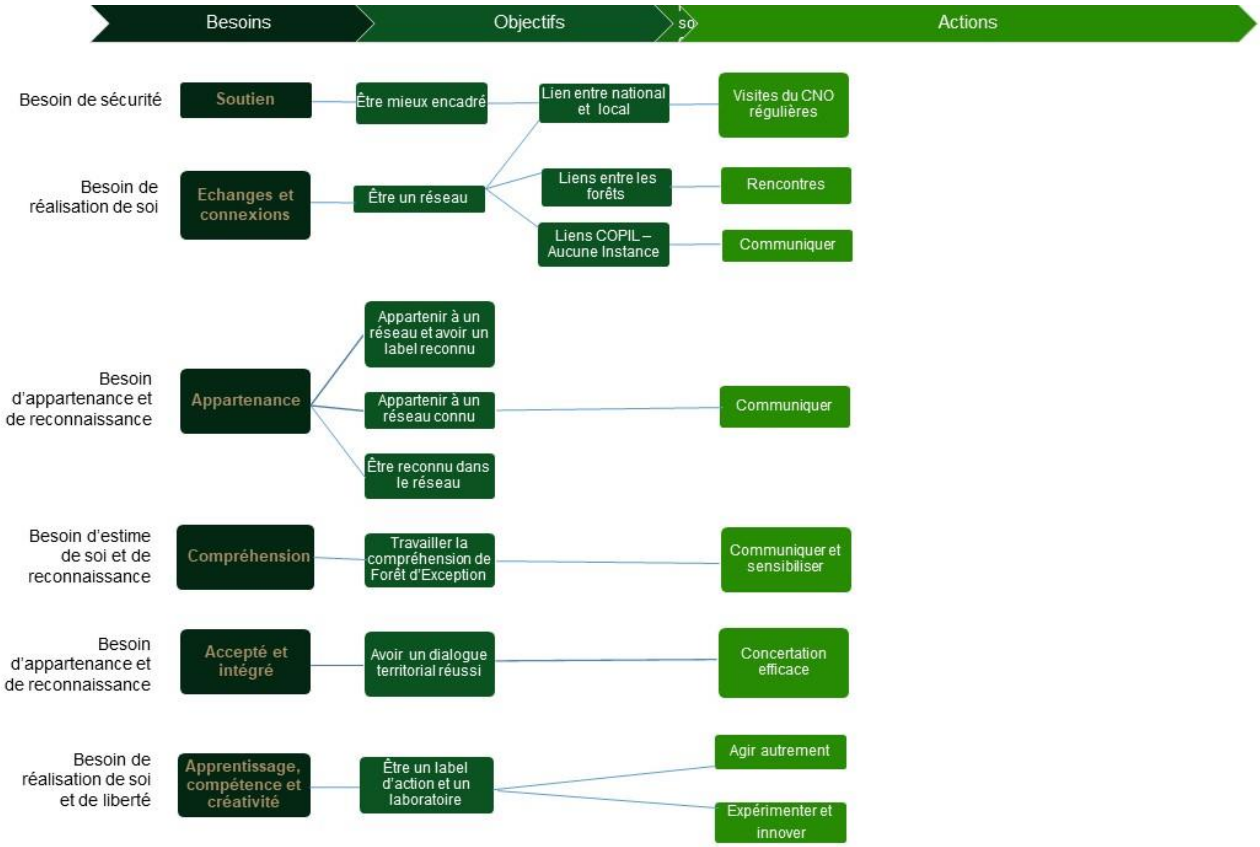

Figure 32 : Retours aux besoins des acteurs et reconstruction de la chaîne d'action,

B. Propositions d'amélioration

Forêt d'Exception prônant la concertation, il est indispensable de travailler avec les acteurs du réseau pour déterminer les actions à réaliser.

1) Les moments de récolte de propositions

A plusieurs moments lors de la mission, la récolte de propositions a pu être réalisée :

- ✓ Lors des entretiens, plusieurs questions traitaient de propositions : « Quelles suggestions auriez-vous pour le futur du dispositif Forêt d'Exception ? » « Qu'est ce qui pourrait vous aider pour avoir une FE répondant davantage à vos besoins ? ». Des suggestions sont aussi apparues durant les discussions. Celles-ci ont été testées auprès d'autres enquêtés au fil des entretiens pour les faire évoluer.
- ✓ Parallèlement à l'évaluation, un séminaire annuel regroupant les chefs de projets s'est déroulé les 13 et 14 mai, au Val Suzon. Il avait pour objectif de présenter le projet local, puis de traiter de thématiques spécifiques comme les évaluations. Lors du séminaire, il a été demandé par écrit aux chefs de projets de répondre à quelques questions. L'une d'elle était : « Quelles actions nationales vous aideraient à mieux intégrer cette dimension au niveau local ? ». La dimension en question était celle qu'ils trouvaient insuffisamment traitée. Quinze propositions ont été recueillies.
- ✓ Le questionnaire national en ligne incluait une question ouverte, permettant de recueillir des idées et suggestions d'amélioration du label, intitulée : *« Votre dernière suggestion pour faire progresser le label Forêt d'Exception® »*. 283 propositions ont été récoltées et classées en une dizaine de catégories.
- ✓ Avec des représentants locaux et du CNO, nous avons effectué quelques ateliers, dont un en fin de mission afin de faire émerger des propositions. L'atelier a surtout permis des échanges entre les représentants nationaux et locaux sur des façons de faire. A la suite de cette réunion, quelques idées sont apparues. Elles peuvent être mises en place dès cette année. *(Annexe 12 : Composition de l'atelier du 11 juillet)*

Améliorer la communication	Communication	Créer un film sur les Forêts d'Exceptions, les actions,
		Aider à la communication locale de l'ONF
		Communiquer sur les actions réalisées dans les Forêts d'Exception
	Communication interne à l'ONF	Renforcer les liens inter agences et l'entraide, pour apprendre des autres
		Réserver du temps aux spécialistes (paysagistes) pour faire plus d'études dans les FE
		Plus communiquer auprès des dirigeants locaux (DA, DT)
		Proposer plus de formations
Réseau	Faire des ateliers nationaux avec des acteurs locaux	
	Réaliser des rencontres nationales	
	Travailler sur la façon de transférer aux autres forêts les expériences Forêt d'Exception	
	Travailler la mise en réseau des forêts	
CNO	Plus de rencontres avec les équipes locales	
	Plus de documentations sur le CNO (organigramme, actions, CR, ...)	
	Renforcer le cadrage et la méthode	
	Travailler sur le sens de la démarche pour fédérer en interne	

Figure 33 : Propositions des chefs de projets pour un plan d'action Forêt d'Exception 2020-2030

La *Figure 33* est un exemple de classement des propositions par grand thème, qui a été réalisé pour chacun des recueillements.

2) Propositions

Au vu de la synthèse, il paraît judicieux de travailler majoritairement sur les points abordés dans la partie *2) Les conclusions de l'évaluation*. Sur le schéma de la *Figure 34*, il a été ajouté des exemples de propositions faites par les acteurs du questionnaire.

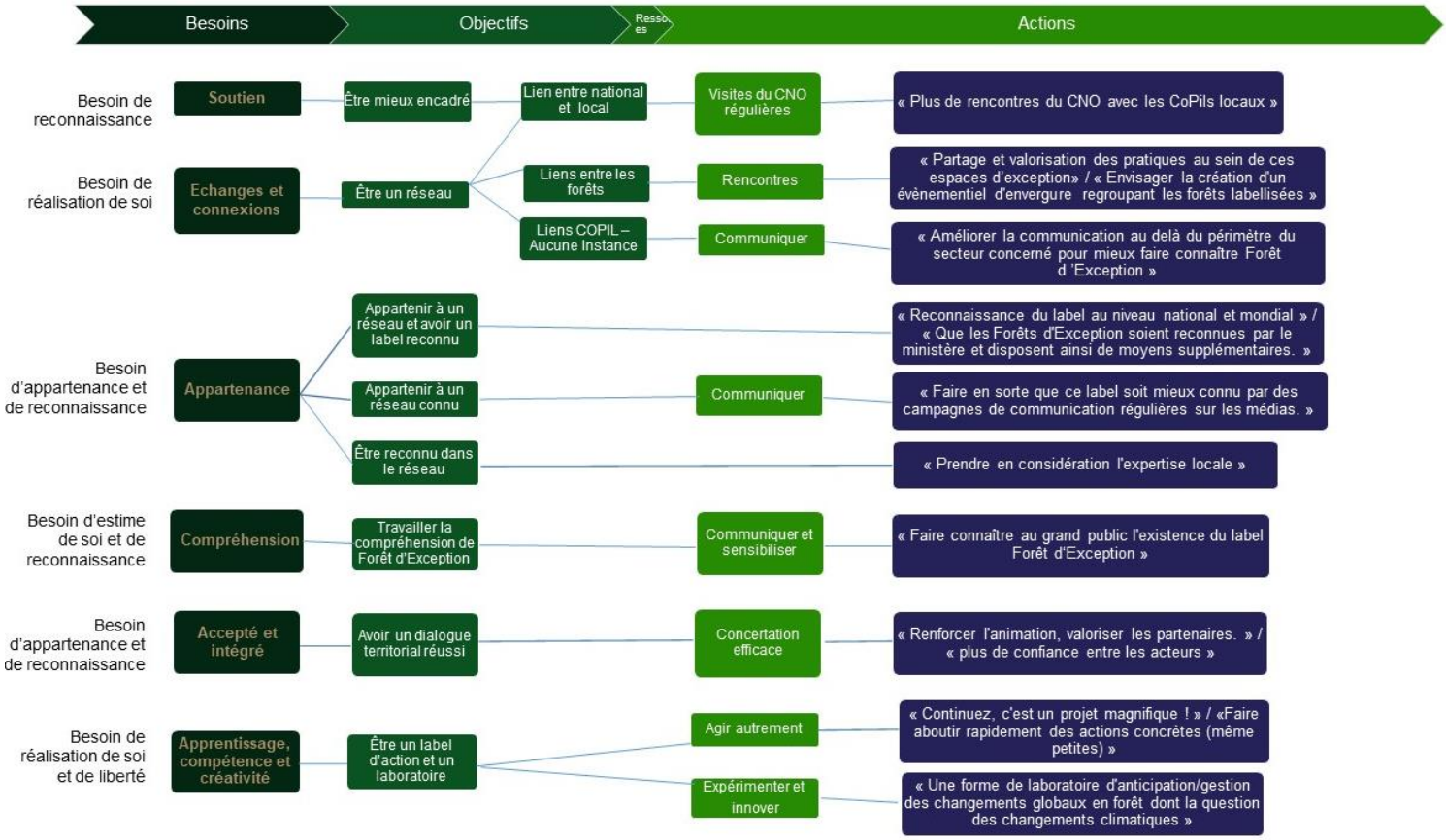

Figure 34 : Chaîne d'action réactualisée de Forêt d'Exception après l'évaluation

Ces axes d'actions servent de bases pour de futurs ateliers. Ceux-ci doivent permettre de réfléchir à des propositions adaptées sur lesquelles les acteurs doivent être prêts à s'engager. L'évaluation nationale n'est donc pas terminée car la dernière étape n'est pas réalisée. Etant une auto-évaluation, elle doit être réfléchie entre tous les acteurs. Cette mission a permis de soulever les axes de réflexion, et sera complétée par la suite. *(annexes 13 à 15).*

VI. Discussion et enseignements de l'évaluation

A. Enseignements de la mission

L'évaluation comporte beaucoup de supports et de matière qui peut être réexploitée. Elle a été ambitieuse du fait de la prise en compte du réseau, des liens entre les niveaux et de la complexité de Forêt d'Exception. Cette analyse a permis de faire ressortir les barrières d'information, et les manques perçus suivant le niveau d'implication des acteurs.

Concernant les enseignements de la mission globale, elle devait être effectuée en 6 mois, une contrainte qui ne permet pas de réaliser tout ce qui peut être mobilisé lors d'une évaluation de cette ampleur.

- ✓ L'évaluation a été bien perçue par les acteurs de Forêt d'Exception qui du fait de leur rôle, souhaitent connaître les effets de leur label. Ils se sont mobilisés pour contribuer à cette évaluation. Les acteurs seront toujours intéressés pour participer et faire évoluer le label. Le taux de réponse au questionnaire et le nombre important d'entretiens effectués ont été possibles grâce à leur engagement.
- ✓ L'objectif de la mission est d'évaluer nationalement un label qui a été créé il y a 10 ans, en s'appuyant sur des forêts qui ont été labellisées globalement il y a 2 à 5 ans. L'ancienneté du label ne correspond pas à l'ancienneté des données. De plus, dans les établissements publics, les interlocuteurs changent fréquemment et donc l'historique du dossier Forêt d'Exception peut être mal connu. Par exemple, les chefs de projets et directeur d'agence territoriale ont tous changés au moins une fois depuis le commencement, tout comme les élus avec le rythme régulier des élections. Il est peut-être normal que les acteurs ne perçoivent pas les effets ou l'utilité pour ces deux raisons.
- ✓ L'équipe nationale Forêt d'Exception est réduite à une chargée de mission ONF et l'engagement des membres du CNO. Ils occupent en parallèle d'autres fonctions et ne sont pas tout le temps disponible pour Forêt d'Exception.
- ✓ L'ONF a vécu en 2019, une remise en question sur son devenir par les communes forestières et l'Etat due à une dette. Ce contexte particulier connu par les acteurs de la filière a pu influencer leurs réponses et leur vision de l'ONF. Une réorganisation des financements qui a pu être mal perçue par les acteurs de Forêt d'Exception. Et ainsi orienté leurs réponses sur le manque de moyens, sur leur inquiétude de l'ONF, ou au contraire pour soutenir l'établissement. Cette évaluation est aussi un moyen pour des acteurs locaux de s'exprimer et d'être entendus au niveau national.
- ✓ Le manque d'informations uniformes sur les projets locaux a écarté une évaluation reposant aussi sur des dossiers locaux. Les chefs de projets ont pris conscience de leurs différences d'animation et de moyens lors du séminaire de mai 2019.
- ✓ L'export et la mise en forme des données de *SurveyMonkey* sur Excel aurait nécessité un traitement supplémentaire pour pouvoir être utilisé sur le logiciel R. Il ne pouvait être effectué qu'après la clôture du questionnaire. Une analyse plus fine des données aurait demandé plus de temps. Il aurait été intéressant de faire une analyse par forêt ou type de forêt, ou de faire une analyse en regroupant des propositions de réponses en fonction des grands thèmes.

Les enseignements spécifiques aux entretiens sont :

- ✓ La disponibilité et la complexité dans les déplacements n'ont pas permis de rencontrer toute la diversité des acteurs touristiques ou économiques. De plus, les entretiens étaient effectués pendant une faible disponibilité des acteurs (vacances et jours fériés) ce qui a diminué la disponibilité de certains intervenants.
- ✓ Les entretiens ont nécessité beaucoup de temps de déplacement, de recueillement et de regroupement d'informations. Ces enquêtes n'ont pas été analysées pour en extraire toutes les données, par manque de temps et de pertinence pour cette mission.

Les enseignements du questionnaire :

- ✓ Le grand nombre d'entretiens concentré sur trois forêts a pu augmenter leur taux de réponse au questionnaire et introduire un biais sur le taux de réponse par forêt. Les acteurs rencontrés lors des entretiens ne représentaient pas un seul avis ou un seul profil, ainsi nationalement l'impact des entretiens est faible sur le questionnaire.
- ✓ Deux forêts ont reçu le questionnaire après le lancement national officiel, une semaine (Aigoual) et deux semaines après (Bassin d'Arcachon). Ce décalage est dû à une réception tardive des contacts pour ces deux forêts. Ils ont donc eu moins de temps pour répondre.
- ✓ Le contexte de chaque forêt est à prendre en compte. Par exemple, les forêts de l'Aigoual et des Volcans de Martinique ont été labellisées juste avant ou pendant le questionnaire. La forêt d'Haguenau est en pleine rédaction du dossier de candidature, certaines forêts sont en renouvellement de contrat de projet et label. Ainsi, le contexte de chaque forêt est différent et ce qui fait que nationalement, il y a une diversité de contextes.
- ✓ Le questionnaire a été envoyé entre le 19 juin et le 19 juillet, des personnes n'ont pas eu le temps de répondre car c'était le début d'une période de vacances.
- ✓ Pour des raisons de longueur de questionnaire, les éclairages sur la satisfaction de l'animation nationale ont été posés de manière conditionnelle en fonction de la question 16 sur l'animation nationale. Il aurait été pertinent de rendre obligatoire les deux questions suivantes « Qu'est-ce qui vous satisfait dans l'animation nationale ? » / « Qu'est ce qui ne vous satisfait pas ? ». Il aurait été nécessaire d'ajouter une question supplémentaire aux personnes choisissant la réponse « Indifférent » pour connaître l'origine de cette indifférence.

B. Perspectives

1) Propositions d'analyses complémentaires

Durant la mission, des **études plus poussées auraient pu être réalisées** (exemples : analyse statistique, typologie).

Concernant les **entretiens**, une analyse plus complète aurait été intéressante afin d'obtenir un rapport complet. Le manque de temps dû à la préparation du questionnaire a entrainé seulement une analyse à destination du questionnaire. Il aurait été possible de réaliser de nouveaux entretiens à la suite du questionnaire pour en expliquer quelques résultats sur l'indifférence de l'animation nationale notamment.

Concernant le **questionnaire**, la possibilité de réaliser des études approfondies, n'a pas été privilégiée car l'objectif était de questionner l'utilité de Forêt d'Exception et ses effets. Survey Monkey ne permettait pas de regrouper des modalités de réponses pour comparer des groupes créés. Il pourrait être envisagé dans une autre étude de continuer l'analyse des questions via des **analyses croisées**. Le manque de cette analyse a été limitant pour attribuer à un acteur un besoin dans la chaîne d'action. Une analyse **plus approfondie des questions ouvertes** pourrait être aussi envisagée.

Pour un retour plus spécifique entre les données du questionnaire et des données locales, il serait pertinent de savoir si les répondants représentent les acteurs locaux. Pour pouvoir réaliser cela, il fallait **uniformiser les données locales des participants et les regrouper à l'échelon national**. Cela permettrait d'avoir les mêmes catégories, les mêmes appellations et avoir **un tableau synthétique pour chaque forêt**. Ce tableau pourrait contenir le nombre de chaque type d'acteurs, de participants par réunion, de réunions par an, d'actions réalisées. Il peut ainsi permettre de réaliser un **bilan financier de Forêt d'Exception**.

2) Suites à donner à l'évaluation

A la suite de cette évaluation, **le 17 septembre** se déroulera une restitution et une réflexion avec le Comité national d'orientation et les binômes ONF chef de projet-Directeur agence. (Des membres de la direction générale seront aussi présents.) L'objectif est de **les informer de ces conclusions** ainsi que de décider de la **meilleure façon d'utiliser ces résultats et de les transmettre aux niveaux local et national.**

Une **diffusion particulière** est à effectuer auprès de **la direction de l'ONF**, l'un des commanditaires de l'évaluation lors d'un séminaire des directeurs d'agence ou en comité de direction. Elle peut influencer des changements au sein de l'ONF. Un de ses enjeux est la **renégociation du contrat objectif de performance de 2021-2025**.

Il a été proposé de restituer les **résultats de l'évaluation à chaque Comité de pilotage local** Forêt d'Exception. Un **représentant du comité national d'orientation** peut accompagner cette présentation et participer au débat ; sa présence peut rétablir ou consolider le lien entre les acteurs locaux et le niveau national au sein du réseau Forêt d'Exception.

La synthèse des données recueillies par forêt peut aider l'animation locale et sera diffusée à l'équipe locale ONF qui en fera l'analyse. Ces données à contextualiser par l'analyse de l'équipe locale, pourra aussi d'éclairer les chefs de projets et les parties prenantes lors du renouvellement d'un label ou d'un contrat de projet, ou d'une réflexion sur l'amélioration de la gouvernance du projet.

L'évaluation pourra développer une série de questionnements locaux et permettre d'avancer nationalement. Ces retours nécessiteront au moins une année.

C. Avis personnel

Je pense que le dispositif Forêt d'Exception est une bonne initiative. Il permet de regrouper des acteurs qui ne travaillent pas usuellement ensemble. Les acteurs du territoire que j'ai rencontrés ont envie de développer cette dynamique. Je présume que certains acteurs sont sceptiques à cause du manque d'ancienneté du label et donc de visibilité sur ses effets réels.

Je pense que l'ONF manque de moyens pour organiser de grands évènements comme des rencontres nationales. Un tel évènement permettrait de créer durablement des liens entre les différents acteurs et donnerait une plus grande visibilité au label. Les effets des Rencontres en 2016 à Rouen sont encore perceptibles lors d'échanges avec les participants.

Une reconnaissance de la part de l'État fait défaut, pour soutenir et encourager la dynamique du label. Il était noté dans le premier contrat objectif et performance de 2012-2016 que l'État et l'ONF devaient « *étudier les modalités d'une reconnaissance du label Forêt d'Exception®* ». Avoir une reconnaissance nationale par les deux ministères de tutelles de l'ONF affirmerait l'utilité du label et sa légitimité dans les territoires concernés. L'extension du label aux autres forêts (propriétés des collectivités ou propriétés privées) serait alors une évolution envisageable.
Une renommée nationale pourrait permettre à des propriétaires privés de rejoindre Forêt d'Exception. Ces forêts seraient alors ouvertes au public comme toutes forêts domaniales. Cependant, le label n'est pas encore abouti, toutes les forêts n'ont pas encore l'esprit et la dynamique du label. Les actions réalisées doivent encore être documentées, pour en faire connaître les effets et les intérêts.

Ce label apparait comme une solution qu'il faudrait élargir à d'autres massifs sous une autre forme pour rester exceptionnel. Le problème est le manque de financement dans les autres massifs afin d'obtenir les mêmes résultats que les forêts labellisées.
Ce label peut apporter le lien qui manque actuellement dans la filière forestière française entre les forestiers, les transformateurs et les utilisateurs de la forêt. Ces liens permettent de donner un sens à chacun et ainsi dynamiser le label et ses actions. Forêt d'Exception peut aussi devenir un moyen de concilier les logiques nationales et territoriales en permettant un dialogue entre des instances nationales et territoriales.

Conclusion

Forêt d'Exception est un label qui a maintenant dix ans d'existence. Il a été décidé de faire un bilan et questionner son utilité au sein des territoires.

Ainsi, une évaluation a été menée. L'évaluation doit répondre aux questions suivantes : Quels sont les effets de Forêt d'Exception ? Quelles composantes de Forêt d'Exception seraient à généraliser ou à amplifier ; avec quels objectifs, dans quels contextes et sous quelles formes ? Cette évaluation n'est en aucun cas la somme d'évaluations locales, elle nécessite une recontextualisation pour chaque forêt. L'évaluation comprenait deux enquêtes respectivement auprès de 38 acteurs en entretien semi-directif et 1426 contacts via un questionnaire en ligne avec 426 répondants. Forêt d'Exception a ainsi permis d'améliorer le dialogue territorial entre les acteurs et avec l'Office national des forêts. Ce label a incité la création de nouveaux projets et il a participé au développement des territoires.

Les analyses successives des données recueillies ont mis en valeur des effets du label. Ils sont perçus majoritairement par les acteurs directement impliqués, ceux appartenant à des Comités de pilotage. Ces personnes plébiscitent le label et font l'état d'une meilleure concertation entre les acteurs du territoire. Elles constatent également une meilleure acceptation de l'ONF dans la vie locale. Elles demandent un label engageant plus d'actions et continuer la dynamique actuelle. Toutefois il existe des barrières d'information entre différents niveaux (local et national, entre les forêts, et entre les comités de pilotage et les autres acteurs des territoires). La moitié des interviewés est indifférente à l'animation nationale. Une petite partie d'entre eux reste insatisfaite et est en attente d'actions, de communication et de reconnaissance de ce label.

Suite à ces dix premières années d'existence, où la priorité était donnée à la concrétisation du label sur toutes les forêts du réseau, cette évaluation de Forêt d'Exception a vocation à donner un nouveau cap pour l'avenir. Elle s'insère, en 2019, dans un contexte de réflexion préalable à la négociation d'une nouvelle stratégie et de nouveaux moyens pour l'ONF pour avoir de nouvelles ambitions nationales pour Forêt d'Exception. Elle a vocation à donner un nouveau souffle pour la mise en œuvre du label Forêt d'Exception. Les dix prochaines années peuvent se focaliser sur la consolidation du label et l'animation du réseau existant, avec des actions répondant au besoin de reconnaissance des territoires et acteurs engagés : toujours mieux communiquer pour être connu et reconnu, mais aussi pour partager et transférer les savoirs-faire acquis. Il s'agit de toujours stimuler le travail collectif à tous les niveaux et les échanges à l'intérieur et vers l'extérieur du réseau, pour concrétiser des actions innovantes et à l'utilité reconnue par tous. Ce temps des dix ans à venir peut être réparti comme suit :

- une première année (2020) pour mettre en commun le fruit des expériences et formaliser en commun le sens donné au label ;
- cinq années (2021-2015) pour mettre en place de nouvelles actions et renouveler les programmes d'action en cours, en capitalisant sur la maturité acquise par les acteurs ;
- trois nouvelles années (2026-2028) pour en percevoir et valoriser tous les nouveaux effets.

En parallèle, une nouvelle phase d'évaluation nationale serait à effectuer pour questionner l'utilité d'inviter de nouvelles forêts à rejoindre le dispositif, au regard de critères de représentation de thématiques manquantes, de nouveaux enjeux (climat, société, …) ou de dynamiques particulières observées sur certains territoires et massifs forestiers (toutes propriétés confondues). Forêt d'Exception apparaît comme un dispositif qui peut encore s'améliorer et continuer d'apporter, à la forêt et à toutes les parties intéressées, toujours plus de reconnaissance de leurs rôles et de qualité dans leurs actions sur les territoires.

Bibliographie

AVISE Dossier : Impact social ; Les étapes d'une démarche d'évaluation. - 2019.

AVISE Évaluer l'utilité sociale de son activité - Conduire une démarche d'auto-évaluation. - PARIS : Baton Rouge, 2007. - p. 124. - ISBN : 978-2-908334-51-7.

Barret P. Guide pratique du dialogue territorial. - [s.l.] : Edition de l'Aube, 2012. - ISBN : 978-2-8159-0410-0.

Blondet M. Introduction à l'enquête sociologique par entretien. - 2019.

Caillé A. La quête de reconnaissance - nouveau phénomène social total. - Paris : La découverte, 2007. - ISBN 978-2-7071-5332-6.

Chabaud L. et Nicolas L. Guide des sylvicultures, Pineraies des plaines du Centre et du Nord-Ouest. - Paris : Office national des forêts, ONF, 2009. - ISBN : 978-2-84207-330-5.

Combessie C. La méthode en sociologie. - Paris : La Découverte, 2007. - 5.. - ISBN : 978-2-7071-5241-1.

DREES MÉTHODES D'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES - Actes du séminaire. - [s.l.] : Ministère du travail, de l'emploi et de la santé : Ministère du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat : Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, 2011. - p. 142.

F. Dubet La sociologie de l'expérience. - Paris : [s.n.], 1995.

Fenneteau H. Enquête : entretien et questionnaire / éd. Pinson Christian. - Paris : Dunnod, 2007. - 2. - ISBN 978-2-10-051337-6.

G. Di Méo Introduction à la géographie sociale / éd. Collin Armand. - [s.l.] : Cursus, 2014. - p. 192. - ISBN : 2200279264.

Guéguen H. et Malochet G. Les théories de la reconnaissance. - Paris : La découverte, 2014. - 2e. - ISBN : 978-2-7071-7826-8-.

INSEE Tableaux de l'Économie Française - Édition 2016 [En ligne] // INSEE - Mesurer pour comprendre. - 1 Mars 2016. - 18 Août 2019. - https://www.insee.fr/fr/statistiques/1906664?sommaire=1906743#tableau-TF14032G1.

Institut Catholique de Paris ; UCPA Évaluer l'utilité sociale. - Paris : [s.n.], Mars 2018. - p. 44.

Ministère Agriculture Code forestier - Article L221. - Paris : [s.n.], 2019.

ONF et A. Blais Forêt domaniale de la Sainte-Baume. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Alpes-Maritimes Var, Nice, 2018. - p. 114.

ONF et B. Dugrain Tronçais, Chênaie de prestige. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception® - [s.l.] : Agence du Berry-Bourbonnais, 2017. - p. 91.

ONF et B. Fraud Stratégie et présentation générale de la DCBS. - 10 Juin 2014.

ONF et C. Biache Forêt domaniale de Boscodon. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Hautes-Alpes, 2018. - p. 118.

ONF et C. Godeaut Entre vignes et Faux, les forêts de la Montagne de Reims. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Aube-Marne, Saint Memmie, 2017. - p. 103.

ONF et C. Leulier Présentation synthétique et organisation. - 2017.

ONF et E. PAGES Forêts de Rouen. Forêt domaniales Verte, Roumare et La Londe-Rouvray. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - Agence territoriale Haute-Normandie : [s.n.], 2015. - 105 pages.

ONF et F. Hinschberger Verdun 14-18, une Forêt d'Exception. Dossier de candidature au label.. - [s.l.] : Agence territoriale de Verdun, 2014. - p. 80.

ONF et M. Michel Bercé, un trésor partagé. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Pays de la Loire, Nantes, 2017. - p. 124.

ONF et P. Fougeras Bassin d'Arcachon. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Landes-Nord Aquitaine, 2018. - p. 90.

ONF et R. Leysen Le Val Suzon. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Bourgogne-Est, Dijon, 2016. - p. 68.

ONF et T. Sardin Guide des sylvicultures - Chênaies continentales. - Paris : Office National des forêts, ONF, 2008. - ISBN : 978-2-84207-321-3.

ONF et V. Avenas Fontainebleau Forêt d'Exception. Demande de renouvellement du label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agence territoriale Ile-de-France Est, 2017. - p. 25.

ONF et V. Avenas Fontainebleau Forêt d'Exception. Dossier de candidature au label. - [s.l.] : Agence territoriale de Fontainebleau, 2011. - p. 54.

ONF et V. Marsaudon Aigoual, la forêt retrouvée. Dossier de candidature au label Forêt d'Exception®. - [s.l.] : Agences territale Hautes-Alpes, 2018. - p. 118.

ONF Instruction, Organisation de la direction générale. - Paris : ONF, 2018. - p. 9. - INS-18-G-141.

ONF, A. Du Boisgueheneuc et T. Benoit Grande Chartreuse Forêt d'Exception®. Dossier de candidature au label. - [s.l.] : Agence territoriale Isère, 2015. - p. 66 .

ONF, Direction forêts et risques naturels NDS, Label Forêt d'Exception®, modalités de mise en oeuvre. - Paris : [s.n.], 2012. - 2. - p. 13.

ONF; Gernigon C. Les enseignements de Forêt d'Exception®. Concertation et dialogue territorial en forêt. - Paris : Direction forêts et risques naturels, 2019. - p. 84. - ISBN : 978-2-84207-393-0.

P. Bourdieu Questions de sociologie. - [s.l.] : Les éditions de minuit, 2002. - ISBN : 978-2-7073-1825-1.

R. Lepillé Forêts urbaines de loisirs : usages récréatifs et manières d'habiter. - 2017.

SGMAP Mémo Evaluation des politiques publiques : principes, processus et méthode. - 2015.

SurveyMonkey Importance Statistique. - 1999-2019.

UCN Usages et images de la forêt en France - Enquête "Forêt et Société" 2015. - Caen : [s.n.], 2015.

Tables des matières

Table des abréviations **6**

Introduction **7**

I. Contexte général de la mission d'évaluation **9**

A. Présentation de l'Office national des forêts (ONF), commanditaire de la mission 9
B. Direction forêt et risques naturels (DFRN), missionnée sur Forêt d'Exception 10
C. Contexte forestier 10
D. Présentation du label Forêt d'Exception® 11
1) Cadre politique et juridique 11
2) Animation et déploiement du label 12
a) Rôles du Comité national d'orientation (CNO) 12
b) Animation et mise en œuvre du label au niveau local 13
3) Les objectifs et valeurs de Forêt d'Exception 16
4) Les treize labels Forêt d'Exception® 16
E. Objectifs de la mission d'évaluation 18

II. Processus méthodologique pour l'évaluation **19**

A. Méthodologie globale 19
1) Processus d'évaluation 19
2) Principes méthodologiques utilisés 20
B. Commandes pour l'évaluation nationale 21
1) Commande de l'ONF par le directeur de la DFRN 21
2) La commande du Comité national d'orientation, CNO 22
C. Résumé de l'objectif et des hypothèses d'évaluation 22
1) Objectif d'évaluation 22
2) Hypothèses d'évaluation retenues 22
D. Déroulé du stage 23

III. Protocole et création du questionnaire **24**

A. Choix de l'échantillonnage global 24
B. Entretiens : échantillonnage et guide d'entretien 24
1) Echantillonnage des entretiens 24
2) Construction du guide d'entretien et thématiques 25
3) Retours d'entretien : le profil des enquêtés 25
4) Retour des entretiens sur les 6 thématiques 26
C. Echantillonnage et processus de création du questionnaire 28
1) Population échantillonnée 28
2) Règlement général sur la protection des données, RGPD 28
3) Choix d'élaboration à l'envoi 28
4) Appui des entretiens pour réaliser les questions du questionnaire 30
a) Création de la question 10 32
b) Création et relecture de la question 12 32
c) Création de la question 21 33

IV. Résultats et Analyse du questionnaire **35**

A. Résultats bruts du questionnaire 35
1) Résultats globaux 35
2) Les profils des interviewés 36
3) Analyses globales 37
B. Premières Analyses 38
1) Focus sur quelques questions et interprétations, début de réflexion 38
a) Analyse de la thématique « Définition de Forêt d'Exception » via les questions 8, 10 et 38 25

b) Analyse de la thématique « Perception locale » via la question 12 42
c) Analyse de la thématique « Perception nationale » via la question 13 42
d) Analyse de la thématique « Améliorer » via la question 19 et 21....43
2) Deux exemples de regroupement par tonalité de réponses....45
C. La significativité pour créer des typologies (utilisation de l'importance statistique de Survey Monkey) 47
1) Explication statistique 47
2) Résultats, en typologies....48
a) Typologie en fonction des forêts, question Q1 48
b) Typologie en fonction de la question Q2, sur l'instance de participation des acteurs 51
c) Typologie en fonction des catégories des acteurs, question Q3....53
d) Typologie en fonction de l'indifférence statistique, question Q16 55
V. Synthèse et propositions d'améliorations du label 57
A. Synthèse de l'évaluation 57
1) Synthèse globale 57
2) Les conclusions de l'évaluation 58
B. Propositions d'amélioration 59
1) Les moments de récolte de propositions 59
2) Propositions....60
VI. Discussion et enseignements de l'évaluation 61
A. Enseignements de la mission 61
B. Perspectives....62
1) Propositions d'analyses complémentaires....62
2) Suites à donner à l'évaluation 63
C. Avis personnel....63
Conclusion....65
Bibliographie 66
Tables des matières 68
Table des figures....70
Table des tableaux....71
Table des équations....71
Liste des Annexes 71

Table des figures

Figure 1 : Organisation de l'ONF d'après (ONF; Gernigon C., 2019) 9
Figure 2 : Le positionnement du programme Forêt d'Exception au sein de l'ONF, d'après ONF, Gernigon C., 2019 12
Figure 3 : Composition du Comité national d'orientation (ONF, 2019) 13
Figure 4 : Principe simplifié de labellisation d'une Forêt d'Exception : du logo Forêt Candidate au logo nominatif 13
Figure 5 : Déroulé complet du processus de labellisation d'une Forêt d'Exception..... 14
Figure 6 : La diversité des membres du CoPil de Rouen, source : (PAGES, et al., 2015). 15
Figure 7 : Carte du réseau Forêt d'Exception avec les treize projets labellisés, (ONF, juin 2019)..... 16
Figure 8 : Résumé de l'état d'avancement des Forêts d'Exception actualisé en été 2019 (ONF, DFRN, juillet 2019) 17
Figure 9 : Comparaison d'une évaluation, d'un audit, du contrôle et du pilotage, source : (DREES, 2011) 19
Figure 10 : Les étapes d'une évaluation replacées dans le temps de la mission, d'après : (AVISE, 2019) et (SGMAP, 2015) 20
Figure 11 : Chaîne d'action Forêt d'Exception, d'après : (DREES, 2011) et (SGMAP, 2015) 20
Figure 12 : La définition des angles d'évaluation, d'après : (DREES, 2011) et (SGMAP, 2015) 21
Figure 13 : Frise chronologique du déroulement du stage avec les étapes de l'évaluation et moments importants 23
Figure 14 : Déroulement chronologique de la conception à l'analyse des deux enquêtes 24
Figure 15 : Répartition des 426 réponses à la question 2 du questionnaire, Survey Monkey 36
Figure 16 : Répartition des catégories d'acteurs pour les 426 réponses à la question 3, Survey Monkey 36
Figure 17 : Répartition des résultats dans l'enquête Forêt et société, 2015, d'après (UCN, 2015) 39
Figure 18 : Répartition de 426 réponse à la question 8 du questionnaire, Survey Monkey 39
Figure 19 : Répartition des 426 réponses à la question 10 du questionnaire, Survey Monkey 40
Figure 20 : Répartition des réponses à la question 12, Survey Monkey 42
Figure 21 : Répartition des 426 réponses à la question 13 du questionnaire, Survey Monkey 42
Figure 22: Répartition des 426 réponses à la question 19 du questionnaire, Survey Monkey 43
Figure 23 : Répartition des réponses à la question 21, Survey Monkey 44
Figure 24 : Explication de l'importance statistique à travers la question 5, Survey Monkey 47
Figure 25 : Analyse de l'importance statistique entre sept forêts 49
Figure 26 : Analyse de l'importance statistique entre les sept forêts (Suite) 50
Figure 27 : Les cercles d'information et d'implication en fonction des instances Forêt d'Exception 51
Figure 28 : Répartition des réponses en fonction des instances..... 51
Figure 29 : Synthèse de l'importance statistique pour des membres de CoPil et d'aucune instance, Q2..... 52
Figure 30 : Schéma d'analyse des cercles d'instances et transmissions d'informations 53
Figure 31 : Explication du processus de satisfaction en fonction de la chaîne d'action 57
Figure 32 : Retours aux besoins des acteurs et reconstruction de la chaîne d'action, ... 58
Figure 33 : Propositions des chefs de projets pour un plan d'action Forêt d'Exception 2020-2030 59
Figure 34 : Chaîne d'action réactualisée de Forêt d'Exception après l'évaluation 60

Table des tableaux

Tableau 1 : Répartition des 38 acteurs rencontrés par types d'acteurs puis par forêt 25
Tableau 2 : Synthèse des 38 entretiens selon les six axes du guide d'entretien 27
Tableau 3 : Points d'attention pour la création d'un questionnaire, d'après (Fenneteau, 2007) ; (Combessie, 2007), (Blondet, 2019) 29
Tableau 4 : Sommaire des vingt-sept questions du questionnaire 31
Tableau 5 : Explication de l'origine des propositions de la question 10 du questionnaire 32
Tableau 6 : Explication de l'origine des propositions de la question 12 du questionnaire 33
Tableau 7 : Explication de l'origine des propositions de la question 21 du questionnaire 33
Tableau 8 : Taux de réponses au questionnaire par forêt en fonction des contacts recueillis 35
Tableau 9 : Répartition des 215 propositions de nouveaux massifs dans le réseau Forêt d'Exception de plus de 3 occurrences 38
Tableau 10 : Synthèse des 356 propositions de la question 25 "Qu'est-ce que l'esprit de Forêt d'Exception ?" ... 41
Tableau 11 : Répartition des 426 réponses à la question 19 par grand thème 44
Tableau 12 : Répartition des 426 réponses à la question 21 par grand thème 44
Tableau 13 : Répartition des réponses regroupées pour la question 10 46
Tableau 14 : Répartition des répondants regroupées à la question 12 46
Tableau 15 : Synthèse de la significativité en fonction des catégories des répondants, question Q3 53
Tableau 16 : Synthèse de la significativité en fonction des catégories des répondants, question Q3 (Suite) 54
Tableau 17: Significativité des réponses en fonction des catégories 54
Tableau 18 : Résultats de l'importance statistique sur la satisfaction à l'animation nationale, Q16 55
Tableau 19 : Causes d'insatisfaction des acteurs suite à l'évaluation nationale 57
Tableau 20 : Résumé de l'évaluation et lien aux besoins 58

Table des équations

Équation 1 : Statistique de test de Student 47
Équation 2 : Exemple de calcul d'une statistique de test 47

Liste des Annexes

**** Numérotation propre de toutes les annexes à partir de l'annexe 1, page 0 ****

- ✓ Annexe 1 : Charte nationale de Forêt d'Exception 0
- ✓ Annexe 2 : Fiches forêt 1- 15
- ✓ Annexe 3 : Composition du groupe de travail du 4 avril 2019 16
- ✓ Annexe 4 : Note avancement de Forêt d'Exception, 12 avril 2019 17 -18
- ✓ Annexe 5 : Guide entretien 19 - 24
- ✓ Annexe 6 : Règlement général sur la protection des données, Fiche de traitement des données à caractère personnel 25 - 26
- ✓ Annexe 7 : Message du président du CNO 27
- ✓ Annexe 8 : Note Evaluation Nationale, juin 2019 28 - 29
- ✓ Annexe 9 : Tableaux Interviewés lors des entretiens 30
- ✓ Annexe 10 : Questionnaire, Survey Monkey 31 - 50
- ✓ Annexe 11 : Analyse des 522 réponses au questionnaire, Survey Monkey 51 - 82
- ✓ Annexe 12 : Composition du groupe de travail du 11 juillet 2019 84
- ✓ Annexe 13 : Propositions issues des entretiens 85
- ✓ Annexe 14 : Propositions issues de la question Q26 du questionnaire 86 - 92
- ✓ Annexe 15 : Propositions issues des ateliers 93 - 94
- ✓ Annexe 16 : Utilité sociale pour Forêt d'Exception 95

CHARTE NATIONALE FORET D'EXCEPTION®

1. L'Office national des forêts crée un label, identifié par la marque déposée Forêt d'Exception®, destiné à faire connaître et à valoriser le patrimoine forestier dans une démarche d'exemplarité en matière de développement durable. Ce label consacre les valeurs patrimoniales du site, la qualité du projet et sa réalisation.
2. La qualification « Forêt d'Exception » repose sur des valeurs affirmées et partagées du patrimoine forestier: biodiversité, paysages, éléments culturels et sylvicoles, patrimoine social. La désignation des sites concernés vise la constitution d'un réseau représentatif de la richesse et de la diversité du patrimoine forestier domanial français.
3. La « Forêt d'Exception » constitue un territoire privilégié d'innovation et d'expérimentation pour de nouvelles pratiques d'accueil et de tourisme durable, de gestion des milieux, de gestion sylvicole adaptée aux enjeux. Le transfert d'expériences sur les massifs forestiers « ordinaires » constitue l'un des objectifs.
4. La « Forêt d'Exception » veut apporter une réponse adaptée et durable aux attentes et demandes de la société vis à vis de l'espace forestier : attrait paysager, accueil de tous les publics, pédagogie de la nature, lieu de ressourcement…
5. La gestion forestière, la production de bois -matériau et énergie renouvelables– font partie du projet et contribuent à sa dimension économique et patrimoniale. L'aménagement forestier, document de référence, en traduit les objectifs et les actions sylvicoles. L'exploitation et les travaux s'effectuent dans le respect des valeurs et usages des lieux.
6. Chaque « Forêt d'Exception » fait partie intégrante de territoires plus vastes. Elle s'appuie sur un projet, dont la forêt constitue le cœur et qui prend en compte leurs dimensions et leurs dynamiques. Construite autour d'une vision partagée, elle intègre l'ensemble des fonctions et usages qui s'exercent sur le territoire.
7. Les projets de valorisation, établis pour chaque forêt en fonction de sa tonalité propre et des enjeux identifiés, respectent, voire renforcent, le caractère et l'esprit des lieux : la nature des aménagements et des équipements, leur répartition, leur intégration, participent à cet objectif.
8. Le pilotage du projet, de la conception à la décision, puis à la réalisation, s'adapte au contexte local. Il s'appuie toujours sur des partenariats et sur une concertation formalisée. Au besoin, des maîtres d'ouvrage différents peuvent être désignés pour la réalisation des opérations prévues.
9. Le projet partagé comprend une charte des valeurs, un plan stratégique, un programme d'actions et un plan de financement. Il est reconnu par la signature d'un contrat de projet entre les partenaires. L'ONF contribue pour une part significative aux financements mobilisés.
10. Chaque « Forêt d'Exception » bénéficie d'un système de suivi et d'évaluation pour apprécier les actions mises en œuvre, les résultats de la gestion intégrée du site, la qualité de la concertation et du partenariat, ainsi que l'articulation de la forêt avec les territoires.

Office National des Forêts

Office national des forêts - Direction générale - 2, avenue de Saint-Mandé 75570 Paris Cedex 12
Octobre 2017

Annexe 2 : Fiche Forêt

Sommaire de l'annexe 2 :

	Pages
- Fiche Forêt n°1 : Aigoual	2
- Fiche Forêt n°2 : Bassin Arcachon	3
- Fiche Forêt n° 3 : Bercé	4
- Fiche Forêt n°4 : Boscodon	5
- Fiche Forêt n°5 : Fontainebleau	6
- Fiche Forêt n°6 : Grande Chartreuse	7
- Fiche Forêt n°7 : Haguenau	8
- Fiche Forêt n°8 : Montagne de Reims	9
- Fiche Forêt n°9 : Rouen	10
- Fiche Forêt n°10 : Sainte Baume	11
- Fiche Forêt n°11 : Tronçais	12
- Fiche Forêt n° 12 : Val Suzon	13
- Fiche Forêt n°13 : Verdun	14
- Fiche Forêt n°14 : Volcans de Martinique	15

Fiche Forêt n°1 : Aigoual

Contexte forestier :

Forêt (Noms) : Forêt domaniale de l'Aigoual

Hêtre	44%	Sapins	14%	Epicéa	13 %	Pins (tous)	14%

Surface : 16 124 hectares
Essences dominantes

Contexte géographique :

Forêt ~~de plaine~~ / montagne ~~/ périurbaine~~ / rurale / méditerranée ~~/ continentale~~ / océanique

Situation administrative :

Communes (nombre) : 18
ComCom (nombre) : 4
Département : Gard et Lozère
Région : Provence Alpes Côte d'Azur

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Responsable UT
Co-animation :
Co-présidence : Maire de Lanuéjols (conseiller départemental Gard) ; conseiller municipal de Meyrueis (Conseiller départemental Lozère)
Mécène :
GT / CoTech : signalétique routière ; communication et applications multimédia ; sentier accessible à tous

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 / Parc national des Cévennes (zone cœur) / Patrimoine mondial / Réserve mondiale de biosphère /Réserve internationale de ciel étoilé / Grands Sites Occitanie / Sites classés / ENS / Réserve biologique intégrale 16 ha /

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2014
Protocole d'accord signé : 2014
Contrat de projet : 2017-2021 (signé en 2018)
Validité du label : 2019-2023

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 5 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Confronter l'offre d'accueil existante en forêt, en améliorant l'information des visiteurs et l'entretien des équipements
- Proposer de nouvelles offres d'accueils (en concertation avec les autres projets du territoire)
- Communiquer sur l'offre d'accueil du massif de manière efficace et coordonnée
- Rassembler, enrichir, croiser et partager les connaissances sur les multiples patrimoines de l'Aigoual, à l'échelle de l'ensemble du massif
- Conforter l'exemplarité de la gestion multifonctionnelle du massif de l'Aigoual

Fiche Forêt n°2 : Bassin Arcachon

Contexte géographique :

~~Forêt de plaine~~ / littorale ~~/ montagne~~ / périurbaine / rurale /~~ méditerranée / continentale~~ / océanique

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : Lège et Garonne ; La Teste (2 FD)
Surface : 6 250 ha
Essences dominantes

Pin maritime	98%	Chêne	1%	Autres feuillus	1%		

Situation administrative :

Communes (nbr) : 2
ComCom (nbr) : 2
Département (Noms) : Gironde
Région (Noms) : Nouvelle-Aquitaine

Gouvernance

Chef de projet : ONF, RUT
Co-animation :
Présidence : Maire de Biganos
Mécène :
CoTech/GT : patrimoine historique, culturel et paysager / patrimoine environnemental et forestier / mise en valeur et accueil du public

Statuts de protection ou labels :

2 sites Natura 2000 /~~ CFT~~ / Parc naturel marin ~~/ PN~~ / 2 sites classés / 4 Sites inscrits / Marque B'A

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2010
Protocole d'accord signé : 2013
Contrat de projet : 2016-2020 (signé en 2016)
Validité du label : 2018-2022

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 7 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine paysager et culturel, le valoriser au profit du développement local
- Répondre aux besoins multifonctionnels et agir pour une acceptation mutuelle des usagers
- Connaitre, protéger et renforcer la biodiversité des écosystèmes
- Garantir l'adaptation du massif forestier aux évolutions climatiques
- Assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Fiche Forêt n° 3 : Bercé

Contexte géographique :

Forêt de plaine ~~/ montagne / périurbaine~~ / rurale / ~~méditerranée /~~ ~~continentale /~~ océanique

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : Forêt de Bercé
Surface : 5400 ha
Essences dominantes

Chêne	64%	Pin maritime	12%	Pin sylvestre	10%,	Pin Laricio	8%

Situation administrative :

Communes (nbr) : 12 Département (Nom) : Sarthe
ComCom (nbr) : 4 Région (Nom) : Pays de la Loire

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Responsable communication
Co-présidence : ONF, Directrice d'Agence
Co- Présidence : Maire de Pruillé l'Eguillé, Président du Pays Vallée du Loir
Mécène : Maison Martell (en 2017 et 2018)
GT / CoTech: accueil du public, patrimoines, liens forêt-territoire, (seulement 2017 : Futaie des Clos et sentiers)

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 : « Vallée du Narais » ; « Forêt de Bercé et ruisseau du Dinan » / CFT / ~~PNR / PN~~ / ~~Sites classés~~ /
Labels :

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2008
Protocole d'accord signé : 2009
Contrat de projet : 2017-2022 (signé en 2017)
Validité du label : 2017-2021

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 9 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Améliorer la notoriété de Bercé, promouvoir son identité, et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine
- Créer un laboratoire pour une gestion forestière intégrée et exemplaire
- Inscrire dans la durée un projet de développement local et économique, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs

Fiche Forêt n°4 : Boscodon

Contexte géographique :

~~Forêt de plaine~~ / montagne ~~/ périurbaine~~ / rurale / méditerranée / ~~continentale / océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : la forêt domaniale de Boscodon
Surface : 878 ha
Essences dominantes

Sapin pectiné	51%	Mélèze d'Europe	18%	Epicéa	9%	Pin à crochet	5,4%

Situation administrative :

Communes (nbr) : 1
ComCom (nbr) : 1
Département (Noms) : Hautes-Alpes
Région (Noms) : Provence-Alpes-Côte d'Azur

Gouvernance

Chef de projet : ONF, bureau d'étude Hautes-Alpes
Co-animation :
Présidence : Conseiller départemental du canton d'Embrun
Mécène :
GT / CoTech : schéma d'accueil du public

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 « Bois de Morgon - Forêt de Boscodon Bragousse » / ~~CFT~~ / ~~PNR~~ / ENS / Parc national des Ecrins (aire d'adhésion) / 1 Site classé /

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2009
Protocole d'accord signé : 2009
Contrat de projet : 2017-2021 (signé en 2018)
Validité du label : 2018-2022

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 9 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Renouer le lien entre la forêt et l'abbaye de Boscodon
- Inscrire « Boscodon, Forêt d'Exception ® » dans les projets des acteurs du territoire
- Accueillir tous les publics pour une forêt à partager
- Préserver la biodiversité en maintenant les fonctions traditionnelles de la forêt
- Favoriser une vision partagée du projet pour intégrer l'ensemble des fonctions et d'usages

Fiche Forêt n°5 : Fontainebleau

Contexte géographique :

Forêt de plaine / ~~montagne~~ / périurbaine ~~/ rurale / méditerranée~~ / continentale / océanique

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) 3 FD ; Trois Pignons, Fontainebleau, La Commanderie
Surface : 21 939 ha
Essences dominantes

Chêne	43%	Pin	39%	Hêtre	12%		

Situation administrative :

Communes (nombre) :
ComCom (nombre) : 5

Département : Seine et Marne / Essonne
Région : Ile de France

Gouvernance

Chef de projet : ONF, service forêt, Est Ile de France
Co-animation :
Présidence : Maire de Fontainebleau
Mécène :
GT / CoTech : comité accueil, érosion, des réserves, communication

Statuts de protection ou labels

Natura 2000 / Forêt de protection /Site classé et site inscrit sur l'ensemble de la forêt / ~~CFT~~ / PNR du Gâtinais /~~ PN~~ / Réserve de Biosphère du pays de Fontainebleau et du Gâtinais / Candidature Patrimoine mondial / RBI et RBD

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2007
Protocole d'accord signé : 2008
Contrat de projet : 2009–2012, 2013–2017, 2018–2022 (signé en 2019)
Validité du label : 2012-2016 / 2017-2021

Durée de mise en place du 1er label Forêt d'Exception (en 2012) : 5 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Assurer une forêt propre
- Développer le tourisme durable et valoriser le patrimoine
- Informer et engager les usagers dans la gestion de cette foret
- Valoriser les paysages
- Protéger l'environnement

Fiche Forêt n°6 : Grande Chartreuse

Contexte géographique :

Forêt de ~~plaine~~ / montagne / périurbaine / ~~rurale / méditerranée~~ / continentale ~~/ océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) 1 ; FD Grande Chartreuse
Surface : 8 500 ha

Essences dominantes								
	Sapin	43%	Epicéa	22%	Hêtre	21%	Feuillus divers	14%

Situation administrative :

Communes (nombre) : 13 Département : Isère, Savoie
ComCom (nombre) : 4 Région : Auvergne-Rhône Alpes

Gouvernance

Chef de projet : ONF, bureau d'étude Isère
Co-animation : Chargé de mission Forêt du PNR
Présidence : président du PNR de Chartreuse
Mécène :
GT / CoTech : Schéma d'accueil du public, Gestion du vallon cœur de la forêt domaniale ; Patrimoine archéologique et historique ; Evènement « Forêt de sens » (Projet)

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 (6502 ha) / CFT / PNR de Chartreuse / ~~PN~~ / Réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse / 2 RBI / 1 RBD / Site classé (monastère de la Grande Chartreuse) et inscrit (lieu-dit « sous le château ») / Labels : Rivière Sauvage (candidature), AOC Bois de Chartreuse

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2009
Protocole d'accord signé : 2012
Contrat de projet : 2014-2018 (signé en 2014)
Validité du label : 2014-2018 (renouvellement en 2019)

Durée de mise en place du 1er label Forêt d'Exception (en 2014) : 5 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Exploration de la relation Hommes, Forêt et Société : Révéler, partager et faire vivre une identité "Forêt de la Grande Chartreuse"
- Le Bois, un patrimoine (pas) comme les autres : Produire, mobiliser et valoriser le bois de façon innovante et respectueuse de l'identité de la FD de Grande Chartreuse
- Conforter et harmoniser la dimension multifonctionnelle de la gestion forestière de montagne en renforçant la prise en compte de tous les patrimoines
- Territoire de sport de nature, forêt "périurbaine" productrice de bois : Répondre à une demande sociale forte en FD de Grande Chartreuse

Fiche Forêt n°7 : Haguenau

Contexte géographique :

Forêt de plaine / ~~montagne~~ / périurbaine / ~~rurale / méditerranée /~~ continentale /~~ océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : Forêt indivise de Haguenau (avec la Ville de Haguenau)
Surface : 13 408 ha
Essences dominantes

Chêne	42%	Pin sylvestre	38%				

Situation administrative :

Communes (nombre) : 2 Département : Bas-Rhin
ComCom (nombre) : 1 (+ 1 limitrophe) Région : Grand Est

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Nord Alsace
Co-animation : Ville de Haguenau, chargée de mission « forêt »
Présidence : Sous-Préfète de Haguenau-Wissembourg
Co-présidence : Directeur de l'agence ONF Nord-Alsace et Maire de Haguenau
Mécène :
CoTech-GT : Accueil du public ; Biodiversité ; Environnement ; Economie de la forêt ; Arbres remarquables ; Eau ; Etude de fréquentation ; Lidar ; sorties en forêt ; Vestiges de la guerre

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 / ~~CFT / PNR / PN~~ /Site classé / RBD et RBI

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2015
Protocole d'accord signé : 2016
Contrat de projet : 2019-2023 (signé en 2019)
Validité du label : candidature préparée en 2019

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : probable 5 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Sensibiliser aux patrimoines de la foret indivise d'Haguenau
- Définir la stratégie d'accueil de la forêt
- Poser les fondements de la politique d'accueil du public
- Adapter la sylviculture courante aux exigences environnementales

Fiche Forêt n°8 : Montagne de Reims

Contexte géographique :

Forêt de plaine ~~/ montagne~~ ~~/ périurbaine~~ / rurale /~~ méditerranée~~ / continentale / ~~océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : 3 ; FD Verzy ; Chêne à la vierge ; Hautvillers
Surface : 3500 hectares

Essences dominantes								
	Chêne	26%	Autres feuillus (Hêtre)	49%	Autres résineux	22%	Peuplier	3%

Situation administrative :

Communes (nombre) : 8 (dont 1 métropole)
ComCom (nombre) : 2
Département (Noms) : Marne
Région (Noms) : Grand Est

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Agence Aude-Marne
Co-animation : PNR Montagne de Reims
Présidence : vice-présidente du PNR, maire de Germaine
Mécène :
GT / CoTech : Bois économie ; Accueil & Loisirs ; Forêt & Environnement

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 « Massif forestier de la Montagne de Reims et étangs associés » / ~~CFT~~ / PNR Montagne de Reims / ~~PN~~ / 2 RBD / Sites classé « Faux de Verzy » / Labels : Patrimoine mondial (Hautvilliers)

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2011
Protocole d'accord signé : 2013
Contrat de projet : 2014-2018 / 2019-2023 (non signé)
Validité du label : 2016-2020

Durée de mise en place du 1er label Forêt d'Exception (en 2016) : 5 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Permettre l'accès pour tous et le partage des activités au sein de l'espace forêt
- Développer les actions de sensibilisation et de communication autour de la forêt a destination du grand public et des professionnels
- Améliorer les connaissances sur la forêt en tant que ressources économique, écologique et sociale
- Développer une activité économique responsable, de la ressource jusqu'au produit, grâce à l'amélioration des pratiques et a l'innovation
- Créer une offre de tourisme et de loisirs cohérente sur le massif et en adéquation avec les besoins de la société

Fiche Forêt n°9 : Rouen

Contexte géographique :

Forêt de plaine / ~~montagne /~~ périurbaine / ~~rurale / méditerranée / continentale /~~ océanique

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) 3 : Londe-Rouvray, Roumare, Verte
Surface : 10 618 ha
Essences dominantes

Hêtre	41%	Chêne	22 %	Pin sylvestre	15 %	Autres feuillus	11 %

Situation administrative :

Communes (nombre) :
ComCom (nombre) : 3 + 1 métropole (71 communes)
Département : Seine-Maritime
Région : Normandie

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Agence de Rouen
Co-animation : Métropole Rouen-Normandie
Présidence : Vice-président de la Métropole
Mécène :
Autres comités : Comité stratégique, 3 comités de massif, Groupes de travail

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 / CFT / PNR Boucles de la Seine / ~~PN~~ / RBD / Site classé (Vallée de la Seine – Boucle de Roumare) / Forêt de protection / ENS

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2007
Protocole d'accord signé : 2014
Contrat de projet : 2010-2014 / 2015-2020 (signé en 2015)
Validité du label : 2015-2019

Durée de mise en place du 1er label Forêt d'Exception (en 2014) : 8 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Environnement et biodiversité
- Économie de la forêt et du bois
- Éducation à l'environnement et tourisme
- Aménagement et accueil du public
- Pilotage de la Charte Forestière de Territoire

Fiche Forêt n°10 : Sainte Baume

Contexte géographique :

Forêt de plaine / montagne / périurbaine / rurale / méditerranée / ~~continentale / océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : FD de la Sainte-Baume
Surface : 2 076 ha
Essences dominantes

Hêtre	29%	Chêne pubescent	21%				

Situation administrative :

Communes (nombre) : 4 Département : Var
ComCom (nombre) : 1 Région : Provences Alpes Cotes d'Azur

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Bureau d'étude
Co-animation :
Présidence : Président du PNR Sainte-Baume
Mécène :
GT / CoTech : Schéma d'accueil du public, offre de randonnée

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 « Massif de la Sainte-Baume » / EBC / PNR / ~~PN~~ / 1 Site inscrit / Réserve biologique / ~~Labels :~~

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2011
Protocole d'accord signé : 2014
Contrat de projet : 2018-2022 (signé en 2018)
Validité du label : 2018-2022

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 7 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Développer et partager la connaissance de la Sainte-Baume, ses patrimoines écologiques et paysagers, culturels et historiques
- Préserver et mettre en valeur une forêt méridionale d'exception, un paysage forestier méditerranéen composite : entre montagne, plateau et collines
- Améliorer les conditions d'accueil du public, dans le respect de l'esprit des lieux, à l'échelle du massif et du plateau
- Promouvoir le territoire et le massif forestier de la Sainte-Baume

Fiche Forêt n°11 : Tronçais

Contexte géographique :

Forêt de plaine ~~/ montagne / périurbaine /~~ rurale ~~/ méditerranée /~~ continentale ~~/ océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : Forêt domaniale de Tronçais
Surface : 10500ha
Essences dominantes

Chêne	80%	Hêtre	10%	Pin	7%	Autres	1%

Situation administrative :

Communes (nombre) : 9 Département : Allier
ComCom (nombre) : 1 Région : Auvergne Rhône-Alpes

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Directeur d'Agence de Bourges
Co-animation :
Présidence : Présidence de la Communauté de communes du Pays de Tronçais
Mécène :
GT / CoTech : accueil, patrimoine naturel, patrimoine culturel

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 / CFT / PNR / PN / Sites classés / Labels :

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2010
Protocole d'accord signé : 2012
Contrat de projet : 2017-2021 (signé en 2017)
Validité du label : 2017-2021

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 7 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire.
- Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique.
- Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception.

Fiche Forêt n° 12 : Val Suzon

Contexte géographique :

Forêt de plaine / ~~montagne /~~ périurbaine / rurale / ~~méditerranée~~ / continentale ~~/ océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : FD du Val Suzon
Surface : 2100 ha
Essences dominantes

Hêtre	50%	Chêne	35%	Autres feuillus	10%	Résineux	5%

Situation administrative :

Communes (nombre) : 5
ComCom (nombre) : 2 et Grand Dijon
Département : Côte d'Or
Région : Bourgogne Franche Comté

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Bureau d'étude Dijon
Co-animation :
Co-présidence : maire de Val-Suzon, conseillère départementale Côte d'Or
Co-présidence : conseiller régional Bourgogne Franche-Comté
Mécène :
GT / CoTech :

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 « Milieux forestiers, prairies et pelouses de la vallée du Suzon » (2 790 ha) / CFT / ~~PNR / PN~~ / RNR du Val Suzon / site classé et sites inscrits / Contrat de bassin /

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2010
Protocole d'accord signé : 2012
Contrat de projet : 2014-2018 (signé en 2014)
Validité du label : 2016-2020

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 6 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Préserver et valoriser le patrimoine forestier de manière adaptée en conjuguant les enjeux économiques, protection de l'environnement et accueil du public.
- Intégrer la forêt au territoire, c'est à dire considérer la forêt dans la globalité de son environnement et de son territoire et s'inscrire dans une dynamique locale.
- Rénover l'accueil du public en forêt en étant en phase avec les attentes de la société,
- Être moteur d'innovation dans le domaine de l'aménagement et de la gestion des sites tant sur le plan de l'accueil du public que de la gestion des milieux naturels ou des modes de sylviculture.
- Constituer une vitrine nationale de sites forestiers remarquables et les mettre en réseau : la forêt domaniale du Val Suzon a été sélectionnée niveau national, avec 18 autres massifs forestiers, parmi les 1500 forêts domaniales.

Fiche Forêt n°13 : Verdun

Contexte géographique :

Forêt de plaine / ~~montagne~~ / ~~périurbaine~~ / rurale / ~~méditerranée~~ / continentale ~~/ océanique~~

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : Forêt domaniale de Verdun
Surface : 9 292 ha
Essences dominantes

Hêtre	38%	Autres Feuillus	34%	Chêne	15%	Résineux	14%

Situation administrative :

Communes (nombre) :
ComCom (nombre) : 1
Département : Meuse
Région : Grand-Est

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Agence de Verdun
Co-animation : /
Présidence : président du conseil départemental
Mécène : /
GT / CoTech : Tourisme, sites, parcours et paysages ; Forêt Environnement ; Histoire et archéologie

Statuts de protection ou labels :

Natura 2000 / CFT / ~~PNR~~ / ~~PN~~ / Sites classés (911 ha) / Labels : « Centenaire 14-18 » ; candidature Patrimoine mondial / RBD, RBI

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2010
Protocole d'accord signé : 2011
Contrat de projet : 2014-2018 (signé en 2014)
Validité du label : 2014-2018 (prorogation en 2019, du fait crise sanitaire)

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 4 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Améliorer la notoriété du champ de bataille de Verdun, promouvoir son identité et celle de son territoire en s'appuyant sur son patrimoine et une approche éco responsable
- Faire du terrain un laboratoire pour une gestion forestière intégrée exemplaire
- Inscrire dans la durée un projet économique et de développement local, afin d'assurer un lien durable entre la forêt, son territoire et ses acteurs
- Les activités militaires

Fiche Forêt n°14 : Volcans de Martinique

Contexte géographique :

Forêt de ~~plaine~~ / montagne / périurbaine / rurale / ~~méditerranée / continentale /~~ océanique / tropicale

Contexte forestier :

Forêt (Noms et nombre) : 2 ; Montagne Pelée ; Pitons du Carbet
Surface : 9 313 ha
Essences dominantes

Mahogany	Essence majoritaire	Essences locales	25%

Situation administrative :

Communes (nombre) : 19 Collectivité territoriale de Martinique
ComCom (nombre) : 2

Gouvernance

Chef de projet : ONF, Direction territoriale de Martinique
Co-animation :
Présidence : Présidente de la collectivité territoriale de Martinique
Vice-présidence : président du Parc naturel de Martinique
Mécène :
CoTech : /

Statuts de protection ou labels :

~~Natura 2000~~ / ~~CFT~~ / Parc naturel de Martinique / Réserve biologique intégrale / ~~PN~~ / 1 Site classé et 1 inscrit / Candidature Patrimoine mondial

Chronologie du projet

Création du Comité de pilotage : 2012
Protocole d'accord signé : 2014
Contrat de projet : 2018-2023 (signé en 2018)
Validité du label : 2019-2023

Durée de mise en place du label Forêt d'Exception : 7 ans

Enjeux

Axes stratégiques du protocole d'accord :

- Connaitre et mettre en valeur la biodiversité, les ressources naturelles et les différents patrimoines de la forêt des volcans de Martinique
- Inscrire dans la durée un projet de développement local afin d'assurer un lien durable entre la forêt, le territoire martiniquais et ses acteurs
- Structurer et améliorer l'accueil de tous les publics et faire de ces massifs des leviers du développement du tourisme vert en Martinique
- Promouvoir l'identité du massif en s'appuyant sur son patrimoine et la notion de multifonctionnalité en forêt tropicale

Nom	Structure	Fonction
Paul Arnould	ENS Lyon	Professeur émérite
Anne Vourc'h	Association GSF	Conseillière technique
Pierre Leconte	Ministère de la transition écologique et solidaire	Référent arbres et forêts -chargé de secteur géographique site classé
Joeffrey Dehez	IRSTEA - Bordeau	Unité Environnement Territoires et Infrastructures
Adeline Favrel	France Nature Environnement	Coordinatrice du Réseau Forêt
Paul Raoult	Fédération parcs naturels régionaux de France	vice-président
Christophe Chauvin	IRSTEA - Grenoble	Ingénieur chercheur en gestion intégrée des forêts
Christèle Gernigon	ONF	Chargé mission Forêt d'Exception

Annexe 4 : L'évaluation nationale du Label Forêt d'Exception

Note d'avancement au 12 avril 2019

L'année 2019 offre un contexte particulier pour Forêt d'Exception et l'ONF.

- A la fin de l'année, l'ensemble des quatorze forêts candidates devraient être labellisées. Cette maturité des projets constitue un moment clé pour engager une première évaluation nationale. Elle permettra d'envisager des adaptations du dispositif afin de répondre aux enjeux des prochaines années.
- Le label Forêt d'Exception est inscrit dans le contrat d'objectifs Etat-ONF 2016-2020. L'arrivée d'un nouveau directeur général, au second semestre 2019, marquera le début de la réflexion nationale pour le renouvellement du Contrat d'objectifs. C'est le moment de faire le point sur les apports de Forêt d'Exception, afin de proposer de nouvelles perspectives pour le label et sa mise en œuvre.

Hypothèses de travail retenues pour l'évaluation nationale

Le 26 mars 2019, la commande exprimée par le Comité national d'orientation est de **questionner l'utilité de Forêt d'Exception**, c'est-à-dire d'identifier les effets du label et de les questionner par rapport aux besoins des acteurs impliqués.

Le 1er avril, la commande de la direction générale de l'ONF, formulée par Albert Maillet (Directeur Forêts et risques naturels) s'est basée sur 3 scénarios d'évolution possibles :

1. Centrer la mise en œuvre de Forêt d'Exception sur la diffusion et le transfert des expériences dans la gestion forestière courante, sur la base du réseau actuel constitué des 14 forêts engagées dans la labellisation.
2. **En gardant la philosophie actuelle, rechercher une dynamique nouvelle du label et sa mise en œuvre, avec une impulsion répondant aux ambitions mises en exergue par l'évaluation.**
3. Donner une nouvelle impulsion au label et au dispositif, avec une philosophie différente : une promotion du label en externe et un nouveau statut dépassant le périmètre des forêts domaniales.

En attendant que le prochain directeur général rejoigne l'ONF, le scénario 2 apparait le plus probable : il est celui retenu par Albert Maillet.

Ces deux commandes nationales convergent et peuvent être synthétisées sous la problématique suivante :
« Quels sont les effets de Forêt d'Exception ? Quelles composantes de Forêt d'Exception seraient à généraliser ou à amplifier ; avec quels objectifs, dans quels contextes et sous quelles formes ? »

Le 4 avril, le groupe de travail « évaluation », composé de 10 membres du Comité national, a formulé des questions d'évaluations se rassemblant sous deux grandes questions :

- ✓ Quels sont les effets du label Forêt d'Exception ?
  - Hypothèse 1 : le label national est une source de motivation pour les acteurs locaux.
  - Hypothèse 2 : le label offre un accompagnement national utile au niveau local.
  - Hypothèse 3 : le label met en réseau les forêts et conforte les projets locaux.
- ✓ Quels sont les effets de la méthode Forêt d'Exception ?
  - Hypothèse 1 : Forêt d'Exception permet de travailler ensemble et de concilier les besoins de chacun.
  - Hypothèse 2 : Forêt d'Exception modifie les liens entre l'ONF et les acteurs du territoire.
  - Hypothèse 3 : Forêt d'Exception modifie la façon de travailler au sein de l'ONF.
  - Hypothèse 4 : Forêt d'Exception a modifié la façon d'agir en forêt et sur le territoire.

Synthèse sur la méthode et le calendrier de travail retenus

L'évaluation sera principalement basée sur **l'observation des effets sur le terrain**, avec un périmètre d'étude regroupant les **14 forêts labellisées ou en cours de labellisation**. Elle mobilisera :

- des **enquêtes** (entretiens et questionnaires) auprès des acteurs du dispositif, pour recueillir leurs besoins et ressentis ;
- des analyses de **documents** (bilans d'actions, engagements formels, dossiers de candidature, communiqués de presse…) permettant la synthèse des données et des « produits » du label.

Les étapes

1. Dans un premier temps (en avril-mai), l'approche repose sur une série d'une vingtaine d'**entretiens d'acteurs représentatifs**. L'échantillonnage sera réalisé sur trois forêts ayant des contextes territoriaux diversifiés au sein du réseau Forêt d'Exception (rural, urbain, montagne, plaine, Parc naturel régional ou Métropole etc). Bercé (72), Rouen (76) et Grande Chartreuse (38) ont été retenues.
2. Dans un second temps (en juin), ces premières réponses et l'étude des documents produits par le dispositif Forêt d'Exception permettront de concevoir un questionnaire qui permettra de connaître les **tendances majoritaires** parmi les avis récoltés précédemment.
   L'enquête en ligne sera envoyée à **tous les acteurs du dispositif Forêt d'Exception** (environ 1000 personnes), afin de globaliser et quantifier les résultats à l'échelle de l'ensemble des forêts du réseau.
3. Suite aux différents recueils d'information, une analyse et une mise en perspective des données sera réalisée pour proposer des scénarios d'évolution du label et son dispositif de mise en œuvre. Pour réaliser ce travail, entre le 1er juillet et le 11 juillet, un **atelier participatif** pourra mobiliser des acteurs interviewés et des membres du groupe de travail national.
4. Une restitution de l'étude sera effectuée en Comité national d'orientation, le 17 septembre 2019.

Les limites de l'étude

- Le temps imparti ne permettra pas de comparer le réseau Forêt d'Exception à un échantillon de « forêts-témoins » situées en dehors de réseau Forêt d'Exception.
- Les acteurs ciblés seront ceux invités aux cérémonies de labellisation : membres des Comités de pilotage et autres personnes ressources. Il s'agit à la fois des élus de différentes collectivités territoriales, des personnels de structures institutionnelles, de personnels ONF impliqués sur le territoire, des représentants d'associations partenaires.
- Le grand public (expression individuelle d'un habitant ou d'un usager de la forêt) sera exclu car nécessitant une approche et des moyens spécifiques.
- De même, il a été convenu que les acteurs économiques représentaient un sujet à part entière. L'évaluation approchera cependant certains d'entre eux qui contribuent au dispositif actuel. L'approche les concernant ne sera pas complète et méritera une analyse approfondie à l'avenir.
- Les membres du Comité national d'orientation ne seront pas interviewés individuellement en tant qu'acteurs. Le collectif contribuera à l'élaboration de la méthode d'évaluation et à l'analyse des résultats.

Céline TAIN et Christèle GERNIGON
Office national des forêts
Direction Forêt et risques naturels

Annexe 5 : Guide d'entretien

ANONYME + enregistrement

I. Présentation de l'interviewé 20
II. Connaissance Forêt d'Exception - Communication 20
III. Concertation *Effet sur les acteurs & Gouvernance* 21
A. Concertation 21
B. Diffusion/Transferts 21
IV. Effets locaux - Depuis le lancement de Forêt d'Exception 22
A. Effets sur le territoire 22
B. Effets sur la forêt 22
C. Effets sur les acteurs 22
V. Effets label, du national ? 23
A. Le national 23
B. Le label Forêt d'Exception vis-à-vis des autres labels 23
VI. Améliorer Forêt d'Exception? 23
VII. Commentaires ? 24

Acteurs interviewés : Pouvoir publics ; Dispositif Forêt d'Exception / ONF ; Associations (+ acteurs économique)

I. Présentation de l'interviewé

Pouvez-vous vous présenter ? Nom, prénom, âge *(tranche d'âge de 5)*, origine (**depuis combien de temps habitez-vous dans ce territoire** ? citadin ou rural?)

Allez-vous en forêt régulièrement ? Quelles forêts ? Etes-vous propriétaire privé ?

Pouvez-vous présenter votre travail / organisme de travail ?

A quel **titre** participez-vous au dispositif Forêt d'Exception ? / Quelles sont vos fonctions dans votre institution ?

Pouvoir publics, Associations, acteurs éco : Au sein de votre institution, quelle est la part de projets portant sur la forêt ?

Avez-vous des **engagements professionnels** ou **associatif**s dans d'autres structures ?

II. Connaissance Forêt d'Exception - Communication

Connaissez-vous Forêt d'Exception ? Depuis combien de temps ? Comment avez-vous **connu Forêt d'Exception** ?

(Explication : c'est un **label national** mis en place par l'ONF, pour permettre de **gérer en co-construisant avec** les acteurs du **territoir**e, des forêts aux **patrimoines exceptionnels** et qu'elles soient lieu d'**innovation** et **concertation**.)

(Avez-vous lu/vu des articles de presse, ou de la documentation sur Forêt d'Exception ?) *Communication sur FE*

Qu'est-ce qu'**évoque** pour vous « Forêt d'Exception » ? (Référence questionnaire annuel forêt-société)

Avez-vous déjà vu ce logo du label Forêt d'Exception ? Que vous évoque-t-il ?

Connaissez-vous les forêts labellisées ? Que pensez-vous de la **répartition** ou de la représentativité des forêts actuellement labellisées ? *(Test de la représentativité des forêts et Com)*

III. Concertation *Effet sur les acteurs & Gouvernance*

A. Concertation

Avez-vous participé à des **réunions** ? Si oui, lesquelles ? Quand ? Quels thèmes ?

Pourquoi avez-vous participé à l'origine ? Et actuellement ? (*Effets souhaités, effets attendus) Quelle était votre motivation pour participer?*

Vous sentez vous **écouté** ? (*Travail ensemble*)

Quel est votre **rôle** dans ces réunions ? (*Travail ensemble*)

Qu'avez-**vous appris** ? Avez-vous **mieux compris les besoins/**points de vu des **autres** acteurs ? **/**

Quels échanges aviez-vous avec les différents acteurs Forêt d'Exception avant Forêt d'Exception et maintenant ? (*Travail ensemble, conflits évités*)

Avez-vous **participé** à des actions mises en place en forêt ? Avec qui ?

Y a-t'il eut des moments de **doutes** *(pour vous ou le collectif)* ? de **conflits** ? Comment avez-vous **surmonté**s cela ? Comment le groupe a-t-il réagi ou évolué ?

Forêt d'Exception est-il votre **premier espace de concertation** ? Que pensez-vous du processus/dispositif par rapport aux autres espaces de concertation ? (Apprécié ou moins apprécié) (*Travail ensemble)*

PNR : Quelles formes de participation/contribution en tant que représentant du PNR ? décision / Pilotage / temps d'animation/ montage financier / participation financière / communication auprès des élus locaux ou du grand public **/** contribution technique **/**

B. Diffusion/Transferts

Qu'avez-vous **appri**s à l'issue de ces réunions ? des méthodes ou des connaissances ?

Qu'avez-vous appris des acteurs de Forêt d'Exception ? d'autres Forêt d'Exception?

Que **retirez-vous de cette expérience** ? (Ou des rencontres ?) **/** Quels **bénéfices** en retirez-vous finalement ?

Que **pourrait** vous apprendre Forêt d'Exception? **/** Que **pourriez**-vous retirer d'une expérience Forêt d'Exception?

Avez-vous r**etransmis** ces enseignements à d'autres cas **/** forêts ?

Comment pourrait-on **plus diffuser** ces enseignements ? à qui c'est pertinent de transmettre ?

Quels **concepts /** actions avez-vous **trouvé ailleurs** et que vous auriez aimé voir **/** transmettre lors de réunions Forêt d'Exception?

IV. Effets locaux - Depuis le lancement de Forêt d'Exception

A. Effets sur le territoire

Pour vous, quelles **interactions** devraient exister entre **une forêt** et son **territoire** ? entre une **forêt** et les **acteurs** de ce territoire ? et pourquoi ?

Comment décririez-vous les l**iens** entre la **forêt et le territoire** dans le **passé** ? actuellement ?

B. Effets sur la forêt

Avez-vous observé un changement au **niveau du paysage forestier** (en termes de coupes, travaux, équipements) ? et dans la manière de **gérer la forêt** ? (**ONF** : est-ce que vous avez dû gérer autrement la forêt ?)

Comment **percevez-vous la GF** actuellement dans votre territoire? (*Exemple Déconnexion avec le patrimoine ? ne répondant pas au besoin de la forêt, trop protectrice, trop accueil du public*)

Comment souhaiteriez-vous faire **évoluer la GF** ? (*Évolution*, + périurbaine, + connectée, + productrice... ?) (Quels sujets ont été traités ou non traités / gestion de la forêt et son avenir ?

Lesquels souhaiteriez-vous développer à l'avenir ?

Quels sont selon vous, les **effets de** Forêt d'Exception sur la forêt et ses patrimoines ? (Protection ? Connaissance de nouveaux, valorisation … ?)

Y-a-t-il **plus de monde** qui **s'intéresse à la forêt** ?

C. Effets sur les acteurs

1) ONF

Tous sauf ONF : Comment a évolué **votre vision** de l'ONF ? Est-ce que vos relations avec les membres de l'ONF ont évoluées ? Quelle place devrait avoir l'ONF dans Forêt d'Exception?

Quels types d'**action** peuvent **être étendus** à d'autres forêts ? ou à l'ONF ?

ONF : Forêt d'Exception a-t-il modifié les **relations en interne** ? Sentez-vous une **différence dans vos relations** avec les **acteurs institutionnels** ou **les visiteurs** ? Quelle place devrait avoir **l'ONF dans** Forêt d'Exception? Quelle place vous aimeriez avoir dans Forêt d'Exception?

ONF DA DT : avez-vous changez l'organisation, la répartition des tâches, les moyens de communication en interne ? / Avez-vous un besoin en formation identifié au sein de vos équipes ?)

PNR : Est-ce que cela a fait évolué la convention et le partenariat local entre ONF et PNR ?

2) Autres

Tous sauf ONF : La démarche Forêt d'Exception a-t-elle généré des **changements** (idée, posture, action) au sein de votre structure ?

V. Effets label, du national ?

A. Le national

Niveau DA / DT : Qu'apporte-il, que pourrait-il apporter ?

Percevez-vous une **animation nationale** ? (Comment ? Pourquoi ?) Que représente pour vous le **dispositif national** Forêt d'Exception?

ONF : Utilisez-vous **Chlorofil** ? Connaissez-vous la newsletter Forêt d'Exception nationale ?

Comment avez-vous **perçu** les visites du CNO ? Qu'est-ce que cela vous a apporté ? Est-ce que vous trouvez qu'il manquait quelque chose ?

Quels **autres lien**s avez-vous avec le **niveau national** ou avec les autres forêts ? Est- ce que cela vous satisfait ? **Devrait-il y avoir plus de liens** ?

PNR : Quelle perception de Forêt d'Exception à l'échelle nationale : rôle de la DG ONF, ou de la Fédération des PNR (ou association régionale de type Adimac) ?

B. Le label Forêt d'Exception vis-à-vis des autres labels

Pour vous, quels sont les **effets du label** (à différents niveaux) ? / Que vous a apporté le label ?

(Différence avec autres label / structure) Comment **ressentez-vous** Forêt d'Exception rapport à tous **les autres projets de territoire et labels** ? CFT, PNR, Natua2000, AOC, Village et Pays d'Art et d'histoire, arbres remarquables … ?
PNR : En quoi Forêt d'Exception est différent ou complémentaire d'une CFT ? Qu'est-ce que cela apporte de plus ?

VI. Améliorer Forêt d'Exception?

Quelles suggestions auriez-vous pour le **futur du dispositif** Forêt d'Exception ? du **label** ?

Que pensez-vous de Forêt d'Exception **sans label** ? **ou** Et si le label s'arrêtait … ?

Que pensez-vous du **réseau actuel** ? (Faudrait-il labelliser des types de forêts non représentées ou des zones géographiques sous représentées ?) Que pensez-vous d'agrandir la Forêt d'Exception à un massif forestier ?

(Niveau de satisfaction sur l'encadrement, animation, les formations, la méthode …)

Que pensez-vous d'une marque Forêt d'Exception ?

Et si l'ONF, n'était plus propriétaire du label, comment **réagiriez-vous** ? **qui** verriez-vous à la place de l'ONF ?

Qu'est ce qui pourrait vous aider pour avoir Forêt d'Exception **répondant davantage à vos besoins** ?

VII. Commentaires ?

Qui me conseiller vous d'aller voir comme acteurs ?

Invitation Juillet : mise en perspectives, jeu de territoire, atelier participatif

Annexe 6 : RGPD

TRAITEMENT RELATIF À Réponses à un questionnaire national pour Forêt d'Exception	
Date de création de la fiche	**Juin 2019**
Date de dernière mise à jour de la fiche	Septembre 2019
Processus ONF concerné	DFRN, GDMF
CARACTÉRISTIQUES DU TRAITEMENT	
Finalités du traitement	Regrouper des données issu d'un questionnaire en ligne pour permettre une analyse et une évaluation nationale du label Forêt d'Exception
Nom de l'outil	Survey Monkey et Excel
Base juridique du traitement	Le traitement des données personnelles, pour être licite, peut reposer sur : - l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique, Forêt d'Exception est inscrit dans le COP et son évaluation est nécessaire à son évolution. - Un message d'information au début du questionnaire
CATÉGORIES DE PERSONNES CONCERNÉES	
Catégories de personnes concernées	Toutes les personnes ayant participé à Forêt d'Exception, acteur ONF ou membres externes de l'ONF.
DONNÉES COLLECTÉES	
Description des catégories de données	Listez les différentes données traitées : o Etat-civil, identité (âge, implication personnelle) o Vie personnelle (habitudes de vie, situation familiale, etc.) o Vie professionnelle (situation professionnelles) o Données de localisation (localisation et années sur le territoire) o Autres catégories de données (précisez) : Avis sur le dispositif Forêt d'Exception
Données sensibles	**Des données sensibles sont-elles traitées ?** La collecte de certaines données, particulièrement sensibles, est strictement encadrée par le RGPD et requiert une vigilance particulière. Il s'agit des données révélant l'origine prétendument raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques ou l'appartenance syndicale des personnes, des données génétiques et biométriques, des données concernant la santé, la vie sexuelle ou l'orientation sexuelle des personnes, des données relatives aux condamnations pénales ou aux infractions, ainsi que du numéro d'identification national unique (NIR ou numéro de sécurité sociale). ☐ Oui ☒ Non Si oui, lesquelles ? : ……
Durées de conservation des données	Combien de temps conservez-vous ces informations ? 5 ans, temps de renouvellement d'un label
Intervenants	
Responsables de traitement	Cheffe de projet Forêt d'Exception et paysage : Christèle Gernigon
Représentants du responsable de traitement/utilisateurs	Stagiaire 3ème année d'ingénieur forestier : Céline TAIN
Sous-traitants	
Transferts de données hors de l'Union européenne	
Identification du destinataire (pays tiers ou organisation)	
Fondement juridique du transfert	
Documents attestant l'existence de garanties appropriées	

Mesures de sécurité	
Mesures de sécurité techniques	Les données seront imprimées et stockées sur un disque dur par Christèle Gernigon ☒ Contrôle d'accès des utilisateurs Décrivez les mesures : lors du questionnaire, les utilisateurs peuvent modifier leur réponse après l'avoir soumis ☒ Mesures de traçabilité Précisez la nature des traces (exemple : journalisation des accès des utilisateurs), les données enregistrées et leur durée de conservation : Survey Monkey me permet de savoir quand les utilisateurs ont répondu et en combien de temps. ☐ Mesures de protection des logiciels (antivirus, mises à jour et correctifs de sécurité, tests, etc.) Décrivez les mesures : ☒ Sauvegarde des données Décrivez les modalités : export sous Excel des données ☐ Chiffrement des données Décrivez les mesures (exemple : site accessible en https, utilisation de TLS, etc.) : …… ……
Evaluation des risques en cas de destruction, altération, divulgation à des tiers	**Le risque porte-il plus sur la personne concernée (atteinte à la vie privée) ou bien sur l'ONF (retard dans la gestion de dossiers, perte d'un historique…) ?** En cas de destruction le risque est nul pour l'ONF si elle est postérieure à 2019, sinon elle pénalisera l'évaluation nationale En cas de diffusion anormale à des tiers, le risque d'atteinte à la vie privée est quasi nul puisqu'il n'est pas possible d'associer un nom à la réponse donnée.

Annexe 7 : Message du président du CNO

Paul ARNOULD
Professeur émérite des universités
Président du conseil national d'orientation Forêt d'Exception®

« Le travail de labellisation Forêt d'Exception progresse à un rythme régulier, chacun prenant le temps de rassembler les bonnes volontés et de consolider les dossiers.
Labelliser est un objectif fort. En faire un processus dynamique, en quête d'amélioration, est une nécessité.

En 2019, le comité national d'orientation a pensé que le temps était venu de lancer une démarche d'évaluation. Pas une évaluation sanction mais un bilan d'étape pour progresser, enrichir, bonifier.

Pour ce faire, Christèle Gernigon et Céline Tain vont envoyer un questionnaire en ligne pour capter les réactions d'une grande partie des acteurs de la première heure et en première ligne. L'idée est que cette concertation aide à mieux faire vivre et évoluer cette démarche résolument novatrice.

Je vous serai reconnaissant de consacrer un peu de votre temps à y répondre pour que nous disposions d'un matériel fiable et nous inscrivions dans une démarche d'amélioration et de retour d'expérience fructueux.

Vos idées nous intéressent ! Exprimez-les sans retenue d'aucune sorte. »

Annexe 8 : L'évaluation nationale du Label Forêt d'Exception®

Note de présentation et avancement – juin 2019

L'année 2019 offre un contexte favorable pour évaluer le dispositif Forêt d'Exception piloté par l'ONF. Initié en 2007, il y a 12 ans, ce programme national s'est concrétisé avec 14 projets et permet de construire un premier bilan des effets du label. Fin 2019, cette évaluation nationale pourra contribuer à la réflexion de l'Etat et l'ONF sur les termes du prochain contrat quinquennal.

Céline Tain, élève ingénieur forestier d'AgroParistech Nancy, élabore ce travail d'évaluation au cours d'un stage de 6 mois (de mars à août 2019). Elle est encadrée par Christèle Gernigon, animatrice nationale du programme Forêt d'Exception au sein de la Direction forêts et risques naturels à l'ONF.

Hypothèses retenues pour cette évaluation nationale

Avec les contributions du Comité national d'orientation Forêt d'Exception et du directeur Forêts et risques naturels de l'ONF, nous avons synthétisé la commande nationale sous la problématique suivante :

« Quels sont les effets de Forêt d'Exception ? Quelles composantes de Forêt d'Exception seraient à généraliser ou à amplifier ; avec quels objectifs, dans quels contextes et sous quelles formes ? »

Un groupe de travail national a établi une série de sous-hypothèses à tester lors de l'évaluation.

Synthèse sur la méthode et le calendrier de travail

L'évaluation est principalement basée sur **l'observation des effets sur le terrain**, avec un périmètre d'étude regroupant les **14 forêts labellisées ou en cours de labellisation en 2019**. Elle mobilisera :

- des **enquêtes** (entretiens et questionnaires) auprès des acteurs du dispositif, pour recueillir leurs besoins et ressentis ;
- des analyses de **documents** (bilans d'actions, engagements formels, dossiers de candidature, communiqués de presse…) permettant la synthèse des données et des « produits » du label.

Les étapes

1. Avril et mai 2019 - Pré-étude mobilisant une trentaine d'entretiens d'acteurs représentatifs dans trois forêts : Bercé (72), Rouen (76) et Grande Chartreuse (38).
2. **Juin 2019 - Questionnaire en ligne auprès de tous les acteurs du dispositif Forêt d'Exception** (environ 1000 personnes), pour globaliser et quantifier les résultats à l'échelle du réseau national.
3. Juillet 2019 - Animation d'un atelier participatif pour proposer des scénarios d'évolution du label et de son dispositif de mise en œuvre, invitant une vingtaine d'acteurs diversifiés de Forêt d'Exception.
4. Septembre 2019 - Restitution des résultats de l'évaluation au Comité national d'orientation Forêt d'Exception, puis aux chefs de projet animant le dispositif au niveau local.

Les limites de l'étude

- Le réseau Forêt d'Exception ne pourra être comparé à un échantillon de « forêts-témoins » non labellisées et situées en dehors de réseau, travail complexe qui nécessiterait un temps d'étude complémentaire.
- Les acteurs ciblés lors de l'enquête sont à la fois des élus de différentes collectivités territoriales, des représentants de structures institutionnelles et d'associations partenaires, des personnels ONF impliqués sur les territoires labellisés.

- Le grand public (habitant ou usager de la forêt) ne sera pas interrogé : sa prise en compte nécessite une approche et des moyens spécifiques non mobilisables sur le temps imparti. Les acteurs économiques représentent aussi un sujet à part entière ; lorsqu'ils contribuent au dispositif actuel, ils pourront être interrogés, mais l'approche les concernant mériterait une analyse approfondie à l'avenir.
- Les membres du Comité national d'orientation seront mobilisés collectivement (et non individuellement) pour contribuer à l'élaboration de la méthode d'évaluation et à l'analyse des résultats.

Céline TAIN et Christèle GERNIGON
Direction Forêt et risques naturels - Office national des forêts

Annexe 9 : Tableau des interviewés - Evaluation nationale de Forêt d'Exception

N°	Type d'acteur	Fonction	Forêt	Rendez-vous	
				Date	Forme
1	Salariés des services des collectivités de l'État	Observation culturelle des territoires	Bercé	18-avr.	SKYPE / Téléphone
2	Salariés ONF	Responsable d'unité territorial	Rouen	19-avr.	face à face
3	Salariés ONF	Technicien forestier territorial	Rouen	19-avr.	face à face
4	Salariés ONF	Chargée de communication	Rouen	19-avr.	face à face
4	Salariés des services des collectivités de l'État	Chargée projet	Rouen	19-avr.	face à face
5	Professionnels de la filière forêt-bois		Bercé	24-avr.	SKYPE / Téléphone
6	Autres acteurs		Bercé	24-avr.	SKYPE / Téléphone
7	Elus	Président	Grande Chartreuse	23-avr.	SKYPE / Téléphone
8	Salariés ONF	Directeur Agence	Rouen	25-avr.	face à face
9	Représentants d'associations	France Nature Environnement	Bercé	25-avr.	face à face
10	Représentants d'associations	Président	Bercé	25-avr.	face à face
10	Représentants d'associations	Vice-président	Bercé	25-avr.	face à face
11	Représentants d'associations		Bercé	26-avr.	face à face
12	Elus	Maire	Bercé	26-avr.	face à face
13	Elus	Maire	Rouen	30-avr.	face à face
13	Elus	Adjoint finance urbanisme	Rouen	30-avr.	face à face
14	Salariés ONF	Technicien forestier territorial	Rouen	30-avr.	face à face
15	Salariés ONF	Directeur Territorial	Bercé	2-mai	SKYPE / Téléphone
16	Salariés ONF	Technicien forestier territorial	Grande Chartreuse	6-mai	face à face
17	Salariés des services des collectivités de l'État	Doctorant	Rouen	6-mai	SKYPE / Téléphone
18	Représentants d'associations	Président	Grande Chartreuse	7-mai	face à face
19	Salariés des services des collectivités de l'État	Chargé projet forêt et filière bois	Grande Chartreuse	7-mai	face à face
20	Autres acteurs	Intendant Ordre Chartreux	Grande Chartreuse	7-mai	SKYPE / Téléphone
21	Représentants d'associations		Rouen	9-mai	face à face
22	Professionnels de la filière forêt-bois	Directrice	Rouen	9-mai	face à face
22	Salariés ONF	Aménagiste	Rouen	9-mai	face à face
23	Elus	Adjoint forêt	Rouen	9-mai	face à face
24	Salariés ONF	Technicien forestier territorial	Bercé	15-mai	face à face
25	Elus	Co-Président , Vice-Président , Vice-Président	Bercé	15-mai	face à face
26	Professionnels de la filière forêt-bois	Chargée de mission territoriale Isère	Grande Chartreuse	17-mai	face à face
27	Salariés ONF	chef de projet Forêt Exception	Autre	20-mai	SKYPE / Téléphone
28	Elus	Adjoint	Bercé	21-mai	face à face
28	Elus	Adjoint	Bercé	21-mai	face à face
29	Salariés ONF	Technicien forestier territorial	Bercé	21-mai	face à face
30	Salariés ONF	Responsable d'unité territorial	Bercé	21-mai	face à face
31	Elus	Maire	Bercé	22-mai	face à face
32	Représentants d'associations	adhérent	Bercé	22-mai	face à face
33	Salariés des services des collectivités de l'État	chef du service patrimoine et tourisme	Bercé	22-mai	face à face

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Introduction

L'objectif de l'enquête est de réaliser une **analyse nationale** des **effets** et de l'**utilité** du label Forêt d'Exception. Cette analyse permettra de proposer un plan d'action national pour **améliorer le label et sa mise en œuvre**.

Conformément aux principes du règlement général sur la protection des données (RGPD), vous êtes informés que les données recueillies dans le cadre du présent questionnaire sont **anonymes**. Si vous souhaitez avoir le rapport de l'étude, vous pouvez nous contacter aux mails suivants : celine.tain@onf.fr et christele.gernigon@onf.fr . Vos réponses seront conservées par l'Office national des forêts pour **5 ans**, temps de validité d'un label Forêt d'Exception attribué au niveau local. Nous vous invitons à lire la politique de confidentialité de SurveyMonkey pour plus de précision. Politique de confidentialité de Survey Monkey

Vous allez répondre à une enquête réalisée par Céline Tain, dans le cadre d'un stage de 6 mois, encadré par la direction générale de l'Office national des forêts. Cette étude a pour but d'élaborer une évaluation nationale du label Forêt d'Exception. Elle est effectuée sur les 14 forêts engagées dans la démarche.

(J'attire votre attention sur la validation de chaque page du questionnaire, certaines cases ont un format limité appelant à faire des phrases courtes, cependant un espace à la fin n'est pas restreint. Merci à vous)

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Votre profil

* 1. Dans **quelle forêt** êtes-vous impliqué ?

- ○ Aigoual
- ○ Bercé
- ○ Bassin d'Arcachon
- ○ Boscodon
- ○ Fontainebleau
- ○ Grande Chartreuse
- ○ Haguenau
- ○ Montagne de Reims
- ○ Rouen
- ○ Sainte-Baume
- ○ Tronçais
- ○ Val Suzon
- ○ Verdun
- ○ Volcans de Martinique
- ○ Plusieurs forêts ou national

* 2. A quelles **instances** Forêt d'Exception participez-vous ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- ☐ Comité de pilotage
- ☐ Comité technique
- ☐ Groupe de travail
- ☐ Aucune instance
- ☐ Autre (veuillez préciser)

* 3. A quel **titre intervenez**-vous dans Forêt d'Exception ?

- ○ Elu du territoire
- ○ Entreprise privée
- ○ Représentant d'une association
- ○ Salarié de l'Office national des forêts
- ○ Salarié d'une collectivité ou autre institution
- ○ Autre (veuillez préciser)

* 4. Quelle est votre **profession** ?

- ○ Agriculteurs exploitants
- ○ Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- ○ Cadres et professions intellectuelles supérieures
- ○ Professions Intermédiaires
- ○ Employés
- ○ Ouvriers
- ○ Retraités
- ○ Sans activité professionnelle

Source : wikipédia

1	Agriculteurs exploitants	11	Agriculteurs sur petite exploitation
		12	Agriculteurs sur moyenne exploitation
		13	Agriculteurs sur grande exploitation
2	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	21	Artisan
		22	Commerçant et assimilés
		23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
3	Cadres et professions intellectuelles supérieures	31	Professions libérales
		33	Cadres de la fonction publique
		34	Professeurs, professions scientifiques
		35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
		37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
		38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
4	Professions intermédiaires	42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
		43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
		44	Clergé, religieux
		45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
		46	Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
		47	Techniciens
		48	Contremaîtres, agents de maîtrise
5	Employés	52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
		53	Policiers et militaires
		54	Employés administratifs d'entreprise
		55	Employés de commerce
		56	Personnels des services directs aux particuliers
6	Ouvriers	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
		64	Chauffeurs
		65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
		67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
		69	Ouvriers agricoles
7	Retraités	71	Anciens agriculteurs exploitants
		72	Anciens artisans, commerçants et chefs d'entreprise
		74	Anciens cadres
		75	Anciennes professions intermédiaires
		77	Anciens employés
		78	Anciens ouvriers
8	Autres personnes sans activité professionnelle	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
		83	Militaires du contingent
		84	Elèves, étudiants
		85	Personnes diverses sans activité professionnelle de moins de 60 ans (sauf retraités)
		86	Personnes diverses sans activité professionnelle de 60 ans et plus (sauf retraités)

*** 5. Quel est votre âge ?**

- ◯ < 30 ans
- ◯ 30 - 39
- ◯ 40 - 59
- ◯ 60 - 79
- ◯ 80 et +

*** 6. Depuis combien d'année travaillez-vous/vivez-vous sur ce territoire ?**

- ◯ <5 ans
- ◯ 5 - 14
- ◯ 15 - 29
- ◯ 30 et +

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Signification de Forêt d'Exception

* 7. Quelle est votre **motivation principale** pour participer à Forêt d'Exception ?

- ◯ Je veux défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine
- ◯ Je suis curieux et ce projet m'intéresse
- ◯ Je représente ma structure et c'est mon travail
- ◯ Je viens développer ou partager mes connaissances
- ◯ Je veux fédérer mon territoire autour de la forêt
- ◯ Je veux faire connaitre la forêt au grand public
- ◯ Je veux faire évoluer les pratiques et la gestion des forêts
- ◯ Je veux participer à un réseau professionnel sur la forêt
- ◯ Je viens car c'est utile

* 8. Qu'évoque pour vous, Forêt d'Exception ? *(Choisir une ou deux propositions)*

- [ ] Une destination touristique à ne pas manquer
- [ ] Une médaille pour redorer l'image de l'Office national des forêts (ONF)
- [ ] Un terrain d'expérimentation et d'innovation
- [ ] Un réseau de forêts et territoires remarquables
- [ ] Un outil de gouvernance et concertation sur la forêt
- [ ] Un vaste défi pour améliorer la gestion des forêts
- [ ] Un territoire qui produit du bois de grande qualité
- [ ] Un lieu pour mobiliser toutes les personnes intéressées par la forêt
- [ ] Une forêt au riche patrimoine historique et culturel
- [ ] Une démarche technocratique qui n'apporte rien
- [ ] Une forêt qui abrite une biodiversité remarquable
- [ ] Autre (60 caractères maximum)

9. Quelle **autre forêt** vous semblerait pouvoir rejoindre le réseau Forêt d'Exception ? (50 caractères maximum)

Carte du réseau Forêt d'Exception

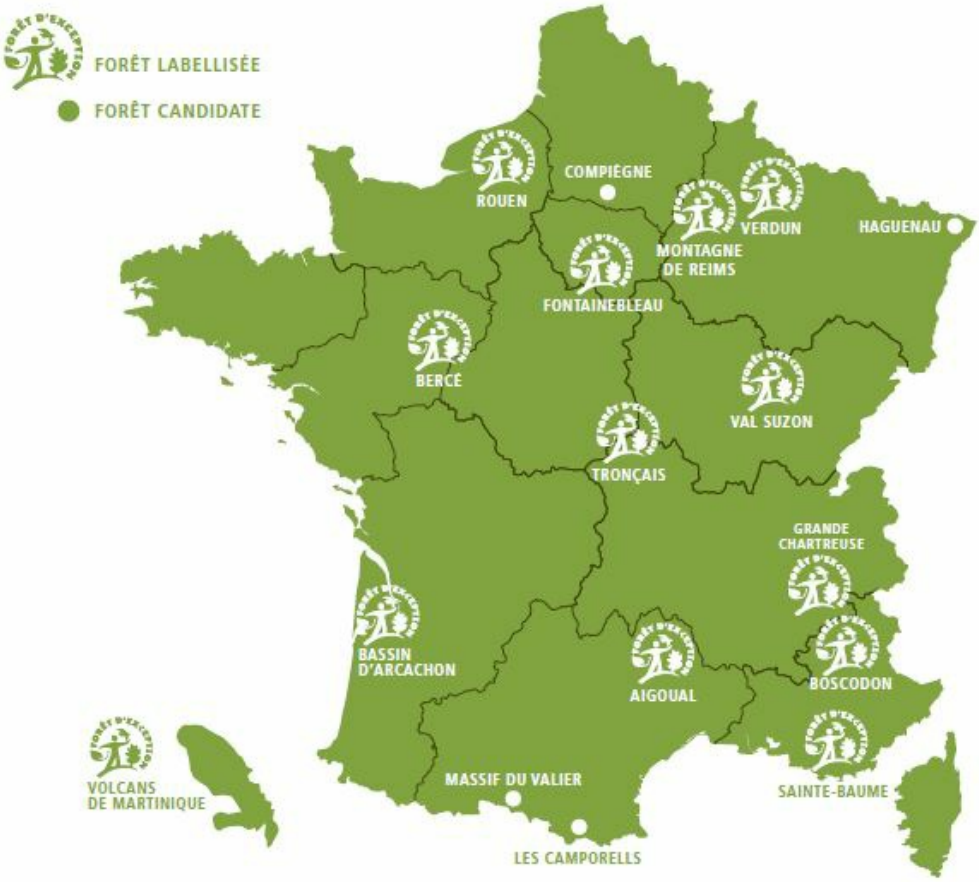

* 10. Quelles sont les deux phrases avec lesquelles vous êtes **le plus d'accord** ?
(Choisir deux propositions)

- [ ] Forêt d'Exception n'apporte pas grand chose
- [ ] Tout avait déjà démarré avant Forêt d'Exception
- [ ] Forêt d'Exception est retombé comme un soufflé
- [ ] Forêt d'Exception ne doit pas être une contrainte
- [ ] Forêt d'Exception désamorce des tensions
- [ ] Forêt d'Exception est une mise sous cloche de la forêt
- [ ] Forêt d'Exception est un rassemblement inédit autour de la forêt
- [ ] Forêt d'Exception c'est un petit pas en avant
- [ ] Forêt d'Exception est au service de la société
- [ ] Forêt d'Exception c'est un lieu où tout le monde est solidaire
- [ ] Forêt d'Exception donne une nouvelle place aux élus du territoire, en forêt
- [ ] Forêt d'Exception c'est développer des synergies pour agir
- [ ] Forêt d'Exception c'est réservé à une élite

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Satisfaction sur Forêt d'Exception

* 11. Êtes-vous globalement **satisfait** du dispositif Forêt d'Exception auquel vous contribuez ?

Pas du tout satisfait — Très satisfait

* 12. Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de **partenaire** est l'Office national des forêts ? *(Choisir deux propositions)*

- [ ] Un partenaire avec qui je travaille en toute confiance
- [ ] Un partenaire riche de connaissances à partager
- [ ] Un partenaire encore trop méconnu
- [ ] Un partenaire inquiet pour son avenir
- [ ] Un partenaire qui n'a pas su évoluer
- [ ] Un partenaire qui ne tient pas ses promesses
- [ ] Un partenaire pas assez présent
- [ ] Un partenaire qui capture seul l'image du label
- [ ] Un partenaire sans qui toute la dynamique retombe
- [ ] Un partenaire ouvert au dialogue
- [ ] Un partenaire qui participe à la dynamique du territoire
- [ ] Ne peut pas se prononcer

* 13. Pour vous, quel est l'**apport** principal du **Comité national d'orientation** (CNO) de Forêt d'Exception ?

- ◯ Méthode et cadrage national
- ◯ Regard distancié d'experts
- ◯ Vision extérieure sur le territoire et son projet
- ◯ Analyse relativisant une forêt et ses valeurs
- ◯ Soutien et accompagnement des projets
- ◯ Aucun apport
- ◯ Jury qui sanctionne
- ◯ Autre (60 caractères maximum)

* 14. Selon vous, les **effets observables** du dispositif Forêt d'Exception en 2019 sont *(Choisir deux propositions)*

- ☐ Plus d'attentions portées sur la forêt
- ☐ L'apparition de nouveaux projets
- ☐ Une meilleure synergie entre acteurs
- ☐ Une meilleure prise en compte de l'environnement
- ☐ L'acquisition de nouvelles connaissances
- ☐ Aucun effet visible à ce jour
- ☐ L'implication de nouveaux partenaires
- ☐ Une motivation supplémentaire pour agir
- ☐ Une forêt mieux entretenue
- ☐ Une plus-value sur la vente des produits de la forêt
- ☐ Un développement touristique du territoire
- ☐ Une meilleure prise en compte du patrimoine culturel
- ☐ Autre (60 caractères maximum)

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Satisfaction sur l'animation nationale

* 15. Suite à l'expérience Forêt d'Exception, en quoi les liens entre les acteurs ont-ils été modifiés ? *(Maximum 5 propositions)*

- [ ] Le dialogue s'est apaisé entre les acteurs
- [ ] Les acteurs travaillent mieux ensemble
- [ ] Un réseau d'acteurs s'est constitué
- [ ] Les acteurs du territoire se connaissent mieux
- [ ] L'Office national des forêts est à l'écoute du territoire
- [ ] De nouveaux acteurs participent
- [ ] Les relations entre les acteurs se sont dégradées
- [ ] Des partenariats sont engagés dans la durée
- [ ] Aucune modification notée à ce jour

* 16. Êtes-vous satisfait de l'**animation nationale** Forêt d'Exception?

- ( ) Oui
- ( ) Non
- ( ) Indifférent

Évaluation nationale Forêt d'Exception

* 17. En quoi l'animation nationale est-elle satisfaisante : *(Plusieurs réponses possibles)*

- [ ] Par l'identification de personnes ressources
- [ ] Par le déploiement d'une communication nationale
- [ ] Par la création de liens et un réseau
- [ ] Par une nouvelle offre de formation
- [ ] Par l'organisation de rencontres nationales
- [ ] Autre (60 caractères maximum)

Évaluation nationale Forêt d'Exception

* 18. En quoi l'animation nationale n'est-elle pas satisfaisante : *(Plusieurs réponses possibles)*

- [ ] Pas assez de communication
- [ ] Il faudrait des formations
- [ ] Forêt d'Exception n'a pas de sens au niveau national
- [ ] Pas assez de contacts ou rencontres régulières
- [ ] Pas assez de lien entre les forêts
- [ ] Autre (50 caractères maximum)

Évaluation nationale Forêt d'Exception
Améliorer le label

* 19. Que faut-il faire en **priorité** selon vous pour **améliorer** Forêt d'Exception dans **les 5 ans à venir** ? *(deux choix possibles)*

- [ ] Il faut développer des recherches scientifiques dans ces territoires
- [ ] Il faut davantage communiquer au niveau national
- [ ] Il faut développer les expérimentations et innovations
- [ ] Il faut rechercher de nouveaux moyens financiers au niveau national
- [ ] Il faut plus de communication sur les actions réalisées
- [ ] Il faut ajouter des forêts dans le réseau
- [ ] Il faut mieux évaluer ou suivre les projets
- [ ] Il faut développer les liens entre les forêts labellisées
- [ ] Autre (50 caractères maximum)

* 20. Devrait-on **modifier** la **gestion forestière** dans une Forêt d'Exception ?
(Plusieurs choix possibles)

- [ ] Faire plus attention qu'ailleurs
- [ ] Respecter l'identité de la forêt
- [ ] Expérimenter de nouvelles pratiques
- [ ] Être transparent sur les décisions prises
- [ ] Je ne sais pas
- [ ] Faire participer la société civile à la gestion forestière
- [ ] Il n'a jamais été dit qu'il fallait modifier la gestion forestière
- [ ] Accepter qu'une Forêt d'Exception soit une forêt de production de bois
- [ ] Arrêter la gestion forestière (libre évolution)

* 21. Quel est, selon vous, le **frein principal** à Forêt d'Exception?

- ( ) La difficulté pour mobiliser des financements
- ( ) Trop d'acteurs passifs qui ne s'impliquent pas
- ( ) Forêt d'Exception n'est pas compris
- ( ) Le manque de moyens humains
- ( ) Les réunions ne sont pas assez efficaces
- ( ) Les interlocuteurs changent trop souvent
- ( ) Une dynamique nationale insuffisante
- ( ) Il est compliqué de mobiliser des personnes sur le terrain
- ( ) Forêt d'Exception n'est pas suffisamment connu ou reconnu
- ( ) Le portage du label par l'Office national des forêts
- ( ) Autre frein majeur (50 caractères maximum)

*** 22. Êtes-vous un personnel de l'ONF ?**

- ◯ Oui
- ◯ Non

Évaluation nationale Forêt d'Exception
Interne ONF

* 23. Pensez-vous que Forêt d'Exception a **modifié l'ONF** ? (Choisir deux propositions maximum)

- [ ] Révèle des incohérences entre l'ambition et les moyens mis en place
- [ ] De nouveaux moyens ont été attribués par l'ONF
- [ ] La communication a été renforcée auprès du grand public et des élus
- [ ] L'ONF s'affirme comme un acteur incontournable sur le territoire
- [ ] La perception de l'ONF a été modifiée
- [ ] Rien n'a été modifié, cela n'a rien changé dans notre quotidien
- [ ] Cela surcharge les personnels avec de nouvelles sollicitations
- [ ] La concertation est une méthode plus utilisée par l'ONF

24. Donnez des **exemples d'actions** Forêt d'Exception qui ont été **transposées** à d'autres forêts :

Exemple 1	
Exemple 2	
Exemple 3	
Commentaires	

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Questions ouvertes / Question d'ouverture

* 25. En une phrase, pour vous, qu'est-ce qui définit l'**esprit de Forêt d'Exception** ?
(150 caractères maximum)

26. Votre dernière **suggestion** pour faire **progresser** le label Forêt d'Exception (*200 caractères maximum)* :

Évaluation nationale Forêt d'Exception

Merci

Merci à vous d'avoir répondu à ce questionnaire !
N'hésitez pas à envoyer un mail aux deux personnes suivantes pour avoir un retour sur l'évaluation nationale

Céline TAIN : celine.tain@onf.fr

Christèle GERNIGON : christele.gernigon@onf.fr

27. Commentaire libre concernant ce questionnaire ou l'évaluation nationale

Q1 Dans quelle forêt êtes-vous impliqué ?

Answered: 426 Skipped: 0

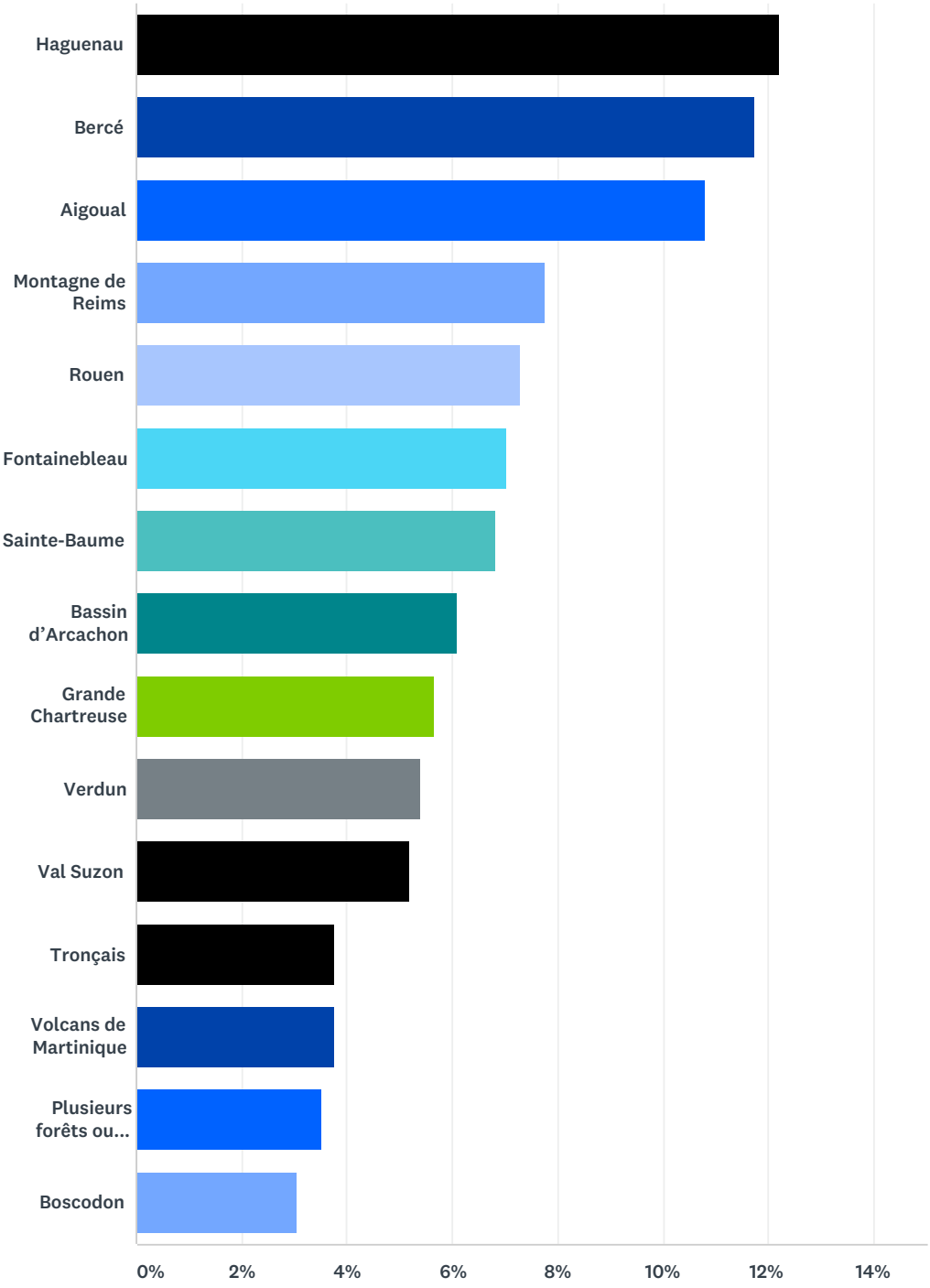

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Haguenau	12%	52
Bercé	12%	50
Aigoual	11%	46
Montagne de Reims	8%	33
Rouen	7%	31

Fontainebleau	7%	30
Sainte-Baume	7%	29
Bassin d'Arcachon	6%	26
Grande Chartreuse	6%	24
Verdun	5%	23
Val Suzon	5%	22
Tronçais	4%	16
Volcans de Martinique	4%	16
Plusieurs forêts ou national	4%	15
Boscodon	3%	13
TOTAL		426

Q2 A quelles instances Forêt d'Exception participez-vous ?

Answered: 426 Skipped: 0

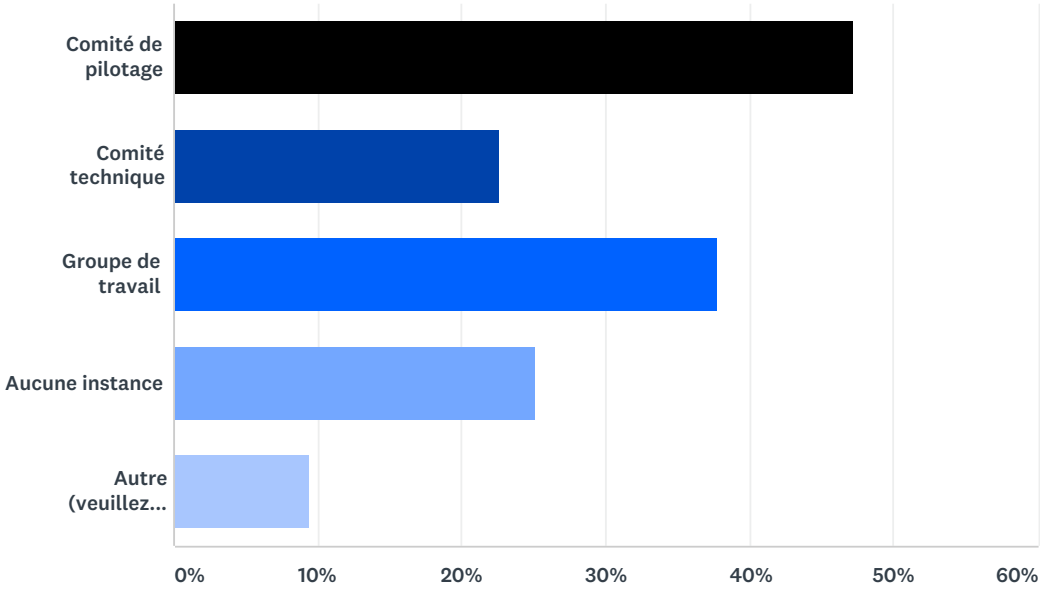

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Comité de pilotage	47%	201
Comité technique	23%	96
Groupe de travail	38%	161
Aucune instance	25%	107
Autre (veuillez préciser)	9%	40
Total Respondents: 426		

Q3 A quel titre intervenez-vous dans Forêt d'Exception ?

Answered: 426 Skipped: 0

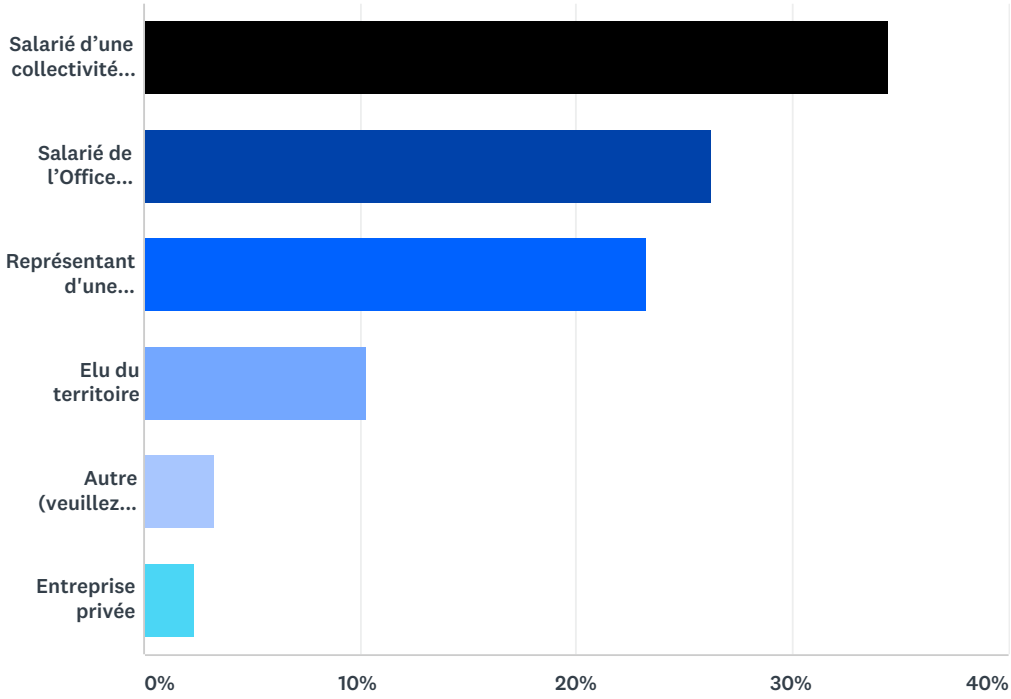

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Salarié d'une collectivité ou autre institution	35%	147
Salarié de l'Office national des forêts	26%	112
Représentant d'une association	23%	99
Elu du territoire	10%	44
Autre (veuillez préciser)	3%	14
Entreprise privée	2%	10
TOTAL		426

Q4 Quelle est votre profession ?

Answered: 426 Skipped: 0

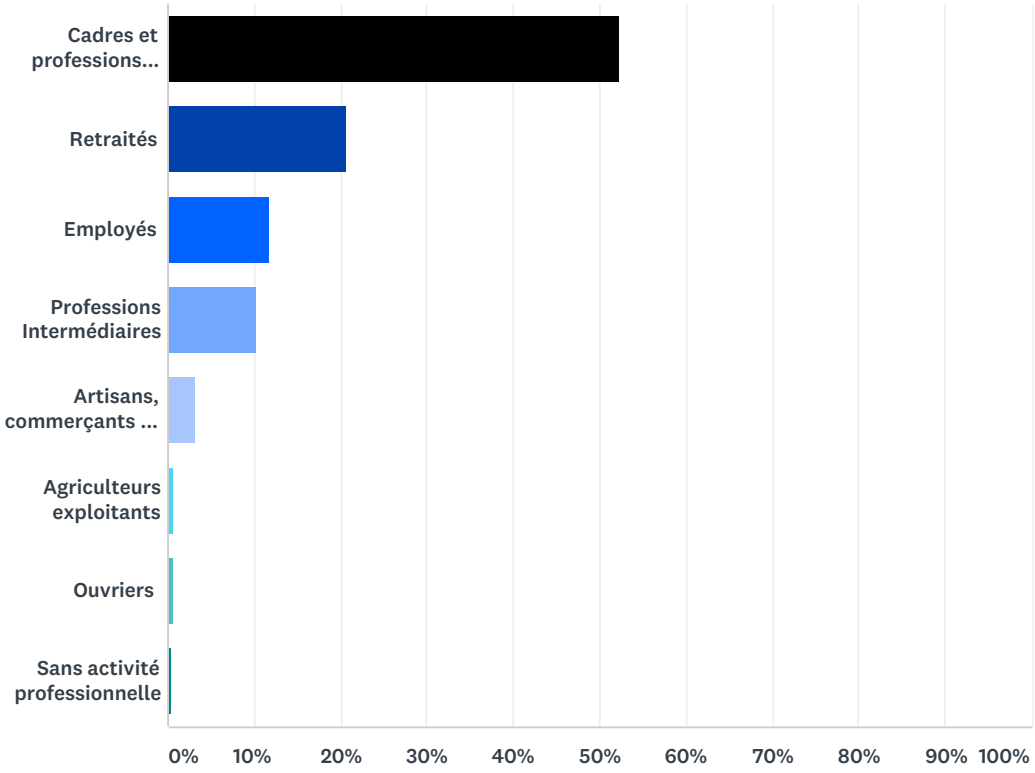

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Cadres et professions intellectuelles supérieures	52%	223
Retraités	21%	88
Employés	12%	50
Professions Intermédiaires	10%	44
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	3%	13
Agriculteurs exploitants	1%	3
Ouvriers	1%	3
Sans activité professionnelle	0%	2
TOTAL		426

Q5 Quel est votre âge ?

Answered: 426 Skipped: 0

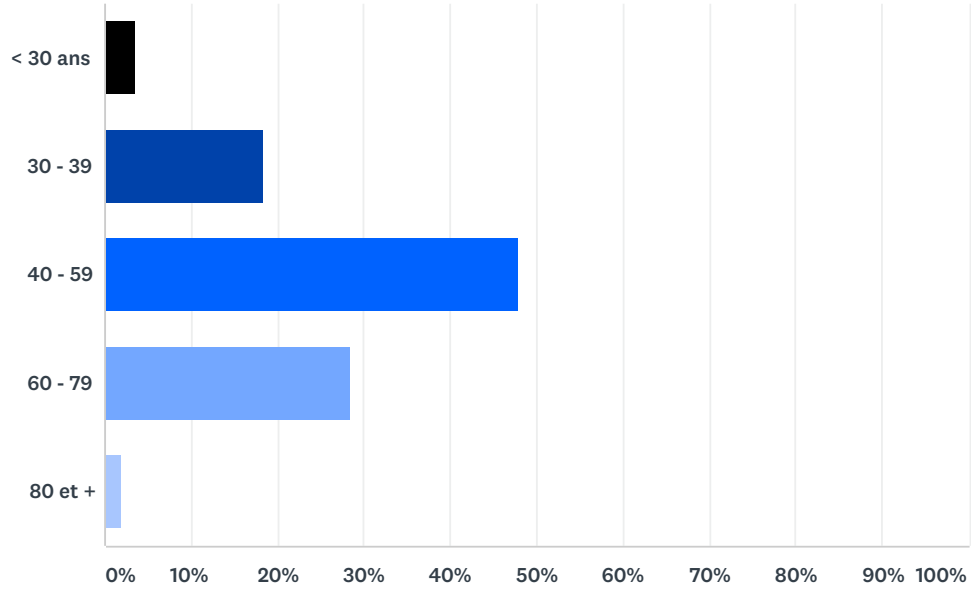

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
< 30 ans	4%	15
30 - 39	18%	78
40 - 59	48%	204
60 - 79	28%	121
80 et +	2%	8
TOTAL		426

Q6 Depuis combien d'année travaillez-vous/vivez-vous sur ce territoire ?

Answered: 426 Skipped: 0

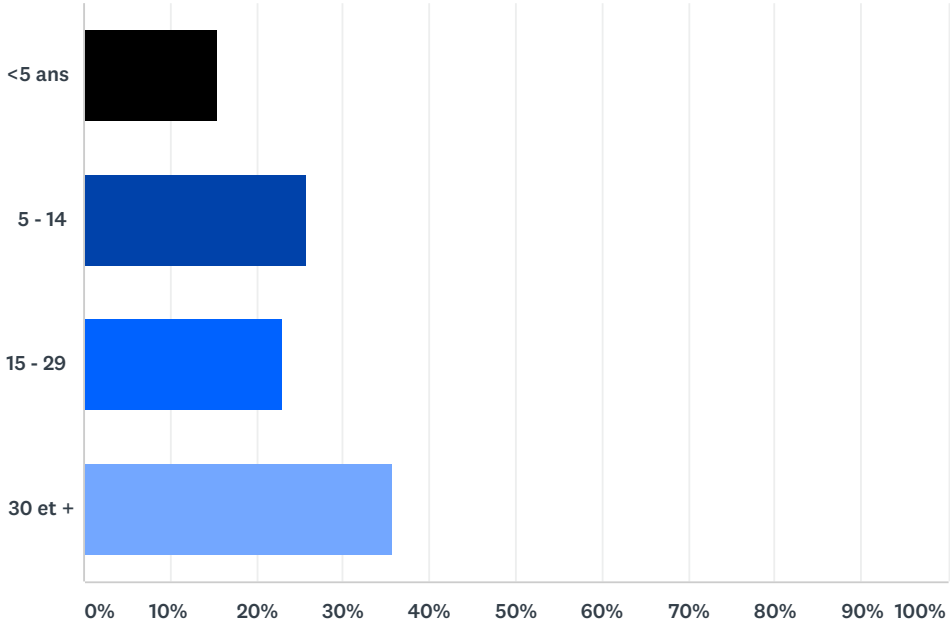

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
<5 ans	15%	66
5 - 14	26%	110
15 - 29	23%	98
30 et +	36%	152
TOTAL		426

Q7 Quelle est votre motivation principale pour participer à Forêt d'Exception ?

Answered: 426 Skipped: 0

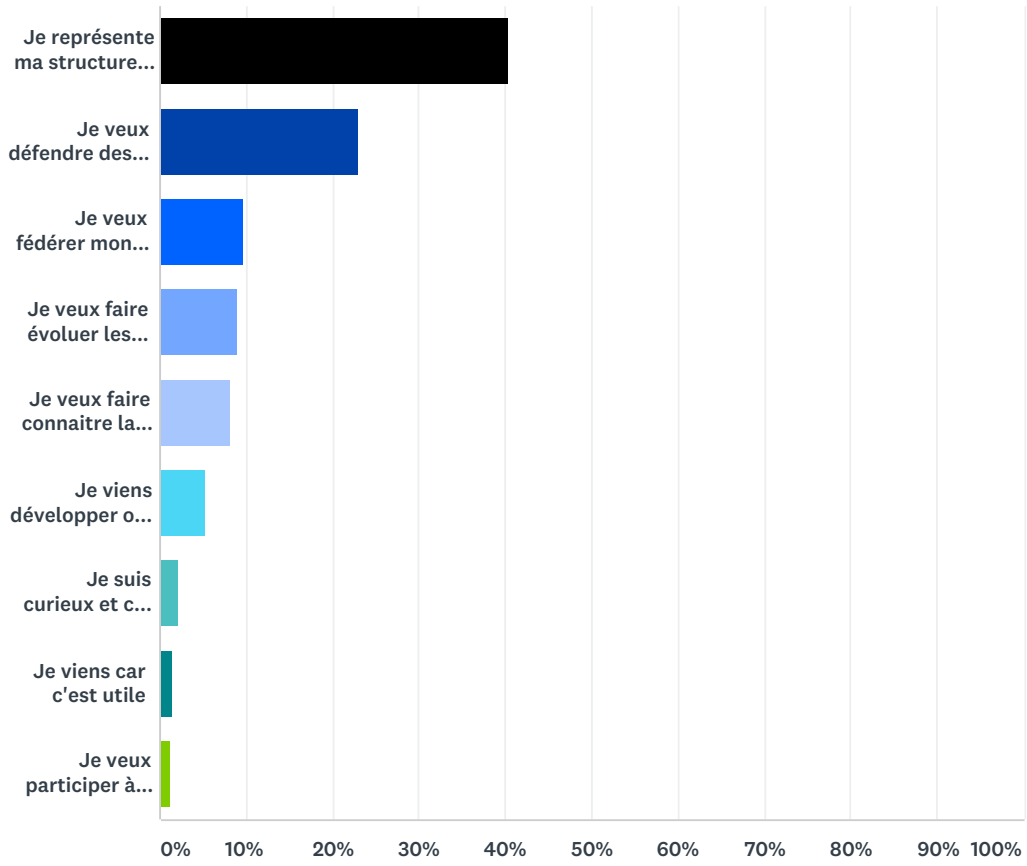

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Je représente ma structure et c'est mon travail	40%	172
Je veux défendre des valeurs ou sauvegarder un patrimoine	23%	98
Je veux fédérer mon territoire autour de la forêt	10%	41
Je veux faire évoluer les pratiques et la gestion des forêts	9%	38
Je veux faire connaitre la forêt au grand public	8%	35
Je viens développer ou partager mes connaissances	5%	22
Je suis curieux et ce projet m'intéresse	2%	9
Je viens car c'est utile	1%	6
Je veux participer à un réseau professionnel sur la forêt	1%	5
TOTAL		426

Q8 Qu'évoque pour vous, Forêt d'Exception ? (Choisir une ou deux propositions)

Answered: 426 Skipped: 0

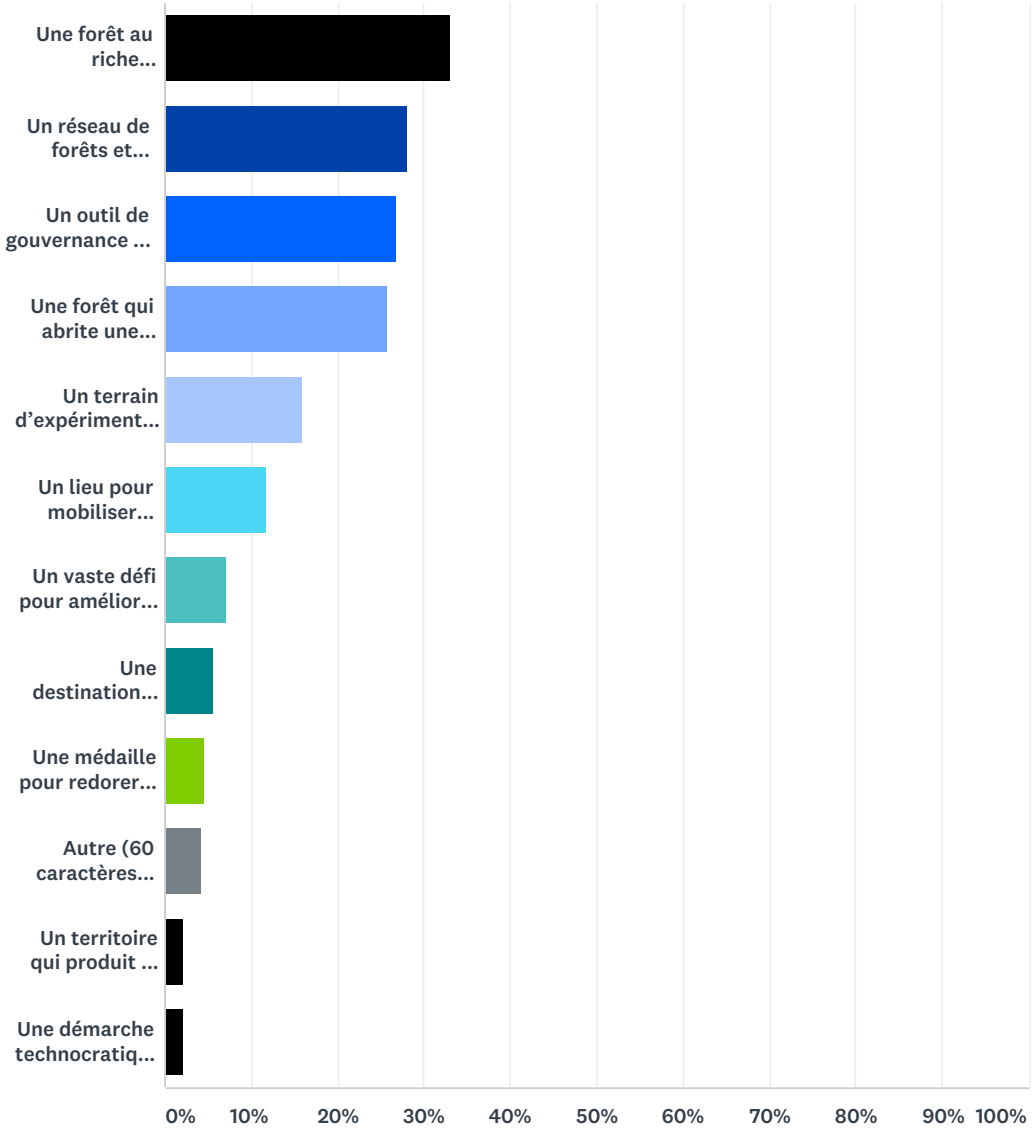

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Une forêt au riche patrimoine historique et culturel	33%	141
Un réseau de forêts et territoires remarquables	28%	119
Un outil de gouvernance et concertation sur la forêt	27%	114
Une forêt qui abrite une biodiversité remarquable	26%	110
Un terrain d'expérimentation et d'innovation	16%	68
Un lieu pour mobiliser toutes les personnes intéressées par la forêt	12%	50
Un vaste défi pour améliorer la gestion des forêts	7%	30
Une destination touristique à ne pas manquer	6%	24
Une médaille pour redorer l'image de l'Office national des forêts (ONF)	5%	20
Autre (60 caractères maximum)	4%	18

Un territoire qui produit du bois de grande qualité	2%	9
Une démarche technocratique qui n’apporte rien	2%	9
Total Respondents: 426		

Q9 Quelle autre forêt vous semblerait pouvoir rejoindre le réseau Forêt d'Exception ? (50 caractères maximum)

Answered: 215 Skipped: 211

Q10 Quelles sont les deux phrases avec lesquelles vous êtes le plus d'accord ? (Choisir deux propositions)

Answered: 426 Skipped: 0

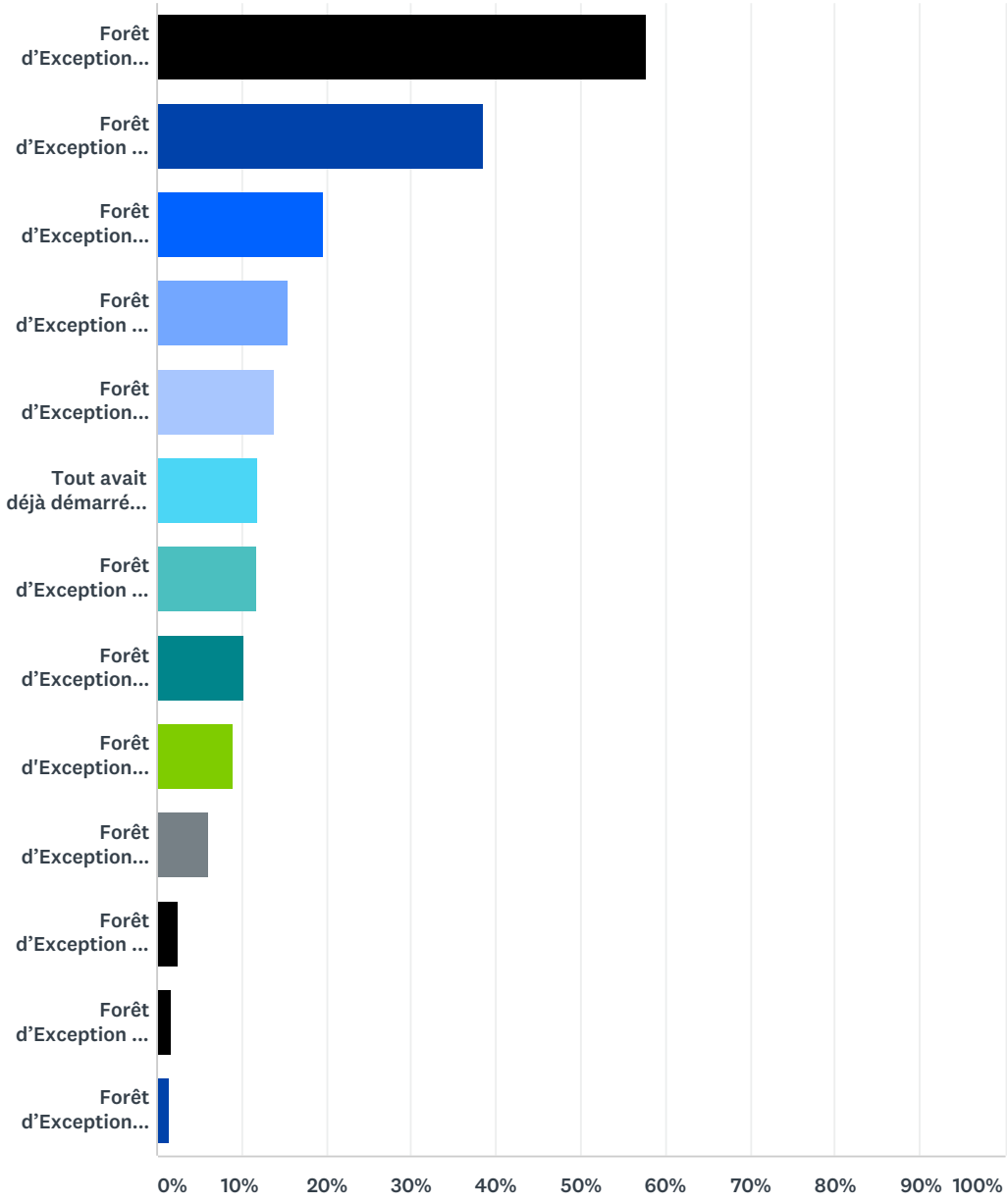

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Forêt d'Exception c'est développer des synergies pour agir	58%	246
Forêt d'Exception est un rassemblement inédit autour de la forêt	38%	164
Forêt d'Exception c'est un petit pas en avant	20%	84
Forêt d'Exception ne doit pas être une contrainte	15%	66
Forêt d'Exception donne une nouvelle place aux élus du territoire, en forêt	14%	59
Tout avait déjà démarré avant Forêt d'Exception	12%	51
Forêt d'Exception est au service de la société	12%	50
Forêt d'Exception désamorce des tensions	10%	44

Forêt d'Exception n'apporte pas grand chose	9%	38
Forêt d’Exception c'est un lieu où tout le monde est solidaire	6%	26
Forêt d’Exception est retombé comme un soufflé	3%	11
Forêt d’Exception est une mise sous cloche de la forêt	2%	7
Forêt d’Exception c’est réservé à une élite	1%	6
Total Respondents: 426		

Q11 Êtes-vous globalement satisfait du dispositif Forêt d'Exception auquel vous contribuez ?

Answered: 426 Skipped: 0

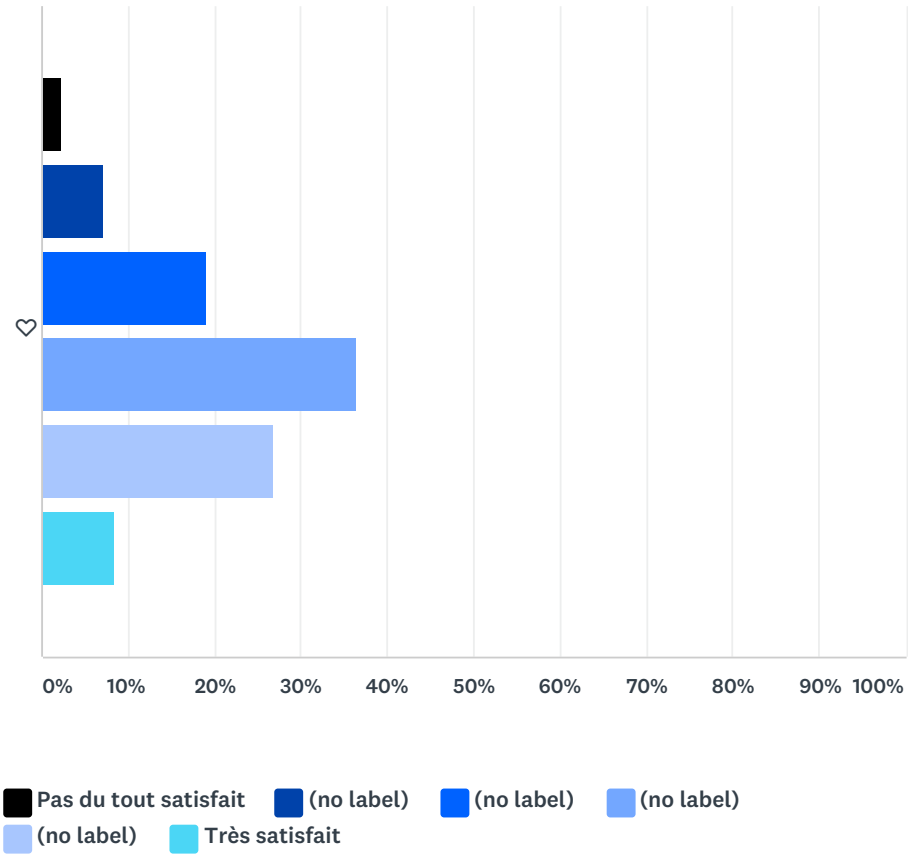

	PAS DU TOUT SATISFAIT	(NO LABEL)	(NO LABEL)	(NO LABEL)	(NO LABEL)	TRÈS SATISFAIT	TOTAL	WEIGHTED AVERAGE
♡	2% 10	7% 30	19% 81	36% 155	27% 114	8% 36	426	3.04

Q12 Pour vous, avec Forêt d'Exception, quel type de partenaire est l'Office national des forêts ? (Choisir deux propositions)

Answered: 426 Skipped: 0

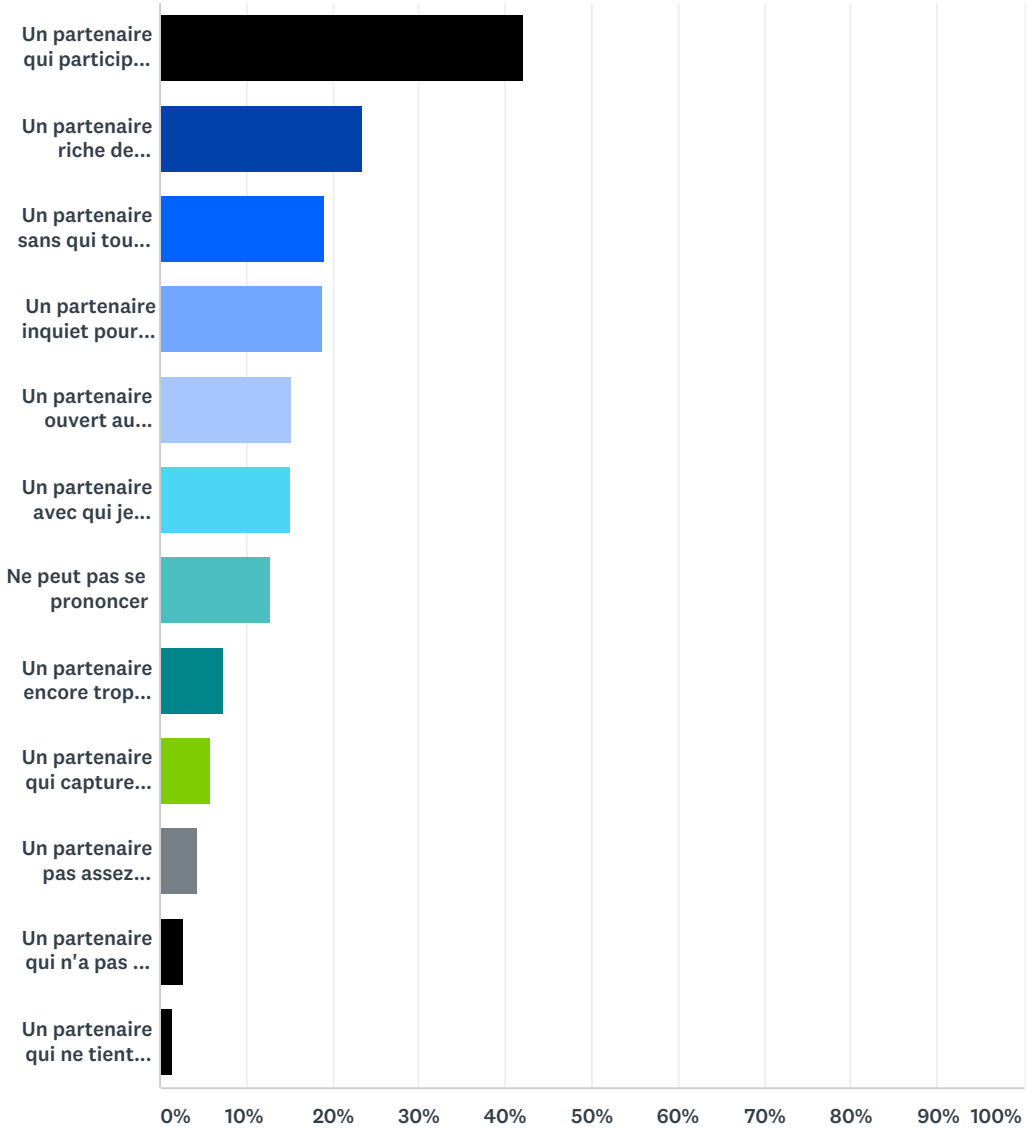

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Un partenaire qui participe à la dynamique du territoire	42%	179
Un partenaire riche de connaissances à partager	23%	100
Un partenaire sans qui toute la dynamique retombe	19%	81
Un partenaire inquiet pour son avenir	19%	80
Un partenaire ouvert au dialogue	15%	65
Un partenaire avec qui je travaille en toute confiance	15%	64
Ne peut pas se prononcer	13%	54
Un partenaire encore trop méconnu	7%	31
Un partenaire qui capture seul l'image du label	6%	25
Un partenaire pas assez présent	4%	19

Un partenaire qui n'a pas su évoluer	3%	12
Un partenaire qui ne tient pas ses promesses	1%	6
Total Respondents: 426		

Q13 Pour vous, quel est l'apport principal du Comité national d'orientation (CNO) de Forêt d'Exception ?

Answered: 426 Skipped: 0

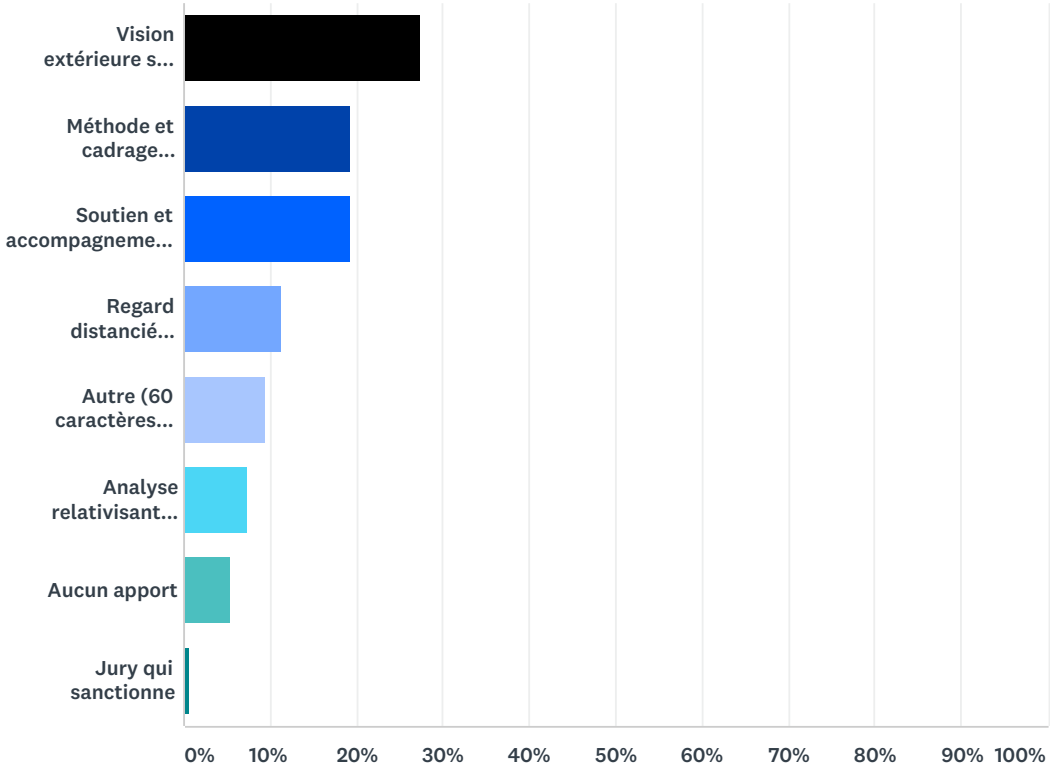

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Vision extérieure sur le territoire et son projet	27%	117
Méthode et cadrage national	19%	82
Soutien et accompagnement des projets	19%	82
Regard distancié d'experts	11%	48
Autre (60 caractères maximum)	9%	40
Analyse relativisant une forêt et ses valeurs	7%	31
Aucun apport	5%	23
Jury qui sanctionne	1%	3
TOTAL		426

Q14 Selon vous, les effets observables du dispositif Forêt d'Exception en 2019 sont : (Choisir deux propositions)

Answered: 426 Skipped: 0

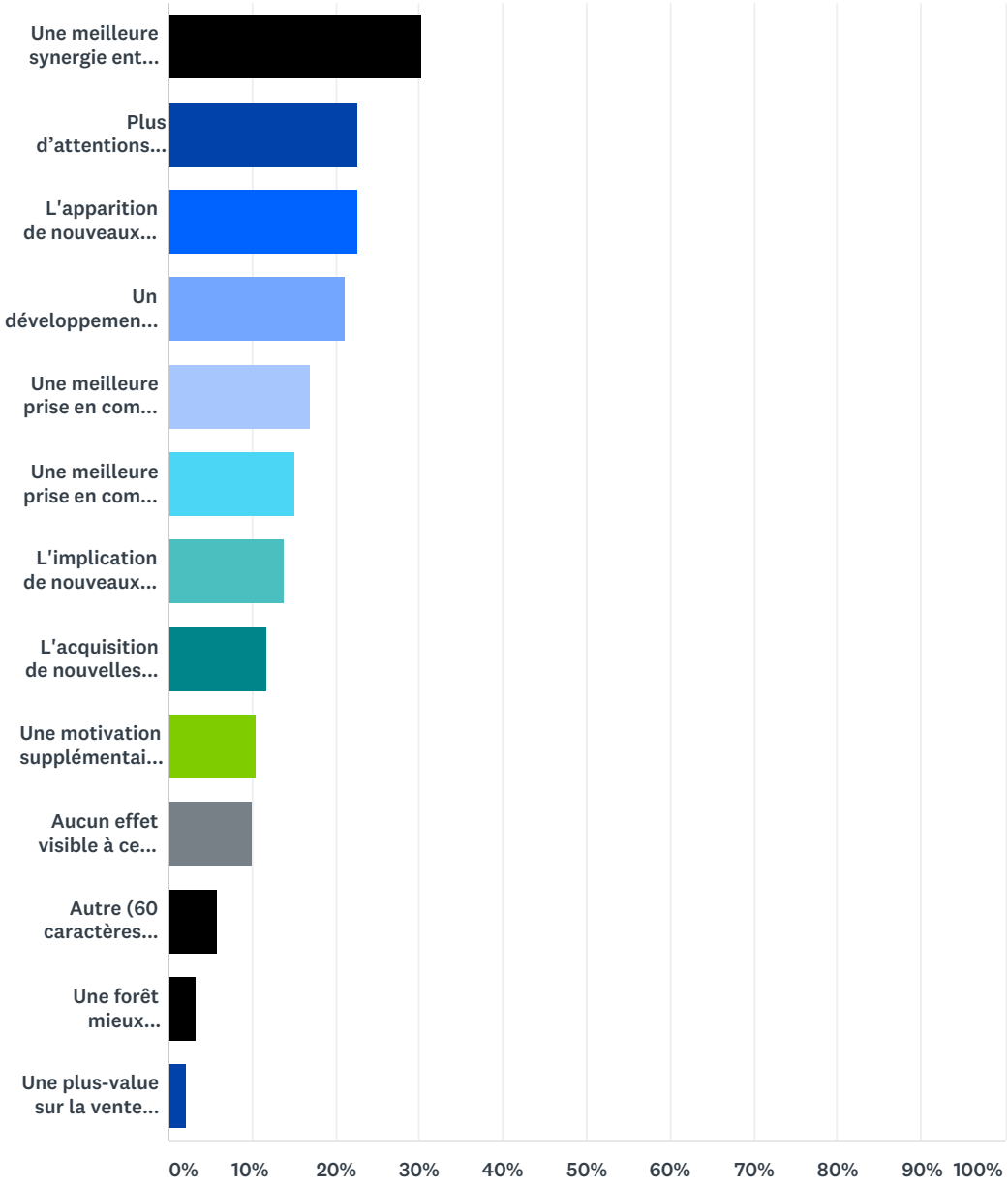

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Une meilleure synergie entre acteurs	30%	129
Plus d'attentions portées sur la forêt	23%	96
L'apparition de nouveaux projets	23%	96
Un développement touristique du territoire	21%	90
Une meilleure prise en compte du patrimoine culturel	17%	72
Une meilleure prise en compte de l'environnement	15%	64
L'implication de nouveaux partenaires	14%	59
L'acquisition de nouvelles connaissances	12%	50

Une motivation supplémentaire pour agir	11%	45
Aucun effet visible à ce jour	10%	43
Autre (60 caractères maximum)	6%	25
Une forêt mieux entretenue	3%	14
Une plus-value sur la vente des produits de la forêt	2%	9
Total Respondents: 426		

Q15 Suite à l'expérience Forêt d'Exception, en quoi les liens entre les acteurs ont-ils été modifiés ? (Maximum 5 propositions)

Answered: 426 Skipped: 0

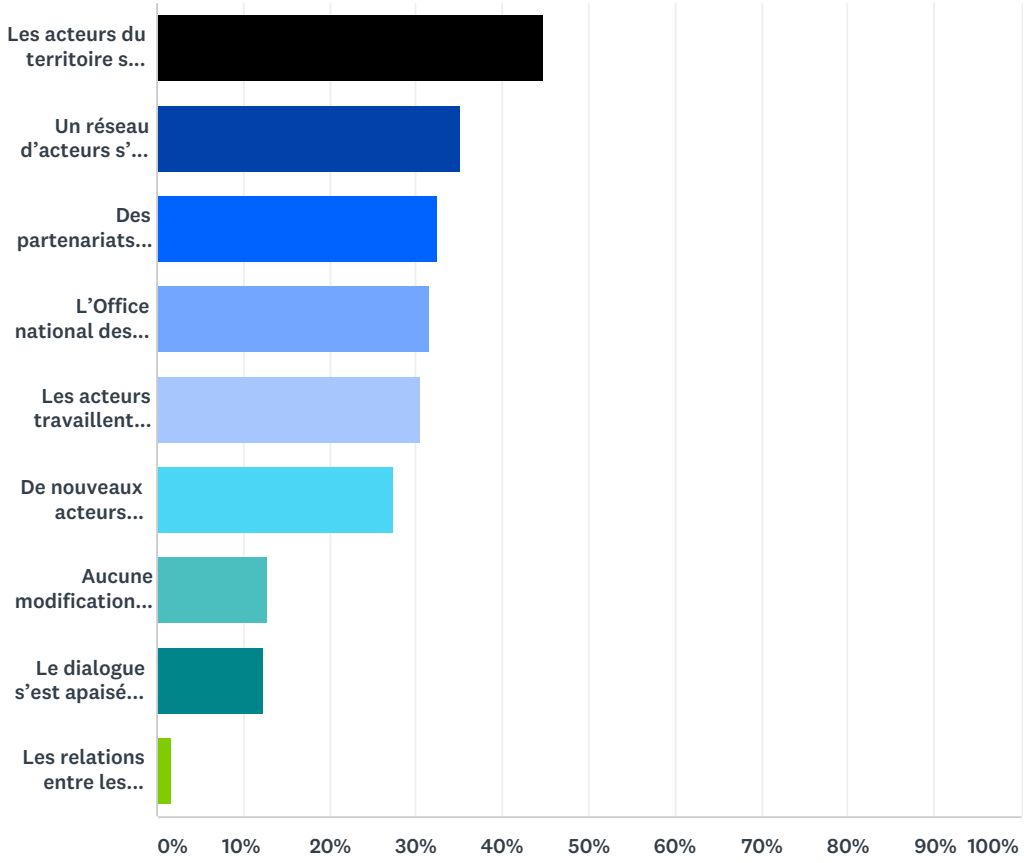

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Les acteurs du territoire se connaissent mieux	45%	191
Un réseau d'acteurs s'est constitué	35%	150
Des partenariats sont engagés dans la durée	32%	138
L'Office national des forêts est à l'écoute du territoire	32%	135
Les acteurs travaillent mieux ensemble	31%	130
De nouveaux acteurs participent	27%	117
Aucune modification notée à ce jour	13%	54
Le dialogue s'est apaisé entre les acteurs	12%	53
Les relations entre les acteurs se sont dégradées	2%	7
Total Respondents: 426		

Q16 Êtes-vous satisfait de l'animation nationale Forêt d'Exception?

Answered: 426 Skipped: 0

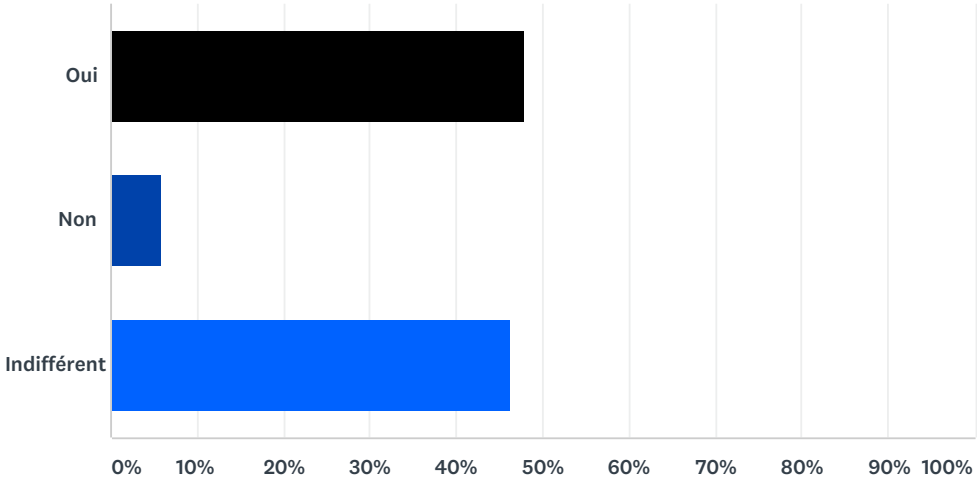

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Oui	48%	204
Non	6%	25
Indifférent	46%	197
TOTAL		426

Q17 En quoi l'animation nationale est-elle satisfaisante : (Plusieurs réponses possibles)

Answered: 204 Skipped: 222

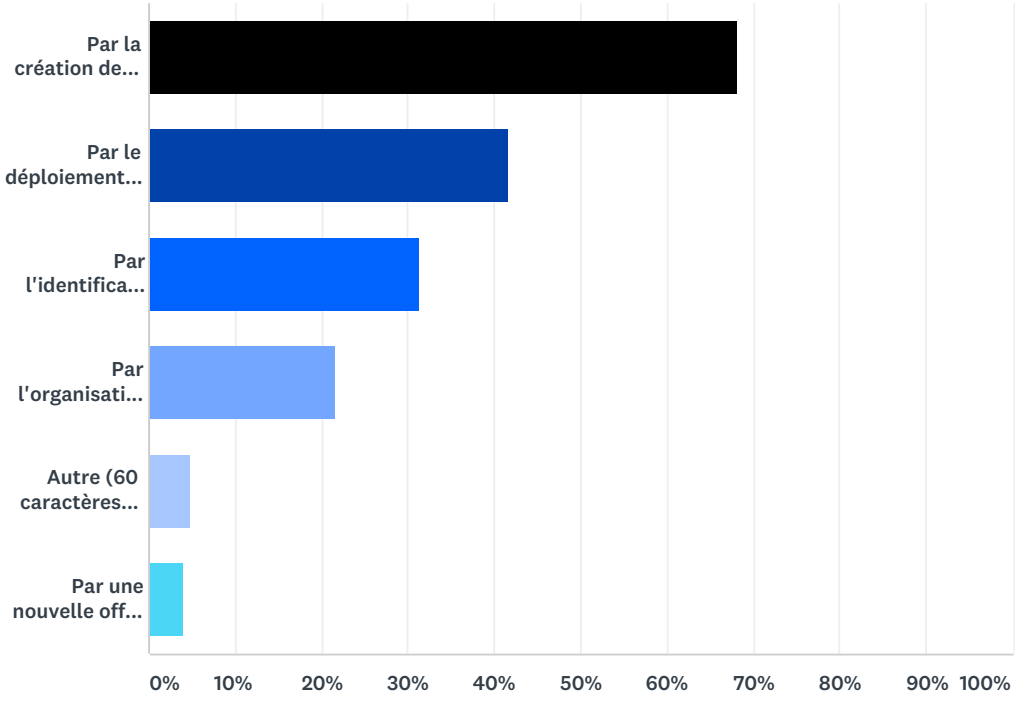

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Par la création de liens et un réseau	68%	139
Par le déploiement d'une communication nationale	42%	85
Par l'identification de personnes ressources	31%	64
Par l'organisation de rencontres nationales	22%	44
Autre (60 caractères maximum)	5%	10
Par une nouvelle offre de formation	4%	8
Total Respondents: 204		

Q18 En quoi l'animation nationale n'est-elle pas satisfaisante : (Plusieurs réponses possibles)

Answered: 25 Skipped: 401

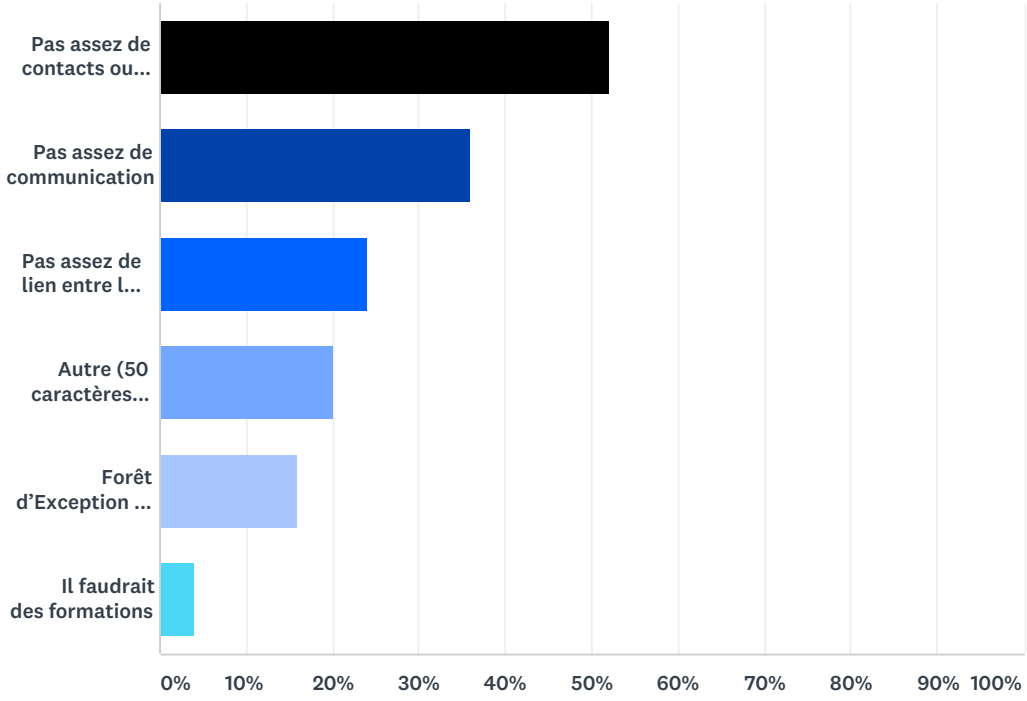

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Pas assez de contacts ou rencontres régulières	52%	13
Pas assez de communication	36%	9
Pas assez de lien entre les forêts	24%	6
Autre (50 caractères maximum)	20%	5
Forêt d'Exception n'a pas de sens au niveau national	16%	4
Il faudrait des formations	4%	1
Total Respondents: 25		

Q19 Que faut-il faire en priorité selon vous pour améliorer Forêt d'Exception dans les 5 ans à venir ? (deux choix possibles)

Answered: 426 Skipped: 0

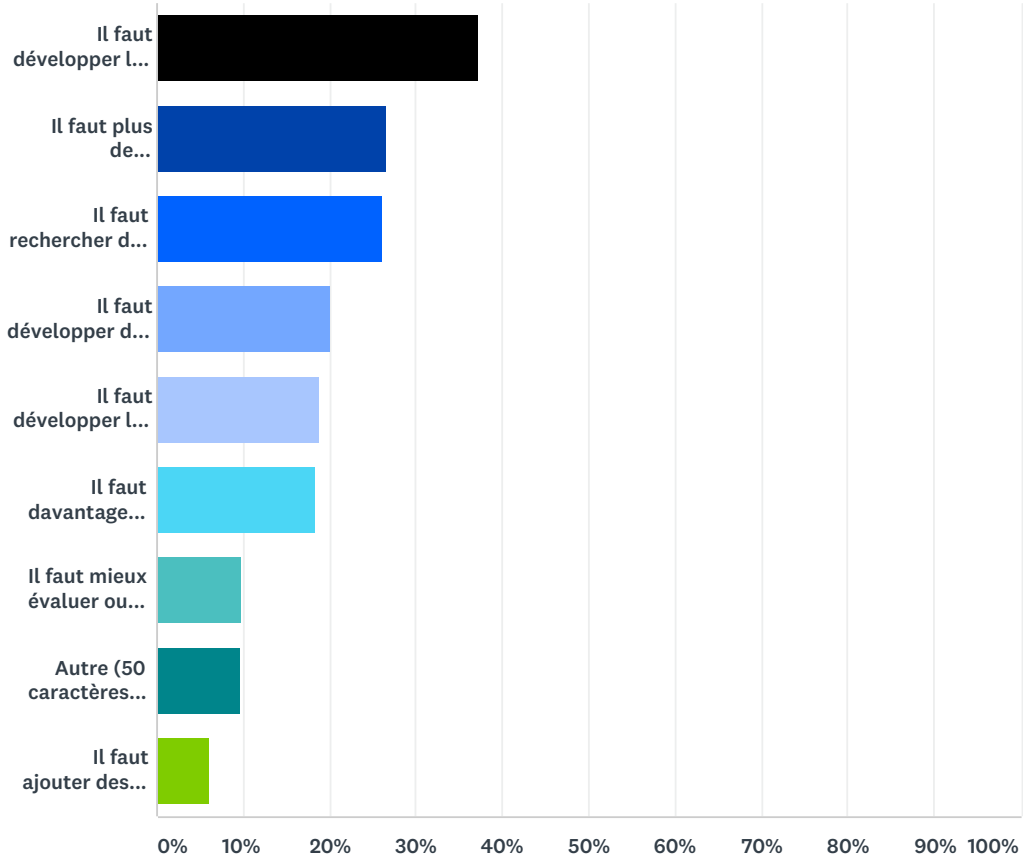

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Il faut développer les expérimentations et innovations	37%	159
Il faut plus de communication sur les actions réalisées	27%	113
Il faut rechercher de nouveaux moyens financiers au niveau national	26%	111
Il faut développer des recherches scientifiques dans ces territoires	20%	86
Il faut développer les liens entre les forêts labellisées	19%	80
Il faut davantage communiquer au niveau national	18%	78
Il faut mieux évaluer ou suivre les projets	10%	42
Autre (50 caractères maximum)	10%	41
Il faut ajouter des forêts dans le réseau	6%	26
Total Respondents: 426		

Q20 Devrait-on modifier la gestion forestière dans une Forêt d'Exception ? (Plusieurs choix possibles)

Answered: 426 Skipped: 0

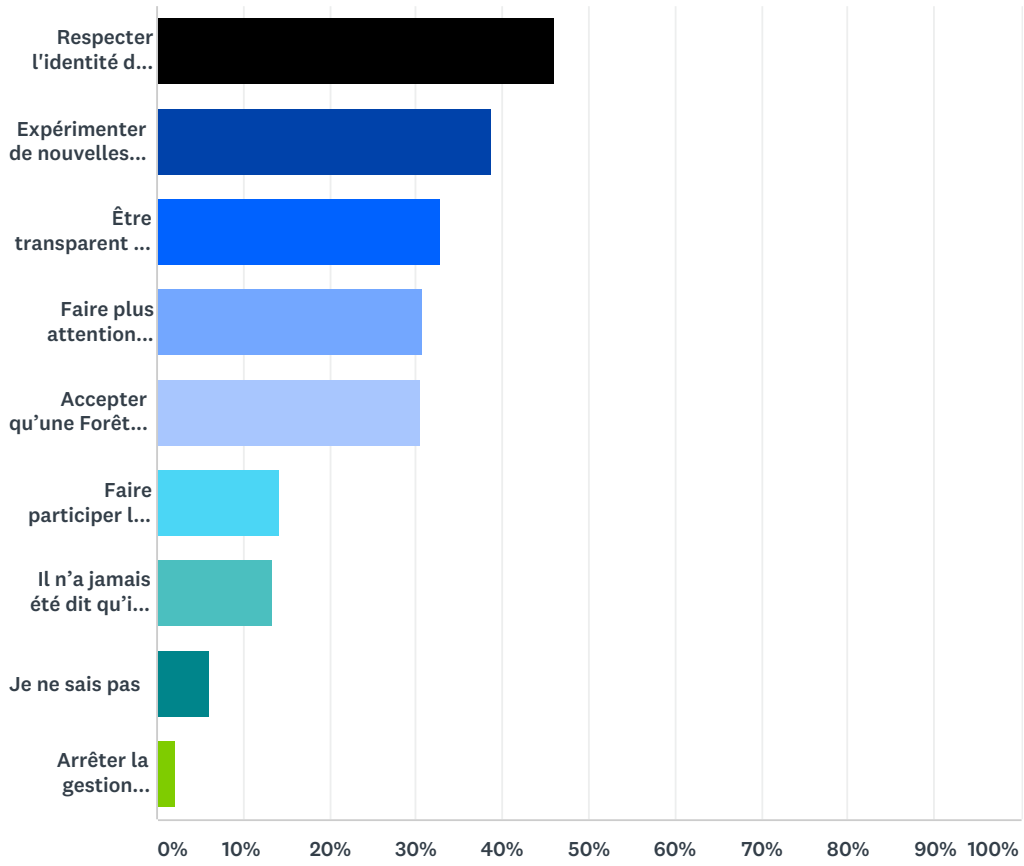

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Respecter l'identité de la forêt	46%	196
Expérimenter de nouvelles pratiques	39%	165
Être transparent sur les décisions prises	33%	140
Faire plus attention qu'ailleurs	31%	131
Accepter qu'une Forêt d'Exception soit une forêt de production de bois	31%	130
Faire participer la société civile à la gestion forestière	14%	61
Il n'a jamais été dit qu'il fallait modifier la gestion forestière	13%	57
Je ne sais pas	6%	26
Arrêter la gestion forestière (libre évolution)	2%	9
Total Respondents: 426		

Q21 Quel est, selon vous, le frein principal à Forêt d'Exception?

Answered: 426 Skipped: 0

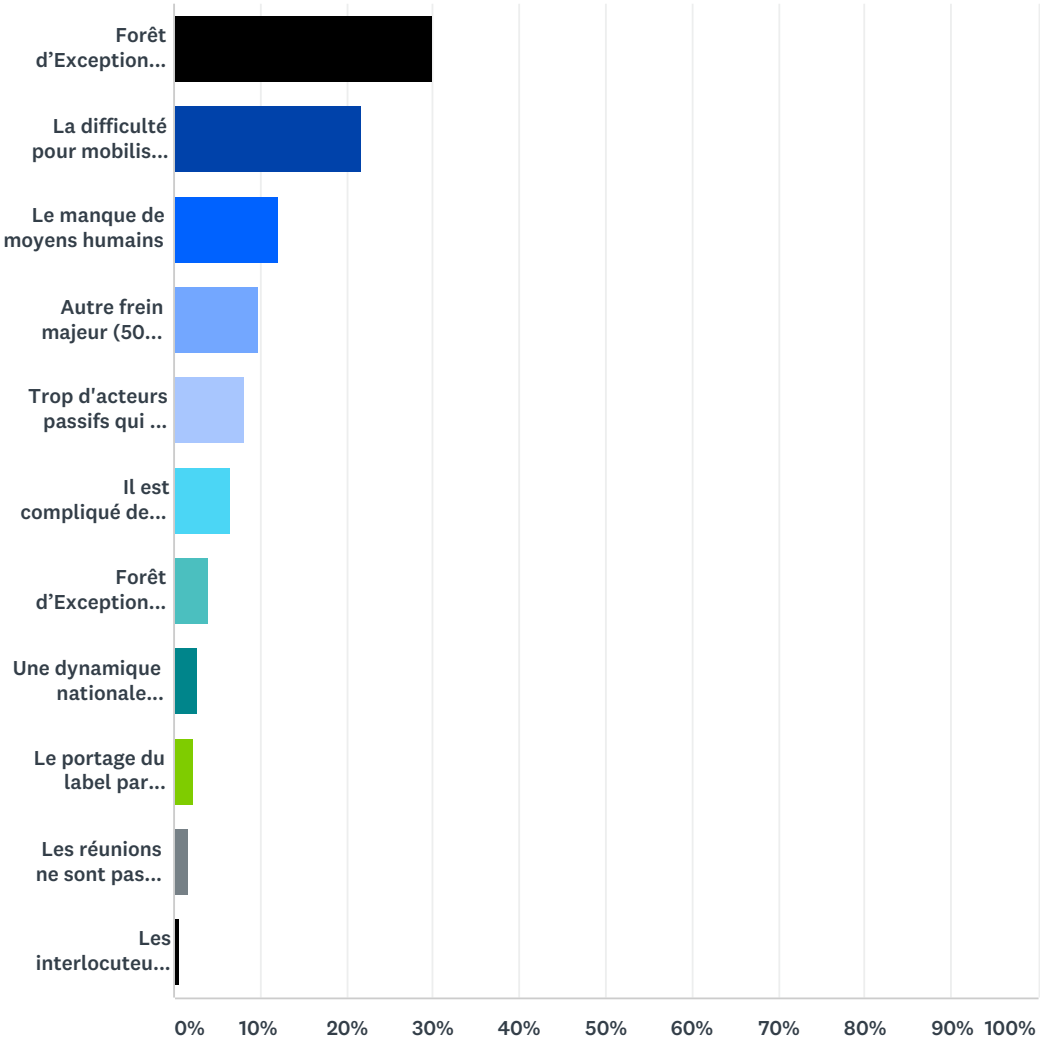

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Forêt d'Exception n'est pas suffisamment connu ou reconnu	30%	127
La difficulté pour mobiliser des financements	22%	93
Le manque de moyens humains	12%	52
Autre frein majeur (50 caractères maximum)	10%	42
Trop d'acteurs passifs qui ne s'impliquent pas	8%	35
Il est compliqué de mobiliser des personnes sur le terrain	7%	28
Forêt d'Exception n'est pas compris	4%	17
Une dynamique nationale insuffisante	3%	12
Le portage du label par l'Office national des forêts	2%	10
Les réunions ne sont pas assez efficaces	2%	7
Les interlocuteurs changent trop souvent	1%	3
TOTAL		426

Q22 Êtes-vous un personnel de l'ONF ?

Answered: 426 Skipped: 0

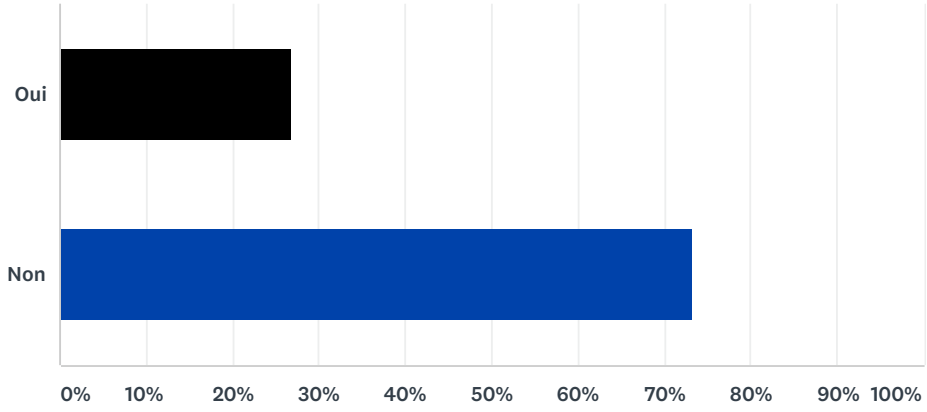

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Oui	27%	114
Non	73%	312
TOTAL		426

Q23 Pensez-vous que Forêt d'Exception a modifié l'ONF ? (Choisir deux propositions maximum)

Answered: 112 Skipped: 314

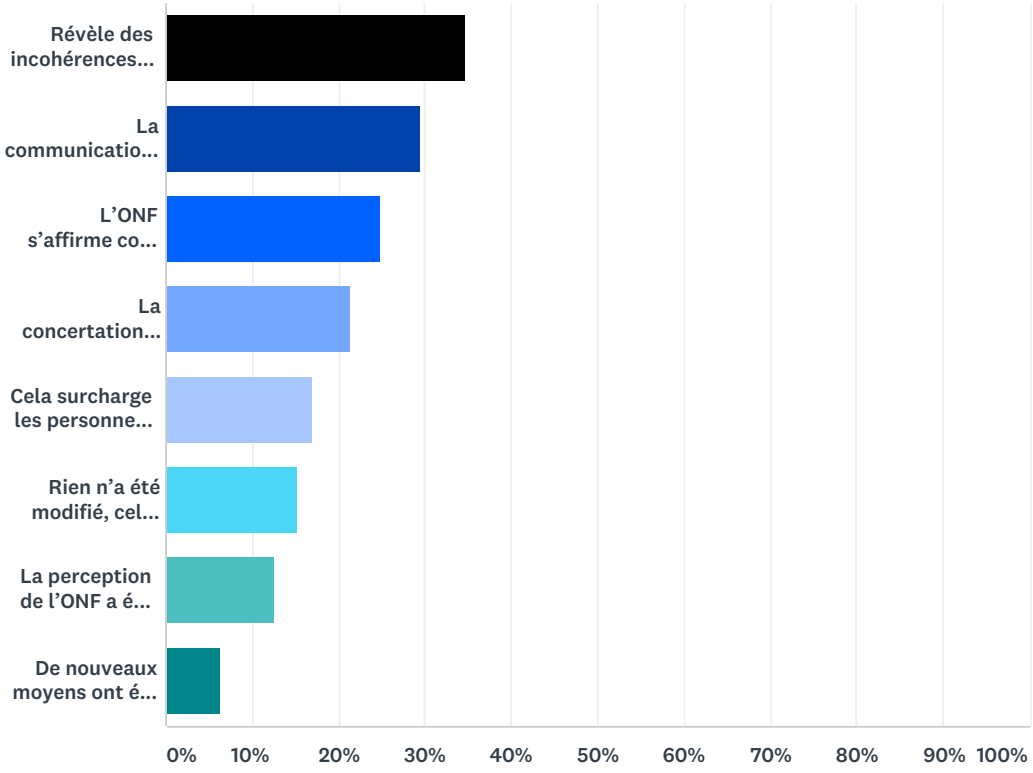

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Révèle des incohérences entre l'ambition et les moyens mis en place	35%	39
La communication a été renforcée auprès du grand public et des élus	29%	33
L'ONF s'affirme comme un acteur incontournable sur le territoire	25%	28
La concertation est une méthode plus utilisée par l'ONF	21%	24
Cela surcharge les personnels avec de nouvelles sollicitations	17%	19
Rien n'a été modifié, cela n'a rien changé dans notre quotidien	15%	17
La perception de l'ONF a été modifiée	13%	14
De nouveaux moyens ont été attribués par l'ONF	6%	7
Total Respondents: 112		

Q24 Donnez des exemples d'actions Forêt d'Exception qui ont été transposées à d'autres forêts :

Answered: 40 Skipped: 386

ANSWER CHOICES	RESPONSES	
Exemple 1	60%	24
Exemple 2	40%	16
Exemple 3	20%	8
Commentaires	48%	19

Q25 En une phrase, pour vous, qu’est-ce qui définit l’esprit de Forêt d’Exception ? (150 caractères maximum)

Answered: 407 Skipped: 19

Q26 Votre dernière suggestion pour faire progresser le label Forêt d’Exception (200 caractères maximum) :

Answered: 322 Skipped: 104

Q27 Commentaire libre concernant ce questionnaire ou l'évaluation nationale

Answered: 69 Skipped: 357

Nom	Forêt concernée	Structure	Fonction
Romain Perrot	Bercé	ONF	Chef projet Forêt d'Exception et chargé de communication
Guillaume Fresnel	Rouen	Métropole	Directeur adjoint de l'Environnement
Pierre Rohr	Rouen	Association A.R.B.R.E.S.	/
Paul Arnould	CNO	ENS Lyon	/
Anne Vourc'h	CNO	Association GSF	/
Christèle Gernigon	National	ONF	Chargé mission Forêt d'Exception
Patrice Mengin-Lecreulx	National	ONF	Chef département DFRN

Améliorer la communication	Communication	Vers l'externe FE	Une publicité, campagne nationale pour promouvoir les lieux emblématiques forestiers comme les Forêt d'Exception
			Un site web dédié à FE autre que celui de l'ONF, avoir un condensé d'un dossier de candidature, payé des crédits google pour être visible
		sur les actions	Avoir une lettre d'info nationale d'une page sur ce qui se passe concrètement dans les autres FE. Le concret c'est ce qui motive
			Communiquer sur les actions réalisées dans les Forêts d'Exception
			une publication qui zoom sur les différentes forêts labellisées ou actions réalisées
		Grand public	sur les aires de stationnement d'autoroute à proximité des FE, mettre des panneaux et informations
	Formation		pour ceux qui participent au GT, avoir des formations ou explications sur la gestion forestière
			Créer des formations (gouvernance, accueil du public ...) des formations en prenant exemple sur les forêt d'Exception
	Faire connaître		il pourrait y avoir une personne détachée par région pour expliquer la forêt dans le cadre de FE et puisse diffuser les expériences FE
		via les maires	les maires doivent faire diffuser le message de FE et les informations du CoPil, il faut des supports pour informer la population
	Attirer du monde / sensibiliser	Grand public	Inviter la population pour l'abattage d'arbre pour des tonneaux
		Grand public	donner des plants lors des JIF est un moyen pour attirer le public, et discuter
			Faire des travaux forestiers participatifs
			Créer des maisons des forêts, des sites d'accueil en forêt
			Inciter les projets d'école sur la forêt en sensibilisant les enseignants
			intervenir dans des cafés participatifs des communes, pour parler forêt, recueillir des idées pour faire avancer le copil
			faire des réunions publiques organisées par les communes pour discuter forêt et FE
Innovation	Moyens		avoir des crédits pour des stages, études, thèses et accueillir des étudiants en sociologie par exemple
Réseau	Améliorer les contacts		Un jumelage de Forêt d'Exception, en fonction de leurs caractéristiques ou contexte
			Avoir des référents pour chaque forêt qui peuvent s'entretenir ensemble
			Partager les contacts des autres forêts d'Exception, avoir un annuaire partagé, pour plus partager et échanger entre les forêts
	Exception		Faire de FE un guide de référentiels pour les autres forêts
			Faire de FE un classement des forêts avec des catégories définies pour les inciter à être au top
			Elire la meilleure action FE de l'année
CNO			Plus de rencontres avec les CoPils locaux

Q26 : Votre dernière suggestion pour faire progresser le label Forêt d'Exception (200 caractères maximum)				
Communication	Comment ?	Localement	présence de l'ONF	permettre aux usagers du territoire de plus souvent rencontrer les "ONF" en patrouille dans la forêt, façon "rangers"
				Proposer aux partenaires extérieurs à l'ONF de découvrir le travail en forêt : visite d'exploitation, martelage, etc...
			panneau	Rendre bien visibles les entrées de la forêt par des panneaux au bord des routes :"Vous entrez..."
		Nationalement	Sincérité	En montrer les réussites mais aussi les difficultés parfois. S'appuyer sur ce travail pour répondre à des problématiques locales (acceptabilité de la gestion par ex).
			Publicité	faire plus de propagande autour du thème / Faire plus de publicité
				Faire en sorte que ce label soit mieux connu par des campagnes de communication régulières sur les médias.
			Exemple	En faire l'exemple d'une gestion respectueuse de l'environnement
	Quoi ?	Forêt d'Exception	Patrimoine exceptionnel	faire une grande communication nationale sur le caractère exceptionnel des forêts labellisées
				Mieux communiquer encore sur la valeur patrimoniale
				montrer que l'exception ne doit pas être exceptionnelle
				Un travail d'information du grand public des enjeux que représentent la préservation d'un patrimoine
				paysage remarquables et biodiversité exceptionnelles sont des critères majeurs à retenir
			Définition Forêt d'Exception	Créer un cadrage simple sur la définition d'une forêt d'exception, et le communiquer à grande échelle.
				Dans la caractérisation se différencier de la notion Parc Naturel mieux connu du public
				Ouvrir à un public plus large la communication sur les objectifs
				trouver un réel critère "exceptionnel"
				préciser le sens exception. Ce n'est pas seulement un terme pour les médias ou les politiques.
				une communication plus précise sur ce qu'est la foret d'exception et quel va être son évolution dans le temps
			Expliquer et faire comprendre Forêt d'Exception	Comprendre et faire connaître l'apport de ce label
				Montrer que le label a une utilité dans le développement. d'un territoire
				expliquer aux divers partenaires qu'il ne s'agit pas d'une énième réglementation qui va juste rendre la vie de habitants et des professionnels plus compliquée
				Communiquer sur ce savoir-faire mis en exergue dans la gestion d'une forêt d'exception afin d'inviter les populations à participer et changer leur regard sur la forêt.
				Expliquer simplement son fonctionnement et les bienfaits qu'elle procure.
				Faire connaître ce label de qualité et ses contraintes de protection
		sur les actions Forêt		Communiquer sur les actions mises en oeuvre
				Présenter les actions concrètes réaliser dans les forêt qui détiennent ce label.

		d'Exception		Mieux communiquer sur ce label et les actions qu'il a permis sur les territoires
		sur l'ONF		Mieux faire connaître le travail l'ONF au grand public.
				Communication multiples sur ces forêts mais aussi sur l'ONF
		sur le CoPil		CR de réunion de pilotage foret d'Exception...
		sur des événements		Communiquez sur des évènements de rassemblement
	A Qui ?	Tous les types		Communiquer davantage auprès de tous les publics
		Grand public		Faire connaître au grand public l'existence du label forêt d'exception
				Améliorer la communication auprès du grand public
		ONF	Tous	expliquer-convaincre en interne ONF
			Interne	communiquer plus aux personnels de terrain,
		Exterieur à Forêt d'Exception		améliorer la communication au delà du périmètre du secteur concerné pour mieux faire connaître
	Où ?	Réseaux sociaux		via les réseaux sociaux
		Tous les types		Utilisez tous les vecteurs de communication
Evaluer	Label	la progression du label		Évaluer la progression du label à ce qu'il induit comme bonnes pratiques à l'ONF, et en particulier le dialogue territorial
		la plus-value du label		démontrer la plus-value d'obtention de ce label.
	Action	suivi des actions		Mettre en place une évaluation ou un suivi des programmes d'action
Territoire	Implication acteurs économiques du territoire	du territoire	Entreprises	Créer des clubs de mécènes pour impliquer davantage les entreprises du territoire
				élargir le cercle aux producteurs locaux du territoire
			Acteurs	Etre encore plus à l'écoute des territoires pour assouplir certaines actions dans le but de créer une meilleure appropriation du projet local
				motiver les acteurs locaux à la gestion des Forêts d'Exception
		riveraine	Communes	Développer les liens avec les communes riveraines
	les citoyens du territoire	impliquer les habitants	Faire Participer	Faire participer la société civile : associations, syndicats, élus.
			Actions avec les habitants	engager un maximum d'actions impliquant une participation active des habitants des territoires concernés par le label
		Appropriation des habitants	Faire attention aux habitants	Prêter une plus grande attention aux populations des villages situés au pourtour de ces forêts, Ce sont des acteurs importants de la valorisation de la forêt d'exception.
			Accessibilité de la forêt	Rendre la forêt plus accessible au habitants des territoire. Enfants familles association .....
				rendre la forêt accessible aux locaux en favorisant une appropriation de cet écrin, ils en seront les meilleurs ambassadeurs.
			L'approriation du sens	La population doit s'en approprier le sens et prendre part à la gestion durable.
				Enjeu est l appropriation par les habitants

Réseau	Evénementiels			Envisager la création d'un évènementiel d'envergure regroupant les forêts labellisées
		Rencontres forestières		Améliorer la mise en réseau national à destination des externes à l'ONF (rencontres forestières, ...)
	Ajout forêts			Compléter le réseau par des nouvelles forêts.
				Élargir le réseau
				Étendre la démarche à des forêts moins exceptionnelles
	Renforcement du réseau	Faire un réseau		Construire un véritable réseau national pour donner plus de force à la parole des acteurs de la forêt afin de répondre aux critiques de plus en plus nombreuses sur l'exploitation forestière.
		Passerelles		Création de lien avec les projets de territoires en cours (mutualisation)
				Faire en sorte que des passerelles existent entre les forêts du réseau pour faciliter le mécénat
		Comité de réseau		Réunir un tout petit comité directeur
		ONF	Relation interne ONF	Améliorer les relations internes des services de l'ONF, associer les collègues dans la gouvernance
				Inciter tous les personnels de l'ONF (quelque-soient leurs fonctions) à se mobiliser autour d'un projet forêt d'Exception.
	Mettre un concours			monter un concours-européen (?)-
Concertation	Animation	Portage		Désigner un interlocuteur qui assure le portage
		Animation		Renforcer l'animation, valoriser les partenaires.
		Portage multiple /Ensemble		Cela dépend essentiellement de l'implication des élus locaux. A défaut, l'ONF porte seul un label qui devient vide de sens.
	Acteurs	Nouveaux acteurs		réunir plus d'acteurs,
				Motiver les différents propriétaires privés
		Implication acteurs		Améliorer l'implication des acteurs
		Filière		y adosser des clusters liant filières amont et aval qui se boudent un peu
		ONF		Associer un peu plus les personnels de terrain
		Locaux		faire appel aux locaux
	Meilleure écoute et discussions	Concertation		Une réelle concertation
		Associations		vos services devrait travailler et surtout écouter les associations locales qui connaissent mieux le territoire et les espèces qui y vivent
				être plus à l'écoute du milieu associatif
		Confiance		plus de confiance entre les acteurs
		Expertise	Professionnelle	Tenir compte des avis des différents professionnels y travaillant
			Locale	Prendre en considération l'expertise locale

	Travailler ensemble	co gestion avec société		Qu'on aille vers une réelle co-gestion avec des intervenants de la société civile, un comité scientifique pour acquérir des connaissances et proposer des dynamiques de protection.
		Se tenir aux promesses faites		Tenir les engagements et les propositions des comités techniques et que l'ONF n'ai pas une position hégémonique
Gestion forestière	Protection	Habitats		Mettre en place une réelle politique de préservation des habitats forestiers et des richesses naturelles qu'elles contiennent (zones à libre évolution, ilots de sénescence, suivis scientifiques).
		Espèces sensibles		Protéger les espèces les plus sensibles du massif
		sauvegarde restauration biodiversité		la prise en compte des propositions visant la sauvegarde et la restauration de la biodiversité.
		Pris en compte dans sylviculture		Renforcer la prise en compte de la biodiversité notamment dans la gestion forestière.
		forêt, espace à préserver		considérer la forêt non comme un parc public mais comme un espace à préserver, étendre le débat à la préservation des espaces naturels périphériques.
	Exploitation	qualité d'exploitation		Améliorer la qualité des exploitations forestières, revaloriser les métiers de la forêt
		diminuer mécanisation		faire revenir l'homme en rendant une taille humaine à la mécanisation
		moins de pression d'exploitation		Un peu moins de pression concernant les questions d'exploitation des bois de la part d'ONF
	Différente	plus de libertés avec Forêt d'Exception		accepter qu'une forêt d'exception ne reste pas dans les standards actuels de la gestion ONF
	Sylviculture	plus de connaissances		Il y a encore du travail à faire pour produire une connaissance étayée des rapports entre sylviculture et biodiversité.
		futaie irrégulière		changer les pratiques forestières vers la futaie irrégulière
		sylviculture lente		Revenir à une sylviculture lente du chêne S sur le territoire de bercé. De l'or en barre que l'on risque de transformer en forêt quelconque du bassin ligérien
		Ajout dans Forêt d'Exception de la gestion forestière		Prendre plus en compte la gestion forestière et la biodiversite ne pas rester centrer sur l accueil du public et des aménagements
		écouter TFT pour les aménagements		écouter plus les agents onf de terrain dans l'établissement des plans de gestion,
	Une vitrine			Ce label doit être une vitrine des modes de gestion pratiqués en France et ainsi familiariser le public avec la gestion forestière durable
	Paysage			Accepter de questionner les modes de production pour intégrer la valeur paysagère et patrimonial d'un massif qui porte une responsabilité plus forte que celle de la seule production de bois
	Accueil public		?	Des retombées économiques à réinvestir dans l'accueil (entretien et investissement des infrastructures)
	Actions pour l'accueil Actions pour l'accueil	informer		informer et accueillir le public

Multifonctionnalité	pour l'accueil	Faciliter l'accès		faciliter son accès aux marcheurs,
		Communication	Carte touristique	faire une carte touristique
			Panneau explicatif biodiversité	Identification des sous ensembles d'espèces végétales et identification des arbres remarquables le long des sentiers de randonnée
		Tourisme		encourager l'activité touristique autour de cette forêt
		sur le bien-être en forêt		Donner plus de place aux dimensions "bien-être humain" à nos massifs
	Pollution / Police	Propreté		Le label doit être justifié par la propreté, l'amélioration des accès et de l'accueil
		Limiter dépôts sauvages		mieux la protéger contre les dépôts sauvages d'ordures,
		Limiter touristes		Limiter le nombre de visiteur dans la forêt trop de tourisme
		lutter contre incivilités		Une lutte plus efficace contre les incivilités des usagers et des riverains
		Défense de Forêt d'Exception		Mobiliser l'opinion publique autour du concept pour que tout le monde défendre la forêt d'exception (exemple des déchets)
		Limiter les urbains		Gérer la population urbaine
Transmettre	Extérieur Forêt d'Exception	le label		le sujet n'est pas forcément de faire progresser le label mais d'étendre à d'autres massifs la démarche de concertation et d'innovation.
	Entre Forêt d'Exception	pratiques		Partage et valorisation des pratiques au sein de ces espaces d exception
	Partager	connaissances		Moins "communiquer" pour mieux échanger et partager les connaissances et les expériences de gestion durable! Le label est aussi un outil pour les forestiers de l'ONF!
Moyens	Financiers / Humains	Flécher		flécher des dispositifs de financement des actions en listant les mesures éligibles
				fléchage clair sur des budgets existants pour la réalisation des actions,financement de la mise en place et du suivi des actions par des postes durables
		Augmenter		Augmenter les moyens pour l'accueil du public
		Allouer		Allouer des moyens humains et financiers
				allouer plus de moyens humains en local
		Avoir		avoir des moyens pour que les projets se concrétisent
		Conserver		conserver les moyens nécessaires à son fonctionnement
		Augmenter		Davantage de moyens au risque d'en faire seulement un énième label creux
		Prévoir		Prévoir des moyens financiers au-delà de l'obtention du label, pour couvrir les coûts d'entretien des aménagements réalisés notamment (sentiers, panneaux...)
	Nationaux			Obtenir plus de moyens nationaux
		Moyens humains		Que l'ONF consacre plus de moyens humains à la démarche.
				mettre et créer plus de moyens humains à l' ONF pour améliorer ce label, inventé et porté surtout par l'ONF

	ONF	humains	dynamiser démarche et partenaires	Apporter plus de moyens humains à l'ONF pour dynamiser la démarche et sensibiliser l'ensemble des partenaires autour des enjeux politiques, économiques, touristiques et patrimoniaux de la forêt.
		auto-financement		l'ONF doit prioriser d'avantage de moyens pour assurer son auto-financement sur les projets proposés.
		Moyens pour enjeux et changement climatique		Il faut que l'ONF retrouve des moyens à la hauteur des enjeux liés à la forêt et au changement climatique.
	Pour ?	Profiter d'autres forêts		Faire profiter d'autres forêts des mêmes moyens que ceux déployés dans les forêts d'exception
		communiquer		Plus de moyens pour communiquer
Expérimenter	attirer les jeunes en forêt	pour avoir des adultes en forêt		Pour attirer les adultes, il faut intéresser les jeunes, donc mettre en place des jeux en rapport avec le monde de la forêt et l'ONF sait faire, mais c'est une volonté de faire ou pas.
	Programmes de recherches	valoriser ces sites		Valoriser ces sites emblématiques par des programmes de recherche action liés à leurs spécificités
	Laboratoire	statut de laboratoire		Que les Forêts d'Exception aient un véritable statut de laboratoire,
		Oser une multifonctionnalité		Oser expérimenter une vrai multifonctionnalité de la Forêt. Forêt d'exception = laboratoire de la forêt du 21ème siècle
		pour le changement climatique		Une forme de laboratoire d'anticipation/gestion des changements globaux en forêt dont la question des changements climatiques
				Accentuer expérimentation et innovation au regard des changements climatiques
			conciliation usages et changements	il faut faire de forêt d'exception un véritable territoire d'expérimentation pour une meilleure conciliation des usages et des changements (climatique entre autre) dans le respect de la naturalité
		de la forêt écologique d'avenir		Les acteurs et "utilisateurs" des F.E. devraient pouvoir agir ou ressentir ce nouveau terrain d'expérimentation de la forêt écologique d'avenir que pourrait représenter le réseau des forêts d'E.
	Innovation	adaptation réchauffement climatique		Sites privilégiés d'innovation et d'adaptation au réchauffement climatique
Etat / Ministère	Education nationale			Travailler les axes interministériel pour engager l'éducation nationale davantage
	Reconnaissance et moyens			Que les Forêt d'Exception soient reconnues par le ministère et disposent ainsi de moyens supplémentaires.
	Fusionner les labels			Fusionner PNR, Natura 2000, Forêt Modèle, Forêt d'Exception et ENS. Mutualiser les compétences qui sont réelles et très utiles. Mais chacun travaille pour justifier son poste.
	Reconnaissance / notoriété			développer la promotion et la notoriété
		au-delà de l'ONF		Faire reconnaitre ce label au dela de la maitrise exclusive de l'ONF
		nationale		meilleure reconnaissance au niveau national,
		mondiale		reconnaissance du label au niveau national et mondial
		visibilité équivalente à d'autres label		réussir à en faire un label avec une visibilité équivalente à d'autres labels qui valorisent les territoires préservés ("grands sites de France", "PNR", etc)

Agir		Légitimer le label	Une communication plus intense pour faire connaître et légitimer ce label.
	Événements	animation grand public	Organiser des animations grand public pour parler du Label !
		animation	créer davantage d'animations sur le terrain
		manifestations locales	promouvoir un forum/manifestation locale avec conférences, débats, fêtes
	Dynamisme	faire vivre le label	Faire vivre le label au niveau national pour valoriser l'échelle local - faire un atout de ce label, visible en dehors des frontières locales
		projets phares	monter des projets phares engageant les différents partenaires
		développer des projets	développer des projet concrets
		actions fortes innovante	mettre en oeuvre des actions plus fortes ou plus innovantes
		Aboutir des actions	faire aboutir rapidement des actions concrètes (même petites)
		réaliser des actions	moins travailler sur l'aspect labellisation et plus sur la réalisation
		réaliser le projet	Réaliser le projet plus rapidement, car la durée fait baisser l'attention et la motivation
		Avancer	Se bouger... 1 an déjà après la remise du label
	Continuer	Agir et faire des actions	Ne pas s'arrêter à la signature du contrat, mais développer des actions, et une gouvernance partagée et dynamique.
		Faire vivre	Aller au bout et faire vivre
		Un projet magnifique	Continuez, c'est un projet magnifique !
		Croire dans le projet	Croire dans ce projet et s'y tenir..
		Avancer	Le label est récent, les acteurs motivés, les projets avancent, donc pour le moment je n'ai pas de suggestion à faire si ce n'est qu'il faut être vigilant
		Poursuivre	Poursuivre cette démarche : une vitrine des territoires
	Patrimoine		Agir en protégeant le patrimoine naturel et culturel

Réseau : cercles et communication dans le réseau	Echange réseau		Un besoin d'échanges en réseau
	Lien CNO <-> local	CNO > CoPil	Un atelier de travail à l'échelle de chaque forêt avec un membre du CNO, qui vient présenter les résultats de l'évaluation nationale, première étape d'appropriation.
		CNO > Inter CoPil	participation d'un représentant du CNO aux réunions intercopil ?
	Lien entre les FE	Réunion	réunir les chefs de projet et aussi les COPIL's
		Annuaire	Disposer d'une liste de contacts à jour par forêt.
			Elaborer un annuaire commun à jour, mis à disposition en ligne, avec tous les interlocuteurs sur les projets,
		Directeurs dans FE	Mettre les directeurs d'agence et DT en réseau sur le sujet Forêt d'Exception.
	Lien DG <-> FE		Prévoir une réunion/session en commun (skype avec DFRN/DGadjoint ?)
	FE <-> Extérieur du réseau FE	Transférer	Comment Forêt d'Exception aide-t-il les autres forêts ? Comment faire pour que FE aide davantage les autres forêts ? Comment mieux diffuser et partager les retours d'expérience ?
		Expérimenter	Il existe toujours des moyens pour de nouvelles expériences, mais il manque toujours la suite pour généraliser et transférer
Communiquer	Evaluation au COPIL	Organiser un atelier de travail à l'échelle de chaque forêt	En faire un moment de débat avec 3 questions à traiter pour intégrer les retours de l'enquête (en termes d'information générale, de focus sur une piste d'amélioration au niveau local ou national, d'alerte spécifique à une forêt)
	Apporter visibilité, reconnaissan		Avoir des éléments (messages et supports) pour communiquer
			Organiser une manifestation par an
	Sur quoi ?		Communiquer plus sur la forêt et ses facettes, moins sur le label lui-même
			Quelles sont les pépites qui apparaissent et sont à diffuser ?
	Quel support ?		Inauguration d'une action : intéresse les élus et valorise les parties prenantes
			Organiser des manifestation plus ouverts : pour le grand public
			Produire un film (pas 1h30 comme pour « arbres remarquables », c'est trop long)
	Pourquoi ?		La communication relaie et sert la dynamique du réseau
Moyens	Effets de FE		Montrer en quoi FE a permis de chercher et mobiliser des financements ensemble (ex : projets européens)
	Autre sources de financements		Mobiliser des mécènes
	Priorisation		Question des ressources rares qui demandent à être priorisées.
Concertation	Solidifier liens	Comment faire ?	Ouvrir Chlorofil national à l'ensemble des partenaires ? et encourager la création de groupes Chlorofil au niveau local.

Concertation	Solidifier liens	Pourquoi ?	Sécuriser les partenariats acquis de longue date (= confiance acquise pour aller chercher des moyens ensemble)
Sens de FE	Reconnaissance	Par qui ?	Au sein du réseau FE / De la part des membres du Codir en interne ONF
			Aller au-delà, vers le territoire et ses habitants.
		Améliorer la reconnaissance	surtout de la communication, pour que le label (ses projets et ses partenaires) soient connus et reconnus.
		Effet d'une reconnaissance	Une plus-value en terme d'image et une promotion du label est attendue (en terme de marque, d'actions, de prises de paroles).
			Valoriser les actions et effets du label : exemple, valoriser davantage le recueil « concertation »
		Pourquoi ?	Il faut que la label soit reconnu pour ce qu'il est.
	Esprit du label	Quel esprit	Envie de bouger, innover, avancer
			Vraie volonté de travailler collectivement
		Comment faire ?	Comment répondre et concrétiser cette envie de faire autrement ?
			Comment libérer et mettre en commun les énergies ?
			Comment le permettre et le pérenniser ?
			Pas uniquement en termes de moyens financiers : cf part d'animation importante qu'apporte l'ONF qui est reconnue
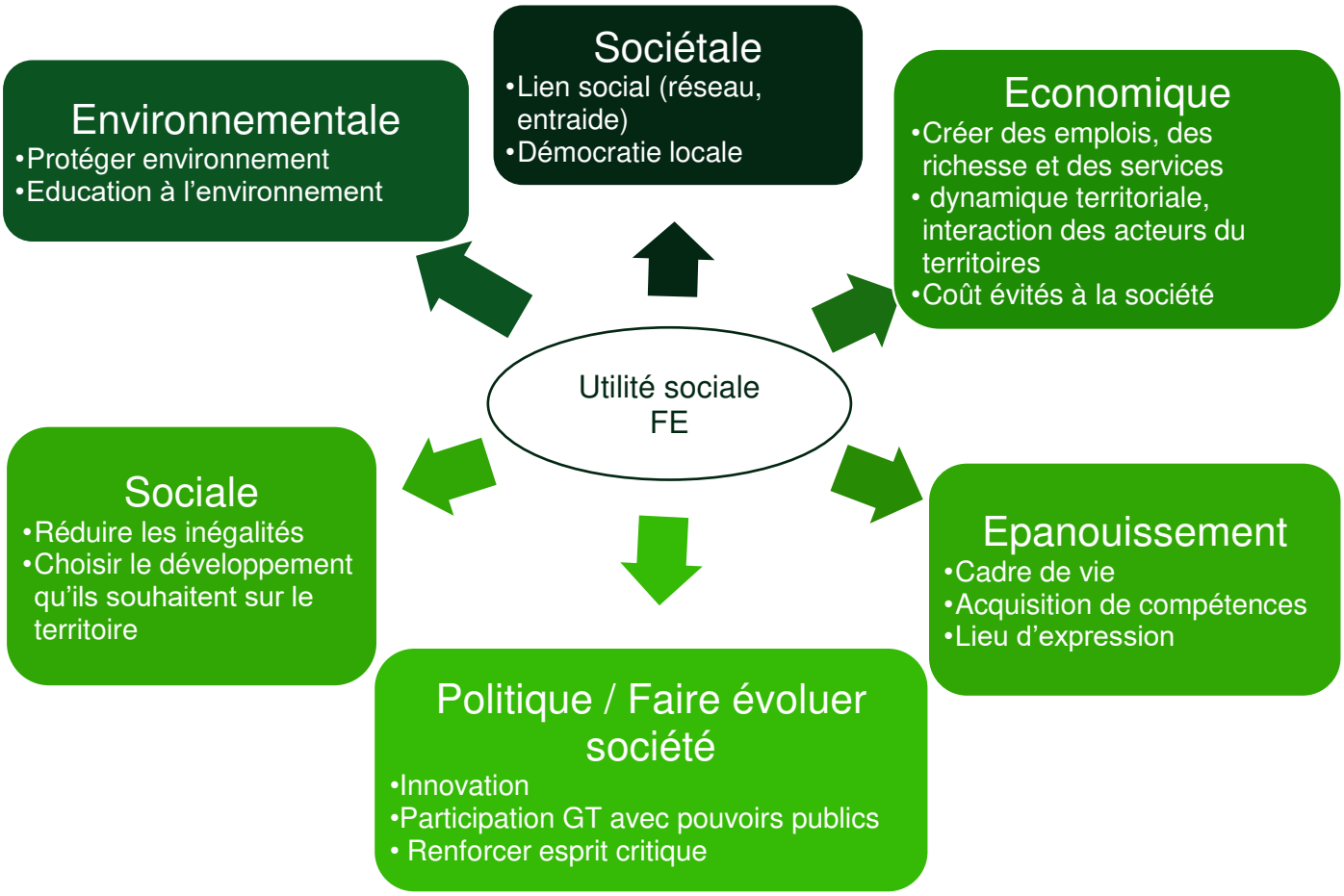
Annexe 16 : Utilité sociale pour Forêt d'Exception